

Le Monde

MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 15510 - 7,50 F

LE MONDE DES INITIATIVES

■ L'entreprise toujours sexiste
■ Emploi : 18 pages d'annonces classées



Les Etats-Unis acceptent l'accord de Bagdad mais maintiennent leur pression militaire

« Le Monde » publie le texte signé par Kofi Annan et Tek Aziz

SANS ATTENDRE la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, mardi 24 février, les Etats-Unis ont approuvé lundi, par la voix de Bill Clinton, l'accord obtenu à Bagdad par le secrétaire général de l'ONU, dont nous publions le texte. Le président américain, qui a remercié Kofi Annan et son équipe, a cependant insisté sur le fait que les Etats-Unis maintiendraient leur pression sur Bagdad : « J'ai donné l'ordre à notre armée de se maintenir dans le Golfe persique. Nos soldats, nos navires, nos avions vont y rester jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction quant au fait que l'Irak se soit mis en conformité avec ses engagements. » Si le régime de Bagdad, rompant l'accord signé, faisait à nouveau obstruction aux inspections des experts de l'ONU pour le désarmement, il y aurait, a dit M. Clinton, « des conséquences graves ».

Le secrétaire général de l'ONU, qui se trouvait lundi soir à Paris sur le chemin du retour vers New York, a été convié à dîner par le président de la République,



Jacques Chirac, qui l'a félicité pour le succès de sa mission à Bagdad. Kofi Annan avait peu avant déclaré que « l'aide de la France [avait] été énorme ». C'est autour d'une idée française qu'a pu être construit l'accord par lequel la

crise s'est dénouée. A Bagdad, nous rapportent nos envoyés spéciaux Afshar Bassir Pour et Gilles Paris, l'annonce de l'accord n'a donné lieu à aucune manifestation de liesse ni même de soulagement. Les Irakiens, largement soutenus

en cela par les personnels des agences de l'ONU sur place, ont pu constater à M. Annan les souffrances que l'embargo inflige à la population.

Lire pages 2, 3 et 26

Lire page 7

Le commerce extérieur français a battu un nouveau record en 1997

LE COMMERCE EXTÉRIEUR français a enregistré un excédent sans précédent de 173,4 milliards de francs en 1997, après 86,1 milliards de francs en 1996. La très forte demande étrangère, l'appréciation du dollar ainsi que des perturbations sur le marché européen de l'automobile ont contribué à améliorer la balance commerciale et, notamment, la balance industrielle, positive de 117,1 milliards de francs. Au-delà des raisons conjoncturelles, ce bilan, publié mardi 24 février par la direction des douanes, témoigne de la bonne compétitivité des entreprises, qui sont parvenues à stabiliser leurs parts de marché mondial. Cependant, en décembre 1997, les échanges ont accusé le contre-coup de la crise des pays asiatiques.

De Niro en colère

L'acteur américain n'a pas apprécié d'être interpellé et entendu, neuf heures durant, comme témoin dans une affaire de prostitution. Il confie au Monde sa colère contre la France, « qui bafoue sa propre devise ». p. 12

Drogues : ONU contre la « tolérance »

L'organe international de contrôle des stupéfiants dénonce une « culture de tolérance » de la drogue. p. 4

La démolition des HLM

La suppression pure et simple de cités jugées « ingérables » est de plus en plus fréquente. p. 8

Fusion avortée dans la pharmacie

Le numéro un mondial du secteur ne naitra pas de la réunion des laboratoires britanniques Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham. p. 16

Au-delà du soleil

Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. Le Languedoc-Roussillon, fier du tourisme de masse, veut développer une politique de qualité. p. 11

L'école en débat

En pages « Débats », deux points de vue sur l'éducation, dont celui de deux dirigeants du SNES. pp. 14 et 15

Les Bleus à l'attaque

L'équipe de France de football espère avoir trouvé en Stéphane Guivarch le buteur dont elle a besoin. p. 21

Des magasins où l'on mange

Jean-Pierre Quélin a fait les boutiques. On y déjeune chic. p. 22

Pierre Bonnard à la Tate Gallery

Le musée londonien consacre au peintre une belle rétrospective. p. 24

Un mauvais « feng shui » rôde sur la banque centrale de Taïwan

PEKIN de notre correspondant. La banque centrale de Taïwan est frappée de malédiction. Elle est mise en danger par des démoniaques œuvrant à sa perte. La disparition tragique de son gouverneur, Shen Yuan-dong, et de quatre de ses collaborateurs dans l'accident de l'Airbus de China Airlines, le 16 février, ne peut relever du simple accident. Il s'agit à l'évidence d'une conjuration.

La preuve ? La longue liste des drames qui ont frappé la première institution financière de Taïwan. Un précédent gouverneur et un ancien directeur du département des changes sont ainsi morts dans leurs bureaux. Moins tragique, mais tout aussi suspect aux yeux des Taïwanais, la construction du siège de la banque a été entravée par de multiples coups de sort : faillite de l'entreprise de construction, incendie ravageant le toit, etc.

Pour les Taïwanais, une telle série noire ne peut s'expliquer qu'à la lumière de la géomancie. Si la banque centrale est maudite, c'est que son siège souffre d'un mauvais feng shui. C'est-à-dire que sa localisation et son design

ont perturbé les règles de l'harmonie universelle. Les géomanciens insulaires avaient très tôt décelé l'offense : l'entrée principale de la banque fut bâtie à l'opposé de l'axe principal de la toiture en style traditionnel du théâtre national, déplorable alignement qui émet des ondes négatives. Mais les augures avaient été ignorés, rappelle le quotidien local *Economic Daily News*. Et le gouverneur en est mort.

Le feng shui - littéralement « vent » et « eau » - est une science de l'harmonie inscrite au cœur de la cosmologie chinoise. Elle repose sur la croyance que la Terre est parcourue de souffles dont la captation permet de maximiser le bien-être des vivants et des morts. Armés de leur boussole, les géomanciens chinois émettent des avis d'experts sur l'orientation des tombes et des habitations. Au-delà des divergences d'écoles, le principe général consiste à se protéger des souffles du nord pour s'exposer à ceux du sud.

Très populaire à Taïwan, la pratique du feng shui s'est aussi à Hongkong. Dans la vie des affaires, les géomanciens y sont des consultants-gourous bien plus influents que

les experts des grandes banques internationales. La récente faillite de la prestigieuse banque d'investissement Peregrine n'aurait sans doute pas été évitée si le mauvais feng shui de la tour de verre qui abritait une de ses filiales. Comme par hasard, d'anciens occupants des lieux - un tycoon australien, une société immobilière japonaise, une banque pakistanaise - avaient aussi vu leurs comptes virer au rouge.

Le commerce de la géomancie ne touche pas encore sur la même échelle la Chine populaire. « Superstition féodale », le feng shui est censé avoir été éradiqué par la révolution communiste de 1949. La croyance n'en resurgit pas moins depuis quelques années au même titre que d'autres pratiques traditionnelles. En ville, ses plus fervents adeptes sont les nouveaux bourgeois anglo-saxons par les risques de revers de fortune. Le petit peuple est moins anxieux, n'ayant pas de gros capital à protéger. A Pékin, le feng shui n'est que l'opium des riches.

Frédéric Bobin

Lire page 6 et notre éditorial page 13

L'avenir du Caillou

LES NÉGOCIATIONS sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie reprennent à Paris après presque deux ans d'une interruption due à une crise dans les rangs indépendantistes, puis à un désaccord sur l'exploitation du nickel. Le « préalable minier » ayant été levé, les pourparlers en vue du référendum, prévu pour 1998, peuvent recommencer. Lionel Jospin en présidera la première séance, mardi 24 février. Les discussions devraient s'orienter vers la définition d'un statut d'Etat associé, qui nécessiterait une révision de la Constitution. Les indépendantistes espèrent que la gauche adoptera une perspective décolonisatrice.

L'appel de la Bourse



PHILIPPE CAMUS

L'ASSOCIATION Paris Europe a rendu publique, mardi 24 février, une enquête menée par Philippe Camus, directeur général du groupe Lagardère, sur les attentes des entreprises à l'égard de la place financière française. L'étude préconise de favoriser les fonds de pension et de rendre la fiscalité française moins défavorable aux actions.

Lire page 16

International	2	Carnet	28
France	6	Aujourd'hui	21
Société	8	Météorologie	23
Régions	11	Jour	25
Horizons	12	Culture	24
Entreprises	16	Culte culture	25
Communication	17	Musique	26
Annonces classées	18	Abonnements	26
Finances/marchés	18	Radio-télévision	27

La reprise est là, mais qu'en fera-t-on ?

LES TERMES du débat économique français sont en passe de changer. Jusqu'à ces dernières semaines, c'était la reprise qui était au centre de la controverse. D'un côté, il y avait le gouvernement, qui croyait en sa solidité et affirmait que, même si la demande étrangère adressée à la France allait progressivement marquer le

pas, la demande intérieure, elle, allait progressivement prendre le relais pour consolider l'activité. Plus pessimistes, d'autres experts préféraient, eux, que de multiples turbulences - effets de la crise asiatique et de la réforme des 35 heures, etc. - allaient inévitablement freiner la croissance.

Or plusieurs indicateurs récents

sont venus étayer la première thèse et affaiblir la seconde. On sait maintenant, grâce aux dernières enquêtes de l'Insee, que l'investissement industriel, après plusieurs années d'atonie, pourrait progresser de près de 10 % en 1998, que l'économie française a créé près de 60 000 emplois au cours du seul quatrième trimestre de 1997

et que la production industrielle a progressé de 8,4 % en 1997, ce qui est considérable.

Avec des chiffres pareils - et même si ceux-ci ne sont pas encore le gage d'un reflux du chômage, comme on devrait le voir prochainement - le doute n'est donc plus permis : sans conteste, la reprise est là, et Dominique Strauss-Kahn dispose maintenant de solides arguments pour afficher son optimisme : « Une économie en phase d'accélération dégage une puissance considérable, et il ne suffit pas d'un coup de frein externe, même violent, pour arrêter sa course », affirmait-il à bon droit dans un point de vue publié par *Libération* le 9 février.

Pour le gouvernement de Lionel Jospin, ce retournement de la conjoncture est une chance, car il est évidemment plus facile de piloter l'économie en phase de reprise plutôt qu'en phase de crise. Reste que, si un débat économique s'éteint, au moins provisoirement, un autre naît. La reprise est là, tant mieux ! Mais la reprise pour faire quoi ? Quel doit être maintenant le cap de la politique économique ? La vérité, c'est que le gouvernement n'a guère répondu à l'interrogation et que plusieurs ambiguïtés marquent son action.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 13

MARIE CARDINAL

Amour...
amours...

roman

MARIE
CARDINAL

Grasset

N 0147-225-7.50 F



Le moment qui vous a séduit dans le monde de nos jours.

الشرق الأوسط

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

IRAK Le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir, mardi 24 février, pour discuter du mémorandum d'accord conclu entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et

l'Irak. **L'ACCORD**, dont une copie a été remise dès lundi aux quinze membres du Conseil, confi l'instauration d'un régime spécifique d'inspection pour les huit « sites

« présidentiels » par les experts de la Commission chargée de désarmer Bagdad (Unscorm). **BILL CLINTON** a approuvé l'accord, soulignant, toutefois, qu'il jugerait l'Irak à ses gestes,

non à ses dires. Washington maintient ses forces dans le Golfe. **KOFI ANNAN**, qui aura réussi lors de sa mission à Bagdad à rétablir l'autorité des Nations unies, déplore qu'un « vide

politique » se soit instauré entre l'Irak et la communauté internationale depuis sept ans. **LA FRANCE** se réjouit d'avoir contribué à faire prévaloir la « logique diplomatique ».

M. Clinton approuve l'accord de paix, mais garde son armada dans le Golfe

Le Conseil de sécurité des Nations unies devait examiner, mardi 24 février, le document signé par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et l'Irak. Le président des Etats-Unis lui a donné son aval, mais maintient la pression militaire

WASHINGTON
La crise irakienne est désamorcée et la page, momentanément, est tournée, au soulagement de Washington : il n'y aura pas de « frappes militaires » contre l'Irak, du moins si Saddam Hussein honore ses nouveaux engagements. Bill Clinton l'a confirmé sans ambiguïté, lundi 23 février, même s'il a indiqué que des « détails » restent à « clarifier » dans le sens souhaité par les Etats-Unis, afin que l'accord puisse être appliqué. Mais, à l'immédiatement ajouté le chef de la Maison Blanche, « mon instinct me dit que nous pourrions résoudre ces problèmes de façon satisfaisante ». Les Etats-Unis - le fait n'est pas si commun - rendent hommage au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, pour la mission qu'il a accomplie avec succès au nom de la communauté internationale. La réponse américaine aura été rapide, précédant même le retour de M. Annan à New York. Outre que l'accord remplit les conditions posées par Washington, l'administration américaine n'a pas voulu être isolée - Paris, Londres et Moscou avaient déjà exprimé leur satisfaction - et elle a mesuré qu'il serait très difficile de s'opposer à un accord signé par le secrétaire général de l'ONU, mandaté par le Conseil de sécurité.

De plus en plus soucieux des conséquences diplomatiques fâcheuses qu'aurait entraînées une intervention militaire, les responsables américains ont estimé qu'il fallait donner une chance à la paix, après que Bill Clinton se fut entretenu au téléphone avec le secrétaire général de l'ONU, les présidents Jacques Chirac et Boris Eltsine, ainsi qu'avec le premier ministre britannique Tony Blair. Il s'agit d'un acquiescement concen-

mais qui ne constitue nullement un blanc-seing ou un solde de tout compte : l'Irak reste sous haute surveillance - notamment de l'armée américaine, qui restera dans le Golfe persique pour une durée indéterminée - et sera jugé, non à ses paroles, mais à ses actes. M. Clinton a mis les points sur les « i » : un accord ne peut signifier qu'un accès « immédiat, sans restriction, et sans conditions des inspecteurs de l'Unscorm [la

commission des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak] à tous les sites suspects, partout dans le pays ». Si, « après deux crises en quatre mois », l'Irak ne respecte pas ses engagements, il y aura « de graves conséquences », a menacé M. Clinton : chacun comprendra, a-t-il précisé, que les Etats-Unis et leurs alliés « auront le droit de répondre à l'initiative, au moment, à l'endroit et de la manière qu'ils choisiront ».

Les inspecteurs de l'ONU doivent « tester et vérifier » la bonne volonté de Bagdad, et Washington souhaite qu'ils se rendent très rapidement sur les sites réputés les plus « sensibles », afin de mettre à l'épreuve les Irakiens, et permettre éventuellement aux Etats-Unis d'adopter une position plus circonspecte s'agissant du résultat de la mission de Kofi Annan. L'administration souhaite l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution prévoyant que tout nouveau manquement de l'Irak à ses obligations sera qualifié de « violation flagrante » (« material breach ») des résolutions de l'ONU, ce qui constituerait un « feu vert » implicite à des sanctions économiques et à des représailles militaires.

« sites présidentiels » (lire le texte de l'accord ci-dessous). Washington n'est pas hostile à la présence de ces diplomates, dont la fonction est de ménager la souveraineté des Irakiens, à condition qu'ils n'empiètent d'aucune façon sur le rôle des inspecteurs de l'Unscorm.

LA LISTE DES BÂTIMENTS
L'administration souhaite, d'autre part, que la notion de « site présidentiel » soit clarifiée, afin que soit précisée la liste des bâtiments qui en font partie. Elle s'interroge aussi sur le fait que l'Unscorm doive respecter la « sécurité nationale, la souveraineté et la dignité » de l'Irak. Enfin, Kofi Annan a laissé la porte ouverte à une levée ultérieure des sanctions économiques imposées à l'Irak et, sur ce point, Washington n'a pas l'intention de transiger : le régime de sanctions ne peut prendre fin que le jour où l'Irak aura rempli toutes les obligations que lui imposent les résolutions des Nations unies.

M. Clinton devra gagner la bataille médiatique de la déclassification de la crise irakienne. L'administration a beaucoup dramatisé l'enjeu de l'épreuve de force avec Bagdad, sans vraiment convaincre de la nécessité d'aller bombarder l'Irak.

Laurent Zecchini

« Un manquement de l'Irak serait une chose grave »

LE PRÉSIDENT américain, Bill Clinton, a « salué », lundi 23 février, la mission du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qu'il a « tenu, au nom de la communauté internationale, à remercier, lui et son équipe, pour leur travail ». Voici les principaux traits de son intervention.

« Le gouvernement de l'Irak s'est engagé par écrit à fournir un accès immédiat, sans restrictions et inconditionnel aux inspecteurs de l'Unscorm à tous les sites suspects en Irak, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. S'il est appliqué intégralement, cet accord permettra à l'Unscorm de remplir sa mission. (...) »

« Des questions demeurent, qui doivent encore être clarifiées à notre satisfaction, ainsi que ces détails qui doivent être déclassifiés. Nous allons écouter le secrétaire général demain sur ces questions et nous travaillerons avec lui et avec

l'Unscorm pour nous assurer que les inspections seront conduites de façon rigoureuse et professionnelle. Ce qui compte vraiment, c'est l'acquiescement de l'Irak, pas ses engagements déclarés : pas ce que l'Irak dit, mais ce qu'il fait. Dans les jours et les semaines à venir, l'Unscorm devra [le] tester et [le] vérifier. (...) Un manquement de l'Irak pour autoriser l'Unscorm à faire son travail serait une chose grave, grave. (...) »

« Si, cette fois, l'Irak refuse de se mettre en conformité [avec les résolutions de l'ONU] et de fournir un accès immédiat, sans restrictions et sans conditions, aux inspecteurs en désarmement, il y aura de graves conséquences. J'ai donné l'ordre à notre armée de rester dans le golfe Persique. Nos soldats, nos navires, nos avions vont y rester jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction quant au fait que (...) l'Irak se soit mis en conformité avec ses engagements. Les Etats-Unis demeurent déterminés et prêts à faire en sorte que, quels que soient les moyens nécessaires, l'Irak se conforme intégralement à ses engagements en vue de la destruction de ses armes de destruction massive. (...) » (AFP)



VERBATIM

Bagdad, incrédule et sans joie

BAGDAD
de notre envoyé spécial
A Bagdad, la liesse attendra. L'annonce officielle, lundi 23 février, de l'accord intervenu entre les Na-

tions unies et les autorités irakiennes a été accueillie avec une certaine incrédulité. « En plus, cela doit coûter horriblement cher », ajoute-t-il dans un soupir.

REPORTAGE
La population a appris la signature de l'accord presque par hasard

Le fossé qui s'est creusé depuis vingt-quatre heures entre l'espoir suscité chez de nombreux Irakiens par la visite spectaculaire du secrétaire général de l'ONU et le bilan en apparence sec comme un rapport de police de ses entretiens, centrés sur la composition et la liberté de mouvement d'équipes d'experts en désarmement, risque de conforter les Irakiens dans la psychose du complot. « Ces experts, cela fait sept ans qu'on les voit aller et venir ici, il ne restait plus rien, alors ils ont inventé toute cette histoire de poils », assure-t-il, dimanche, une Irakienne.

« Dans la rue, assurait le même jour un Irakien sunnite, le bruit court souvent que les Etats-Unis encouragent en fait le régime et que notre président est leur allié objectif. Il représenterait pour eux ce qui leur conviendrait le mieux, car il leur permet de faire toujours ce dont ils ont envie. » Le retour, en désespoir de cause, à l'hypothèse d'une vaste manipulation a parfois des détours insoupçonnés. Noël El Sanaty est ainsi persuadé que la télévision française a délibérément évité la délégation irakienne lors des Journées mondiales de la jeunesse, en août 1997, à Paris. « L'Irak gêne, c'est sûr, alors, on a tout fait pour que notre drapeau n'apparaisse pas sur les écrans », assure-t-il. Une religieuse inconnue en retraite estimait, dimanche : « S'il existe un plan défini à l'avance, nous serons bombardés, quels que soient les efforts du secrétaire général. » Dans ces conditions, l'accord emporté par M. Annan à New York apparaissait encore, lundi, à Bagdad, comme un bien frêle bouc-lier.

LES BRUITS COURANT
Dans la banlieue de Bagdad, à Daoura, entre deux pannes d'électricité, Joseph Habbi, membre de l'Académie irakienne, ne parvenait pas, lui non plus, malgré son admiration pour Descartes, à trouver une autre explication aux malheurs de l'Irak « qu'un jeu international, une politique décidée en haut lieu par les hommes d'affaires ».

« Dans la rue, assurait le même jour un Irakien sunnite, le bruit court souvent que les Etats-Unis encouragent en fait le régime et que notre président est leur allié objectif. Il représenterait pour eux ce qui leur conviendrait le mieux, car il leur permet de faire toujours ce dont ils ont envie. » Le retour, en désespoir de cause, à l'hypothèse d'une vaste manipulation a parfois des détours insoupçonnés. Noël El Sanaty est ainsi persuadé que la télévision française a délibérément évité la délégation irakienne lors des Journées mondiales de la jeunesse, en août 1997, à Paris. « L'Irak gêne, c'est sûr, alors, on a tout fait pour que notre drapeau n'apparaisse pas sur les écrans », assure-t-il. Une religieuse inconnue en retraite estimait, dimanche : « S'il existe un plan défini à l'avance, nous serons bombardés, quels que soient les efforts du secrétaire général. » Dans ces conditions, l'accord emporté par M. Annan à New York apparaissait encore, lundi, à Bagdad, comme un bien frêle bouc-lier.

Le rédacteur en chef de la revue chrétienne El Fitr El Mashrihi, Noël El Sanaty, confirme que « les habitants de Bagdad ont bien d'autres préoccupations que toute cette politique. Ils veulent vivre. Aujourd'hui, ils ont entendu des choses, mais ce n'est pas encore très clair. Il y a encore des doutes, attendons pour

Gilles Paris

Le texte signé par l'Irak et les Nations unies

VOICI le texte de l'accord signé lundi 23 février à Bagdad entre le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, tel que l'a diffusé l'Agence Reuters. Ce texte a été distribué au Conseil de sécurité de l'ONU, qui devait se réunir mardi matin à New York (à 10 heures locales) pour l'examiner. Les résolutions mentionnées dans le premier paragraphe ci-dessous sont la résolution 687 du 2 avril 1991, une résolution de cessez-le-feu de la guerre du Golfe prévoyant le désarmement de l'Irak et la résolution 715 du 11 octobre 1991 instaurant la Commission spéciale de l'ONU (Unscorm) chargée de démanteler les armes de destruction massive de l'Irak.

MÉMORANDUM D'ACCORD ENTRE LES NATIONS UNIES ET LA RÉPUBLIQUE D'IRAK

1) Le gouvernement de l'Irak reconforte son acceptation de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 687 (1991) et 715 (1991). Le gouvernement de l'Irak réaffirme aussi son engagement à coopérer entièrement avec la Commission spéciale des Nations unies (Unscorm) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

2) Les Nations unies réitérent l'engagement de tous les Etats membres de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Irak.

3) Le gouvernement de l'Irak s'engage à accéder à l'Unscorm et à l'AIEA un accès immédiat, inconditionnel et sans restriction en conformité avec les résolutions citées au paragraphe 1. Dans l'exercice de son mandat dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité, l'Unscorm s'engage à respecter les préoccupations légitimes de l'Irak concernant sa sécurité, sa souveraineté et sa dignité nationales.

4) Les Nations unies et le gouvernement de l'Irak conviennent que les procédures spéciales suivantes s'appliqueront aux accès initiaux et subséquents pour les tâches fixées dans les huit sites présidentiels en Irak définis en annexe du présent mémorandum.

a) Un groupe spécial sera créé à cet effet par le secrétaire général, en consultation avec le président exécutif de l'Unscorm et le directeur général de l'AIEA. Ce groupe comprendra des diplomates de haut rang nommés par le secrétaire général et des experts issus de l'Unscorm et de l'AIEA. Le groupe sera dirigé par un commissaire nommé par le secrétaire général.

b) Dans l'exercice de son travail, le groupe opérera selon les procédures établies de l'Unscorm et de l'AIEA, et des procédures spécifiques détaillées qui seront mises en place étant donné la nature spéciale des sites présidentiels, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

c) Le rapport du groupe spécial sur ses activités et ses conclusions sera soumis au Conseil de sécurité par le président exécutif de l'Unscorm par le truchement du secrétaire général.

5) Les Nations unies et le gouvernement de l'Irak conviennent aussi que tous les autres sites, installations, équipements, archives et moyens de transport seront soumis aux procédures de l'Unscorm établies jusqu'à présent.

6) Notant les progrès accomplis par l'Unscorm dans divers domaines de désarmement, et la nécessité d'intensifier les efforts afin de mener à bien leur mandat, les Nations unies et le gouvernement de l'Irak conviennent d'améliorer la coopération, l'efficacité et la transparence du travail, afin de permettre à l'Unscorm de présenter rapidement ses conclusions au Conseil dans le cadre du paragraphe 22 de la résolution 697

(1997). Pour parvenir à cet objectif, le gouvernement de l'Irak, et l'Unscorm appliqueront les recommandations qui leur ont été faites dans le rapport de la réunion d'urgence de l'Unscorm tenue le 21 novembre 1997.

7) La levée des sanctions est à l'évidence d'une grande importance pour la population et le gouvernement de l'Irak et le secrétaire général s'est engagé à porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Signé ce 23^e jour de février 1998 à Bagdad en deux exemplaires originaux en anglais.

Pour les Nations unies
Kofi Annan
Secrétaire général

Pour la République d'Irak
Tarek Aziz
Vice-premier ministre

ANNEXE AU MÉMORANDUM D'ACCORD ENTRE LES NATIONS UNIES ET LA RÉPUBLIQUE D'IRAK DU 23 FÉVRIER 1998

Les huit sites présidentiels soumis au régime convenu dans le présent mémorandum d'accord sont les suivants :

1. Le site du palais présidentiel républicain (Bagdad)
2. Site présidentiel de Radouanyah (Bagdad)
3. Site présidentiel de Sidjoud (Bagdad)
4. Site présidentiel de Tikrit
5. Site présidentiel de Tharthar
6. Site présidentiel de Djabal Malkhoul
7. Site présidentiel de Mossoul
8. Site présidentiel de Bassorah

Le périmètre délimitant chaque site est enregistré dans l'étude des « sites présidentiels » en Irak réalisée par la mission technique des Nations unies désignée par le secrétaire général, jointe à la lettre en date du 21 février adressée par le secrétaire général au vice-premier ministre irakien. - (Reuters.)

Les Koweïtiens craignent toujours un « mauvais coup » de Saddam Hussein

KOWEÏT
de notre envoyée spéciale
Soulagement et scepticisme : l'accord entre l'ONU et l'Irak, paraphé lundi 23 février à Bagdad, suscite

REPORTAGE
« Nous n'avons aucune confiance dans le régime irakien »

des réactions mitigées parmi les Koweïtiens, qui vivent, depuis l'invasion de leur pays en août 1990, dans la hantise d'un nouveau « mauvais coup » de leur voisin irakien. Officiellement, tout le monde - gouvernement en tête - se félicite de ce succès diplomatique : « Nous ne connaissons pas les détails, mais nous sommes heureux

qu'un tel accord ait été signé parce qu'il épargne à la région les dangers d'un affrontement », a déclaré lundi le ministre des affaires étrangères, Cheikh Sabah Al Ahmad Al Sabah.

Le Koweït, seul pays du Golfe à avoir soutenu ouvertement les Etats-Unis dans leur bras de fer avec l'Irak, accueille sur son sol plus de 4 000 soldats - dont presque la moitié d'Américains. Sur les 10 000 hommes de l'armée de terre que les Etats-Unis, appuyés par la Grande-Bretagne, avaient prévu de déployer dans la région du Golfe, 6 000 devaient être au Koweït. Pour le moment, l'essentiel de ces troupes reste massé le long de la frontière koweït-irakienne.

« Un tel accord peut apporter au monde une certaine détente, mais certainement pas au Koweït », a commenté la militante des droits

de l'homme Fatima al-Abdall, dont les propos, repris dans l'ensemble de la presse locale, résumant assez bien le sentiment général. « Même si Saddam est affaibli, il demeure capable du pire. Comment voulez-vous que nous ayons confiance dans la parole d'un tel bandit ? », renchérit, en privé, un éditeur local qui n'hésite pas à évoquer les risques d'attaques « terroristes » de la part de l'Irak.

« L'Irak est notre voisin pour toujours. C'est à cause de Saddam que le Koweït a été contraint d'accepter la présence américaine », assure l'universitaire Mouna Gharib, animatrice d'une émission de la télévision nationale. Fustigeant au passage les « frères ennemis » qui ont manifesté leur soutien au dirigeant irakien, elle cite un proverbe local : « Celui qui a la main dans l'eau ne peut pas connaître les souffrances de

celui qui a la main dans le feu. » Tant que Saddam et son régime seront là, conclut-elle, le Koweït ne pourra pas vivre en paix.

Mardi, la presse koweïtienne a de nouveau consacré ses gros titres à l'accord ONU-Irak. « Nous n'avons absolument aucune confiance dans le régime irakien. Mais nous gardons, quoi qu'il en soit, une foi totale dans la décision prise par le Conseil de sécurité », a affirmé le prince héritier et premier ministre, Cheikh Saad el Abdullah Al Salem Al Sabah, cité en première page du quotidien anglophone Koweït Times. « Nous devons lire entre les lignes », a ajouté Cheikh Saad, estimant que la situation exigeait d'être « étudiée en profondeur et clarifiée » avant toute prise de position.

Catherine Simon





Les armes discrètes de Kofi Annan

BAGDAD
de notre envoyé spécial.

Kofi Annan a réussi à « désarmer » le président irakien. Son éloquence et sa subtilité politiques ont vaincu. Pour sauver la paix, le secrétaire général de l'ONU a compris qu'il fallait rendre aux irakiens la « seule chose » qu'ils demandaient : leur dignité.

Il est dans la nature de M. Annan de prendre garde au respect des autres. L'incident, remarqué, survint à l'aéroport de Bagdad lors de la cérémonie de départ en est une illustration. Le secrétaire général, triomphant, se trouvait très entouré par les dignitaires du régime irakien et par tout le corps diplomatique basé à Bagdad, venus le congratuler sous le regard attentif des services de sécurité. Son attention fut alors attirée par l'acrobate, à quelques mètres de lui, d'un garde du corps avec un jeune irakien qui voulait le photographier. Après s'être poliment excusé auprès de ses interlocuteurs, Kofi Annan est intervenu, remettant le petit appareil de photographie au garde du corps, il lui demanda doucement de le prendre en photo avec le jeune homme.

FONU. Le succès fait réapparaître la raison d'être de l'Organisation et confère à Kofi Annan une stature d'homme d'Etat. Elu par la volonté de Washington au secrétariat général, le 17 décembre 1996, pour un mandat de cinq ans, sous présidence, selon la formule de Madeleine Albright, que l'ONU avait « plus besoin d'un secrétaire que d'un général », il a joué, à Bagdad, avec les cartes distribuées par les Américains et a gagné son indépendance vis-à-vis de ces « parasites » encombrants. « La seule arme du secrétaire général, répète souvent Kofi Annan, est l'autorité morale que lui confère son mandat ».

Le calme dans l'épreuve du diplomate ghanéen ne cesse de surprendre

Après avoir au départ refusé les bons offices du secrétaire général, les Américains « étaient ravies », persuadés cependant qu'ils envoyaient un « message dans le désert aux lions ». En effet, il n'est pas dans le style de Kofi Annan de taper du poing sur la table. Mais il a, en deux heures de tête-à-tête, convaincu Saddam Hussein qu'il comprenait son désir de voir la dignité irakienne respectée. Pour son entourage, l'événement le plus important de cette rencontre avec le chef d'Etat irakien a été le fait que Saddam Hussein a fini par dire au secrétaire général : « Je vous fais confiance ». La bataille était gagnée.

Le diplomate ghanéen avait bien préparé sa visite en décidant de déléguer, le 15 février, une équipe technique à Bagdad pour « déterminer les huit sites présidentiels ». Après ces « visites » approfondies, le chef de l'équipe, le Suédois Stefan de Mistura, a annoncé que les sites étaient « anodins ». Les

mêmes personnes qui avaient « fortement » conseillé à M. Annan de ne pas tenir compte de ce jugement disent maintenant que c'était une « idée de génie ». La stratégie a été de « démythifier » ces palais, qui n'avaient jamais été vus et qui étaient devenus objets de spéculation. Cette stratégie a aussi permis aux irakiens d'ouvrir ces sites interdits sans en être humiliés. L'accès n'était donc plus un problème. Pour bien marquer le coup, le chef d'Etat irakien a offert au diplomate ghanéen, lundi 23 février, un dernier déjeuner dans le plus grand des palais présidentiels, qui était au cœur de la crise.

Modeste, Kofi Annan relativise son succès. Il sait que sans la présence massive des forces américaines sa réussite en Irak aurait été peu probable. « On peut accomplir beaucoup de choses avec la diplomatie », a-t-il répondu à un journaliste, qui voulait savoir si la présence des Américains l'avait aidé dans sa mission, « mais il est évident que l'on peut accomplir énormément avec la force ».

Né le 8 avril 1938 à Kumasi (Ghana), le secrétaire général de l'ONU est issu d'une famille de dignitaires tribaux. Il en a hérité une noblesse de comportement et un respect des autres dont témoignent la manière dont il traite les gens qui travaillent avec lui. Pendant son séjour dans sa villa officielle de Bagdad, il a pris systématiquement ses repas en compagnie de toute l'équipe qui l'accompagnait, y compris les secrétaires et les gardes de sécurité. Avant son départ, il a également remercié chacun individuellement. L'homme n'est jamais pressé. Dans les couloirs de l'ONU, il est toujours prêt à dire un mot à ceux qui le saluent. Il a passé plus de la moitié de sa vie dans le palais de verre de New York, où il connaît tout le monde et appelle chacun par son prénom. Tous conduisent d'ailleurs à le nommer « Kofi ». Il est marié en secondes noces avec une Suédoise, Nane Annan, qui est la nièce de Raoul Wallenberg.

Afsané Bassir Pour

La difficile mise en œuvre de l'accord « pétrole contre nourriture »

BAGDAD
de notre envoyé spécial.

Après les soins de première urgence, vient le temps de la réalisation. C'est ainsi que l'ONU conçoit son nouveau programme humanitaire dit « pétrole contre nourriture » en Irak. « Notre prochain, jusqu'à présent, se fonde sur des promesses ; maintenant, l'objectif est la réhabilitation des pays », a expliqué, lundi 23 février, le coordinateur du programme humanitaire en Irak, Dennis Hadley.

A la demande des irakiens, le programme a fait l'objet, lundi matin, d'une réunion avec le secrétaire général des Nations unies à Bagdad, qui a décidé de verser du pétrole pour 4 milliards de dollars par semestre et non 5,2, comme l'avait décidé, vendredi, le Conseil de sécurité de l'ONU. La décision irakienne s'explique par l'incapacité du pays à produire actuellement un tel volume. « Dans les prochaines quarante-huit heures », une équipe d'experts devrait être dépêchée sur place pour dresser un état des lieux de l'industrie pétrolière irakienne. A la suite de ses évaluations, elle rendra compte au Comité des sanctions de l'ONU pour demander l'autorisation d'achat des équipements nécessaires.

« Cette équipe est perdue par les irakiens comme une nouvelle humiliation », estiment certains. « Cela revient à dire : on ne vous croit pas, alors on va aller vérifier sur place », expliquent des sources irakiennes, mais qui précisent également les motivations politiques des irakiens.

Le dollar en baisse

Les marchés financiers se sont montrés soulagés par la dissipation des craintes d'un conflit armé en Irak. Ils se rappellent qu'au cours des trois mois ayant suivi, en 1990, l'invasion du Koweït par les troupes de Saddam Hussein, la bourse de New York avait perdu de 30 % à 40 % et que le dollar s'était apprécié de plus de 25 %. Les taux d'intérêt se sont repliés lundi sur le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans revenant de 5,01 % à 4,97 %, tandis que les places boursières européennes ont établi de nouveaux records : Paris a gagné 0,54 %, Francfort 0,60 % et Amsterdam 1,72 %. La progression des Bourses du Vieux Continent a cependant été contrariée par le net recul du dollar, qui est tombé de 1,5270 à 1,7950 mark et de 6,12 à 6,01 francs. Pour expliquer ce mouvement, les analystes mettaient en avant le statut de monnaie-refuge joué traditionnellement par le dollar, qui avait incité les opérateurs à acquérir des billets verts au cours des dernières semaines dans la perspective d'une guerre en Irak.

centes irakiennes : « Ils ne supportent pas d'imaginer que, sur une année, 10 milliards de dollars de leur argent sont dépensés sans qu'ils aient vu au chapitre ».

Au cours de la réunion, les irakiens ont contesté le maintien d'un prélevement de 30 % de ces revenus au profit des fonds de compensation, et notamment pour le fonctionnement de la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement, l'Unscoc, laquelle reçoit 100 millions de dollars par an. Les irakiens ont exprimé leur exaspération de-

pliqué M. Halliday, est due au mélange du lait en poudre à de l'eau non potable ».

Les irakiens ne sont pas parvenus à modifier les procédures, dont ils critiquent systématiquement la lenteur, du Comité des sanctions, chargé d'approuver tous les contrats et qui est composé des quinze membres du Conseil de sécurité. M. Annan a proposé enfin que les contrats pour les produits alimentaires et pharmaceutiques soient gérés directement par l'ONU. Les accusations irakiennes sont légitimes, confirment

Nouvelle chute des cours du baril

La signature de l'accord entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a provoqué une nouvelle chute des cours du pétrole. Le baril de Brent est tombé jusqu'à 14,12 dollars, son plus bas niveau depuis 1994. A New York, le light sweet crude a perdu 87 cents, à 15,37 dollars. Sur un marché fragile, affecté depuis le début de l'année par l'abondance de l'offre, par la douceur de l'hiver et par les perspectives de la crise asiatique sur l'activité économique mondiale, la perspective d'un doublement des exportations irakiennes accentue la baisse. L'ONU a amorcé Bagdad, le 20 février, à exporter pour 5,2 milliards de dollars de pétrole par semestre, dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture ».

vant l'extrême faiblesse des sommes prévues pour la réhabilitation du réseau électrique : quelques millions de dollars, alors que celle-ci exige, selon le coordinateur, « entre 6 à 7 milliards ». Cette irritation est d'autant plus compréhensible, pour de nombreux observateurs, que l'électricité est à la base de toute l'infrastructure du pays. « Les Américains ont bien compris que cette réhabilitation commande celle du pays. Or ils n'en veulent toujours pas, ils prétendent qu'on s'en tiendra pour l'instant aux promesses ».

Au cours d'une conférence de presse, M. Halliday a précisé que le secrétaire général a fait part de sa déception devant la mauvaise volonté manifestée sur ce point par une partie des membres du Conseil de sécurité. « Kofi Annan a été très clair, il a dit que les irakiens lui feraient part de leur connaissance de ce travail qu'il avait effectué pour convaincre le Conseil ».

« ECHEC TOTAL » DES SANCTIONS

« En définitive, ajoutent, unanimement, les agences de l'ONU présentes en Irak, les sanctions sont un échec total ». Selon elles, « la stratégie américaine qui consiste à affamer l'Irak est la cause principale de l'échec de la politique des Etats-Unis pour ce pays ». Selon les agences, le cas de l'Irak prouve que « le calcul américain qui consiste à affamer une population pour affaiblir son régime est faux ». Selon un responsable, « si l'objectif de Washington est de renverser un régime, il faudrait mieux s'assurer tout d'abord que la population est suffisamment bien nourrie pour qu'elle ne soit pas accaparée par sa survie ».

Aucune personne travaillant pour l'ONU ne reste indifférente devant la souffrance de la population irakienne mais, reconnaît chacun, « c'est après tout, malheureusement, le sort des vaincus ».

A. B. P.

La France se réjouit d'avoir contribué à faire prévaloir la « logique diplomatique »

PARIS peut se féliciter aujourd'hui d'avoir usé avec Bagdad du langage de la persuasion jusqu'à la corde, sans pour autant fléchir sur les principes inébranlables.

ANALYSE

Avec l'Irak, la France a usé du langage de la persuasion jusqu'à la corde.

que sont le nécessaire désarmement de l'Irak et l'impossibilité de la commission spéciale de l'ONU chargée de le faire, l'Unscoc. La France peut aussi se prévaloir d'avoir fait admettre deux idées qui ont permis de débloquer la négociation. La première est la compatibilité des inspections de l'ONU avec le respect de la dignité de l'Irak, qui n'allait de soi ni pour Bagdad ni pour l'Unscoc. L'autre idée est l'adoption d'un système spécifique d'inspection pour les sites dits « présidentiels » irakiens.

« L'aide de la France a été énorme », a déclaré lundi 23 février, dans un entretien à France 2, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ajoutant qu'il était demeuré en contact « très souvent » avec le président Jacques Chirac et le ministre des affaires étrangères, Hu-

bert Védrine. « La question de la dignité est très importante pour le monde arabe », a souligné M. Annan, qui a reproché à la communauté internationale de ne pas l'avoir compris, d'avoir fait prévaloir la « non-communication » avec Bagdad et d'avoir laissé s'installer un « vide politique » réduisant la relation avec l'Irak au système de l'Unscoc et aux questions humanitaires.

« Nous devons faire quelque chose pour améliorer les relations avec l'Irak, pour le traiter avec respect et compréhension », a encore dit M. Annan, qui pense que si l'Irak a cédé, c'est « principalement » parce qu'il y a eu « beaucoup de pressions, y compris les contacts que le président Chirac a eus avec eux ». Ces propos ne voulaient qu'apporter du baume au cœur de Paris.

Lundi soir, après avoir dîné avec M. Annan, à qui il a dit « toutes [ses] félicitations », M. Chirac s'est déclaré « optimiste, plus optimiste qu'hier ». Tant à l'Elysée qu'au quai d'Orsay, on ne tarissait pas d'éloges sur le doigt et le professionnalisme de M. Annan, dont le succès était loin d'être garanti à l'avance.

Paris le savait, qui, de toutes les capitales occidentales, fut celle qui réclama le plus tôt et avec le plus d'insistance un voyage du secré-

taire général de l'ONU à Bagdad. Il fallait à tout prix, aux yeux des Français, rétablir l'autorité des Nations unies, faire respecter la règle selon laquelle la raison la plus forte est celle qui est encadrée par le droit international, explique un diplomate : c'est le Conseil de sécurité qui l'a emporté lundi, a remarqué M. Védrine.

Il fallait encore que, « dans le jeu de détermination engagé entre l'Irak et les Etats-Unis, les deux parties s'arrêtent avant qu'il y ait un perdant et un gagnant ». Il était nécessaire de rétablir un équilibre entre la « faiblesse » de l'Irak et les sanctions qui pourraient lui être infligées.

EXERCICE D'EQUILIBRISME

Dans cette affaire, Paris a fait preuve d'une bonne dose de volontarisme et d'une activité diplomatique multiple, dont l'objectif était d'assurer un maximum de chances à M. Annan. En clair, la diplomatie française s'est fixée pour tâche à la fois d'encourager M. Annan à se rendre à Bagdad à tout prix, et pour cela de persuader les Etats-Unis de la nécessité d'une telle visite ; mais il fallait, simultanément, faire comprendre une bonne fois pour toutes à l'Irak que « le sablier doit sur le point de se vider ».

L'implication de la France et le cadrage de sa politique remontent

au quasi-début de la crise entre les Nations unies et Bagdad. Paris mesurait le risque pris en étant la seule capitale occidentale à agir ainsi, alors même que l'obstination du président irakien Saddam Hussein et la non moins grande détermination des Etats-Unis à lui asséner une leçon n'échappaient à personne.

Le système français est ainsi fait que la politique étrangère est le domaine partagé du président et du ministre des affaires étrangères, avec une prééminence du chef de l'Etat. Ainsi, M. Chirac n'a-t-il pas hésité à « se mouler » personnellement pour éviter qu'on en arrive aux extrêmes et expliquer à Bagdad les conséquences inévitables de son entêtement, tout en lui proposant des voies de sortie, sans briser l'unité du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce qui relevait de l'équilibrisme.

En ne se plaçant pas dans une logique d'affrontement avec les Etats-Unis, Paris se donnait une marge de manœuvre. Dès les premiers jours de la crise, le 29 janvier, à l'occasion d'un dîner de travail à Paris entre M. Védrine et son homologue américaine, Madeleine Albright, eut un entretien avec celle-ci et le lendemain avec des conseillers diplomatiques de M. Chirac, les différences de vues

étaient évidentes. Mais la volonté de travailler ensemble aussi, affirme une source française. Autant que Paris, Washington était soucieux de ne pas briser l'unité du Conseil de sécurité et mesurait les ailes d'une frappe militaire.

LE SYSTEME « UNSCOC PLUS »

Le 30 janvier, c'est-à-dire six jours après un rapport du chef de l'Unscoc, Richard Butler, faisant état de la crise avec Bagdad, M. Chirac déclara, en accord avec le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, de dépêcher à Bagdad un envoyé spécial, le numéro deux du ministère des affaires étrangères, Bertrand Dufourcq. Ce dernier était porteur d'un message présidentiel et d'un plan en cinq points. Paris y admettait que l'inspection des palais présidentiels et de leur environnement pouvait relever d'un système spécifique, « symétrique mais inversé », qui associerait les équipes de l'Unscoc et des diplomates, les experts ayant une responsabilité majeure pour l'environnement, alors que la responsabilité serait partagée pour ce qui concerne les palais - les bâtiments - eux-mêmes. C'est ce que l'on appelle le système « Unscoc plus ».

Pour que Bagdad ne se fasse aucune illusion sur le sens de l'hostil-

ité française au recours à la force, les trois premiers points du plan rappelaient les résolutions incontournables de l'ONU, dont la résolution 687, qui pose comme condition sine qua non à la levée de l'embargo pétrolier le désarmement total de l'Irak. M. Dufourcq a pu repartir de Bagdad avec l'accord des irakiens sur un seul point. L'Irak acceptait, enfin, le principe de l'inspection des sites « présidentiels », qu'il refusait jusqu'alors obstinément.

Il y eut ensuite l'accueil à Paris, par le président de la République et M. Védrine, du ministre irakien des affaires étrangères, Mohamed Saïd El Sahaf, un entretien téléphonique de M. Védrine avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, l'insistance pour une mission de M. Annan à Bagdad et la mise à la disposition du secrétaire général de l'ONU présidentiel.

Quant qu'il faut battre le fer quand il est chaud, M. Chirac a eu lundi soir des entretiens téléphoniques avec M. Clinton et le premier ministre britannique, Tony Blair. Il a joint aussi les présidents du Gabon, de la Gambie et du Brésil, dont les pays sont membres non permanents du Conseil de sécurité.

Mouma Naïm

Les islamistes turcs sont divisés, après la dissolution de leur parti

ISTANBUL de notre correspondant Le couperet est finalement tombé: avec la publication au journal officiel, dimanche 22 février, des détails de la décision de la Cour constitutionnelle, le Parti de la prospérité (RP, islamiste) a officiellement cessé d'exister et Necmettin Erbakan, son dirigeant, ainsi que quatre autres députés cités par le tribunal, sont réduits à l'état de citoyens, exposés aux rigueurs du système judiciaire turc. Depuis l'annonce de sa dissolution, le 16 janvier, les institutions étatiques n'ont pas perdu de temps: dès lundi, le Parlement a préparé des dossiers contre les anciens députés, qui seront transmis aux autorités judiciaires. Au total, quatre des députés déçus de leur statut parlementaire - dont Necmettin Erbakan, le vétéran du mouvement islamiste âgé de soixante et onze ans - déjà sous le coup d'une interdiction de participer à un parti politique pour une durée de cinq ans, font face à quarante-neuf charges différentes pour diverses actions et déclarations qui pourraient leur coûter de longues peines d'emprisonnement. De son côté, la Cour de sûreté de l'Etat a lancé un mandat d'arrêt contre Sevil Yilmaz, un des plus radicaux parmi les anciens parlementaires du RP dont les discours enflammés pourraient, selon le procureur, lui valoir une condamnation à mort.

Le mouvement islamiste semble actuellement en ébullition. Généralement discrets sur leurs discussions internes, les islamistes sont divisés sur la direction à prendre et un groupe de « réformistes » défie pour la première fois ouvertement l'autorité du camp des « cheuvs blancs », celui de Necmettin Erbakan et de ses compagnons de longue date qui dirigeaient le RP et les deux partis, également dissous, qui l'avaient précédé.

Dans un premier temps, et afin d'éviter des divisions qui affecteraient l'impact du mouvement, le Parti de la vertu (Fazilet Partisi, FP) prendra le relais, tout en essayant d'éviter de donner l'impression qu'il remplace réellement le RP, ce qui lui vaudrait d'être dissous à son tour: lundi, plus de 50 des 147 députés islamistes désormais indépendants au sein de l'Assemblée nationale, dont Recai Kutan, l'ancien ministre de l'énergie, apparemment désigné par Necmettin Erbakan comme un successeur possible, se sont inscrits au FP, fondé peu avant la dissolution du parti par Ismail Altipekin, un proche de M. Erbakan. Ayant ainsi obtenu le minimum de vingt députés nécessaires à la formation d'un groupe parlementaire, le nouveau parti pourra user de son influence en participant aux travaux des diverses commissions.

QUARTIER GÉNÉRAL DES JEUNES Les réformistes, qui admettent que le RP a commis des erreurs, sont convaincus que le mouvement doit changer son image et son programme, éviter les discours religieux, s'ouvrir aux femmes et se distancier des éléments radicaux pour attirer les craintes des 79 % de la population qui n'avaient pas voté pour les islamistes. Une nouvelle fondation, le Centre de recherche politique, semble en passe de devenir un nouveau quartier général pour les « jeunes » du mouvement - qui sont dans la quarantaine - regroupés autour de trois hommes: Recep Tayyip Erdogan, le populaire maire d'Istanbul choisi au cours de sondages au sein du RP comme étant le favori pour remplacer Necmettin Erbakan, ainsi que Abdullah Gül et Bülent Arinc. La disparition du RP a quelque peu changé les données politiques, mais elle n'a clairement pas mis fin au mouvement islamiste. Elle ne semble pas non plus avoir rassuré les institutions laïques qui poursuivent leur campagne. Le maire d'Istanbul est lui-même dans le collimateur des autorités judiciaires: une enquête est en cours contre lui après un discours jugé trop radical.

Nicole Pope

Le présidat sud-coréen voit sa marge de manœuvre se réduire

Les députés menacent de refuser le nouveau premier ministre

A la veille de son investiture, mercredi février, le président Kim Dae-jung, élu en décembre officiellement désigné son ex-adversaire politique en son

SÉOUL de notre envoyé spécial Lorsqu'à minuit, mardi 24 février, retentira le gong du pavillon Poshim-gak au centre de Séoul et que sur l'une des collines de la capitale, Namsan, s'embraseraient des torches, une nouvelle ère politique s'ouvrira pour la Corée: celle du premier président venu des rangs de l'opposition. Le gong et les torches, rituels traditionnels annonçant un grand événement, symbolisent cette fois le « son de la réconciliation et la flamme de l'espoir vers un nouveau bond en avant ». Ils marqueront le début des cérémonies d'investiture de Kim Dae-jung qui se dérouleront mercredi 25 février. La dimension « historique » de l'événement est cependant estompée par l'appréhension des Coréens pour l'avenir. Le départ d'un président qui a failli et l'arrivée au pouvoir d'un homme certes investi d'une légitimité historique, mais qui prend le tête d'un pays dont l'économie risque de sombrer, n'incitent guère à l'euphorie.

Au cours de l'interregne, depuis son élection le 18 décembre, Kim Dae-jung a redonné confiance en la Corée à la communauté internationale. Mais les difficultés commencent. Le choix du premier ministre Kim Jong-pil suscite l'opposition de l'ex-formulation gouvernementale, le Grand Parti national, qui déient la majorité à l'Assemblée. Il menace de ne pas entrer en scène cette nomination lorsqu'elle sera soumise aux députés, le 25 février. A moins d'un compromis de dernière heure ou de la dissolution de membres d'un parti qui est loin d'être unanime, l'hypothèse d'un premier ministre nommé à titre provisoire n'est pas exclue.

La confusion dans la formation

premier cabinet de la présidence. Kim Dae-jung est révélateur de la marge de manœuvre étroite du « nouveau chef de l'Etat ». Sa volonté de réformes ne fait guère de doute, mais il ne les met pas en œuvre. Le système conjugué des prérogatives au profit de l'Etat. Mais M. Kim est dans une situation peu confortable: celle d'une double cohabitation. A l'Assemblée, où il n'a pas la majorité, et au sein même de la coalition gouvernementale.

JNE TÂCHE ARDUE

L'alliance de Kim Dae-jung avec Kim Jong-pil est le fruit d'un de ces revirements dont la politique a le secret. Kim Dae-jung, le progressiste, n'a pas grand-chose en commun avec l'ultraconservateur Kim Jong-pil, qui fut l'un des officiers putschistes qui prirent le pouvoir avec Park Chung-hee en 1961. Fondateur puis directeur des services de renseignements (KCIA) - l'instrument de répression des dissidents - Kim Jong-pil fut premier ministre de 1971 à 1973. Banal de la vie politique pour corruption à la suite de l'assassinat du dictateur en 1979, il a refait surface en 1985. Force charnière sur l'échiquier politique, il contribua à la victoire de Kim Dae-jung. En échange, il a demandé le poste de premier ministre et de choisir la moitié des membres du gouvernement.

Kim Dae-jung nomme aussi ses fidèles à des postes-clés. Il a placé à la tête de l'équivalent de la Cour des comptes, organisme qui veille notamment à éradiquer la corruption, un homme respecté qui, comme lui, fut victime des dictatures, Hahn Seung-hun. Avocat défenseur des droits de l'homme, M. Hahn fut arrêté à plusieurs reprises. Il est l'auteur d'un livre sur l'assassinat de

Kim Dae-jung à Tokyo en 1973; il a défendu celui-ci dans ses procès. Le président Kim n'a devant lui une tâche ardue, mais il n'aura en revanche guère d'efforts à faire pour écarter l'ombre de son prédécesseur. Rarement un chef d'Etat s'est retiré avec un tel fardeau d'hécatombes. En 1992, Kim Young-sam, premier ministre arrivé au pouvoir, jouissait d'une énorme popularité. Il promettait de nettoyer le pays de la corruption. Il instaura la frugalité à la présidence: une soupe de nouilles au déjeuner. Il contraignit les fonctionnaires à dévoiler leur patrimoine, interdit les comptes bancaires sous des prête-noms et fit condamner ses deux prédécesseurs: un geste spectaculaire mais dicté par la manœuvre politique plus que par le souci de justice. En même temps, il lança la Corée dans la course au « trophée » consacrant son expansion: l'entrée à l'OCDE.

Mais tout tourna mal. Loin d'être éradiquée, la corruption s'est développée. Si bien que son propre fils, Kim Hyun-chul, fut en prison, que la collusion entre les pouvoirs économiques et la politique s'est renforcée. Plus grave, il laissa la onzième puissance commerciale du monde descendre au rang de pays quémandant l'aide du Fonds monétaire international. Errotaque, sa politique à l'égard de la Corée du Nord n'a fait qu'empêcher les relations avec Pyongyang. « Il aura facilité la réunification en ramenant le niveau de vie des Coréens du Sud à celui de leurs frères du Nord », disent les cyniques. Dans son dernier message, le président a présenté ses excuses à la nation. Mais il n'est peut-être pas quitte pour autant: le citoyen Kim Young-sam pourrait devoir rendre des comptes à la justice.

Philippe Pons

Le BIT annonce des millions de suppressions d'emplois en Asie

LES TRAVAILLEURS salariés sont les premiers à payer les conséquences de la crise en Asie (Le Monde du 20 janvier). Rien qu'en Thaïlande et en Indonésie, plus de deux millions d'entre eux ont déjà été mis au chômage avec la restructuration ou la fermeture des entreprises endettées. Au total, ce sont au moins cinq millions d'emplois qui vont être supprimés dans ces deux pays en 1998. Tels sont les chiffres qui viennent d'être présentés par Michel Hansenne, directeur général du Bureau international du travail (BIT), à l'occasion du sommet sur l'emploi du G 8 à Londres.

A propos de la Corée du Sud, le président Kim Dae Jung vient d'annoncer, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, que la crise allait se traduire par la suppression d'un million d'emplois. Comme les pays asiatiques connaissent le plein emploi il y a encore quelques mois, le pour-

centage de chômeurs par rapport à la population active devrait cependant rester inférieur aux moyennes qu'on connaît en Europe. Ainsi, à la fin de l'année, le taux de chômage en Thaïlande devrait atteindre 4,5 % de la population active, selon les chiffres du BIT. Mais le chômage n'est qu'un aspect de la crise sociale. La baisse des salaires et le déclassement de très nombreux travailleurs qualifiés est un autre phénomène grave, qui ne se mesure pas en chiffres.

Dans un appel à renforcer la démocratie et la justice sociale parallèlement à la mondialisation des marchés, le directeur général du BIT a alerté les ministres du monde développé sur « les risques d'instabilité sociale et politique » en Asie, et parlé d'« un cercle vicieux risquant d'approfondir la crise et de retarder le redressement » des économies les plus touchées.

L. D.

L'OICS dénonce une « culture de tolérance » des drogues

LE RAPPORT de l'organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) des Nations unies, rendu public mardi 24 février, déborde cette année largement de son cadre habituel - la revue des grands flux de trafic et de la consommation de drogues dans le monde. L'OICS s'alarme pour la première fois du développement d'un « environnement propice à la promotion des drogues illicites » et de la montée d'une « culture de tolérance ». Les « incitations à l'usage », qui, selon l'OICS, viennent « saper les efforts de prévention », seraient alimentées par « la culture populaire, en particulier la musique ». L'OICS justifie « les paroles de certaines chansons [qui] incitent, directement ou indirectement, à fumer de la marijuana ou à prendre d'autres drogues » ainsi que « certaines vedettes de la musique pop [qui] s'expriment comme si l'utilisation des drogues à des fins non médicales faisait partie d'un mode de vie normal et acceptable ».

L'OICS estime à cet égard qu'« il ne serait pas superflu de s'assurer le soutien de vedettes de la musique pop, de vedettes sportives et d'autres célébrités, qui, en modèles non toxomanes, se mobiliseraient pour faire barrage à la multitude de messages faisant l'apologie de l'usage récréatif des drogues ».

L'OICS dénonce également les médias, qui par « le goût du sensationnel, le désir de provoquer et la nécessité d'avoir la faveur du public peuvent (...) justifier la diffusion, par plusieurs télévisions de certains pays d'Europe occidentale, de plus en plus de programmes en faveur d'une réforme des lois sur les drogues, voire de la légalisation pure et simple des drogues, notamment du cannabis ». L'organe onusien suggère à cet égard d'« élaborer des codes de conduite facultatifs » au sein de la presse écrite et audiovisuelle.

PROMOTION MENSONGÈRE

Les informations récentes sur l'usage thérapeutique du cannabis, légalisé en Californie pour les malades du sida et envisagé par plusieurs autres Etats américains et européens (Le Monde du 7 janvier 1997), engendrent, elles aussi, « un climat général de complaisance favorable à l'abus des drogues ». L'OICS demande donc aux Etats de « mener des travaux de recherche plus approfondis et scientifiquement contrôlés » sur les vertus médicales du cannabis saisi et de ses dérivés. Chargé de veiller au respect des conventions internationales sur les stupéfiants et les psychotropes, l'OICS attire enfin l'attention sur les messages diffusés sur Internet (Le Monde du

10 mars 1997). Pointant la « promotion mensongère des produits à base de chanvre indien » et les « campagnes politiques » visant à assouplir les législations nationales et à modifier les conventions internationales, l'OICS souhaite « contrer cette propagande à l'aide d'instruments rationnels et énoncer avec force les multiples problèmes que pourrait entraîner la dépendance aux drogues et que ne manquerait pas de faire surgir leur légalisation ».

« Le moyen de prévention le plus prometteur, conclut l'OICS, consiste à s'efforcer d'orienter les opinions et les attitudes, afin que la culture devienne essentiellement une culture antidrogue, de la même manière que fumer est progressivement perçu comme antisocial, ce qui a considérablement diminué l'abus du tabac. » L'organe des Nations unies plaide ainsi pour une prévention la plus précoce possible et « exhorte les gouvernements à intégrer en droit interne » l'article 3 de la convention de 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes qui réprime le fait « d'inciter ou d'amener publiquement autrui, par quelques moyens que ce soit, (...) à faire illicitement usage » de drogues.

Laurence Folléa

L'Union européenne tente de normaliser ses relations avec l'Iran

BRUXELLES. Les ministres des affaires étrangères des Quinze ont décidé, lundi 23 février, de reprendre les contacts et les visites au niveau ministériel avec l'Iran. Ils avaient été interrompus en avril 1997, après qu'un tribunal de Berlin eût conclu à l'implication des plus hauts dirigeants de la République islamique dans l'assassinat de dissidents. Les « conclusions » adoptées par le Conseil font état d'une évolution « encourageante » depuis l'élection du président Mohamad Khatami. Le « dialogue critique », que le récent retour des ambassadeurs européens à Téhéran avait permis de réamorcer, devrait donc s'amplifier. Les Quinze ont toutefois réaffirmé leur intention de rester vigilants. - (Corresp.)

Les Quinze décident de s'exprimer à l'unisson sur la Chine à l'ONU

BRUXELLES. Lors de la réunion annuelle de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, aucun Etat membre de l'Union européenne ne parrainera cette année une résolution condamnant la Chine. C'est ce qu'ont décidé, lundi 23 février, les ministres des affaires étrangères des Quinze, afin que l'Union n'apparaisse pas divisée. En 1997, la France et l'Allemagne avaient refusé de s'associer à une telle résolution. Les Quinze réaffirment attacher une particulière importance à une amélioration concrète des droits de l'homme en Chine et indiquent leur volonté d'y œuvrer par un dialogue régulier avec les autorités chinoises. - (Corresp.)

Mutineries de garnisons dans l'est du Niger

NIAMEY. Le ministre de la défense, Yahaya Tounkara, a confirmé, lundi 23 février, qu'une mutinerie avait éclaté samedi dans une garnison de la région de Diffa (115 km à l'est de Niamey). M. Tounkara a précisé que les mutins réclamaient « le paiement d'un mois d'arriérés de solde et de diverses indemnités ». Les militaires nigériens accusent au moins un mois de retard de salaire contre six à sept mois pour les fonctionnaires civils. D'autres sources affirment que les quatre camps militaires de la région, ceux de Diffa, N'Gour, N'Guigmi et Bossou, sont touchés par le mouvement. Selon ces mêmes sources, plusieurs responsables militaires et civils ont été pris en otage, samedi, par les mutins. - (AFP)

Un libraire genevois condamné pour avoir vendu un livre de Roger Garaudy

GENÈVE. Poursuivi pour « discrimination raciale », un libraire de Genève a été condamné, lundi 23 février, à 1 000 francs suisses (4 000 francs) d'amende pour avoir mis en vente un livre de Roger Garaudy « niant et minimisant grossièrement le génocide juif durant la seconde guerre mondiale ». Dans son jugement, le tribunal considère que l'accusé n'a pas mis en garde ses clients contre « les thèses révisionnistes » du livre, Les Mythes fondateurs de la politique israélienne. Alors que le procureur avait réclamé une peine de 3 500 francs suisses, les juges ont tenu compte du fait que le vendeur a agi « comme l'un des derniers maillons de la chaîne ». Le 8 décembre 1997, le diffuseur en Suisse de l'ouvrage avait été condamné à quatre mois de prison avec sursis par un tribunal de Vevey. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ SUÈDE: le propriétaire privé de la centrale nucléaire suédoise de Barseback, que le gouvernement a décidé de fermer, a porté plainte, lundi 23 février, devant la Commission européenne. Le groupe Sydkraft accuse les autorités social-démocrates de vouloir, par ce démantèlement, favoriser la compagnie publique d'électricité Vattenfall. Elles violent ainsi les règles européennes sur la concurrence et vont à l'encontre de la dérégulation en cours du marché européen de l'électricité, affirme Sydkraft, qui est détenue en partie par des capitaux allemands. Le gouvernement veut lui proposer de l'électricité produite par Vattenfall, en contrepartie de la fermeture du premier réacteur de la centrale d'ici à juillet 1998 et du second, en principe, avant juillet 2001. - (Corresp.)

■ ALBANIE: des unités spéciales de l'armée sont entrées, lundi 23 février, dans Shkodra (Nord) pour reprendre le contrôle de la ville, tombée dimanche aux mains d'un groupe armé qui a incendié et pillé des bâtiments officiels. Le préfet de Shkodra a décrété l'état d'urgence dans la soirée. En 1997, le pays avait connu une période d'anarchie après l'effondrement de la fédération de l'armée pyramidale, qui avait tué des milliers d'Albanais. - (AFP Reuters.)

■ ÉTATS-UNIS: le président Bill Clinton rendra visite, mercredi 25 février, aux rescapés des tornades qui ont fait au moins quarante-trois morts, des dizaines de blessés et des milliers de sans-abri dans la nuit de dimanche à lundi en Floride. « Il s'agit des tornades les plus dévastatrices de l'histoire de la Floride », selon les services de météorologie de Melbourne, près d'Orlando. - (AFP)

■ COLOMBIE: quatre personnes ont été tuées et trente-deux autres blessées par l'explosion d'une bombe dans le parc principal de San Vicente del Caguán, une localité du département de Cauca, au sud du pays. Les autorités ont attribué l'attentat aux guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). - (Corresp.)

■ ISRAËL: le premier ministre israélien, Benjamin Nétanياهو, a proposé, lundi 23 février, lors d'une émission télévisée, de mener des négociations intensives avec Yasser Arafat, en présence des Américains, pour parvenir à un accord définitif sur les territoires palestiniens. M. Arafat aurait accepté cette proposition à condition qu'« Israël respecte ses engagements dans les accords intérimaires sur l'autonomie palestinienne », selon l'un de ses collaborateurs. - (AFP Reuters.)

Le Japon prête 1,5 milliard de dollars à la Russie

MOSCOU. Le Japon a offert à la Russie 1,5 milliard de dollars de crédit, que Boris Eltsine a décidé de consacrer à la construction de logements pour les officiers démobilisés dans le cadre de la réforme de son armée. La double annonce fut faite lundi 23 février, à la fin d'une visite à Moscou du ministre japonais des affaires étrangères, Keizo Obuchi, et de la fête de l'armée russe. M. Eltsine et M. Obuchi ont fixé les dates du deuxième « sommet informel » entre le président russe et le premier ministre japonais: il se tiendra du 11 au 13 avril à Kawana, une station balnéaire japonaise.

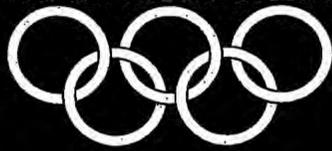
Samedi, un accord a été signé autorisant les Japonais à pêcher, moyennant une taxe, dans une zone de 12 milles marins autour des îles disputées des Kouriles, mais d'autres points, notamment sur la pêche du crabe, ne sont pas résolus. Le Kremlin a aussi souligné, lundi, la nécessité d'une approbation par les Parlements de l'accord de paix que le Japon et la Russie veulent signer d'ici à l'an 2000. - (Corresp.)

FRAN... Comité N... adidas CAR BL

الرياضة في فرنسا

(Publicité)

FRANCE



La magie olympique
a une nouvelle fois
rassemblé les peuples.

*Bravo
à nos médaillés*



KARINE RUBY (OR)



JEAN-LUC CRETIER (OR)



SEBASTIEN FOUCRAS (ARGENT)



PHILIPPE CANDELORO (BRONZE)



M. ANISSINA-G. PEIZERAT (BRONZE)



FLORENCE MASNADA (BRONZE)



S. GUILLAUME, N. BAL, L. ROUX, F. GUY (BRONZE)



E. LE CHANONY, B. MINGEON, E. HOSTACHE,
M. ROBERT (BRONZE)

**Merci
aux
2586 athlètes
du monde,
merci
à l'équipe de
France
olympique,
de nous avoir
offert
ces moments
d'émotion,
d'excellence
et de
fraternité.**

PHOTOS TEMPSORT

Comité National Olympique et Sportif Français



Jep 11/15/80

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

OUTRE-MER Les négociations entre le gouvernement, le FLNKS et le RPCR sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, interrompues depuis avril 1996 à l'initiative des indépendantistes, devaient reprendre, mardi 24 février, à Paris. Lionel Jospin devait présider la séance d'ouverture de ces pourparlers, prévus pour s'étaler, en une première session, sur trois jours. (DOCU-

MENT, resté confidentiel jusqu'à ce jour, avait été élaboré sous le précédent gouvernement pour permettre le règlement du « contentieux colonial ». Accepté comme base de discussion par le FLNKS, il devrait être à l'ordre du jour de la deuxième session de discussions, début mars. ● ANCIEN PRÉSIDENT du FLNKS, Paul Néaoutyine, président de l'Association des

maires de Nouvelle-Calédonie, exprime l'espoir que la gauche « plurielle », associant le PCF et les Verts, adopte la perspective de la décolonisation. (Lire aussi notre éditorial page 13.)

La Nouvelle-Calédonie répare son avenir avec la gauche « plurielle »

La reprise des discussions sur le statut du territoire, avant le référendum prévu pour cette année, donne aux indépendantistes l'espoir d'être mieux compris par l'actuelle majorité qu'par la précédente et d'aller plus loin qu'ils n'avaient pu le faire après les accords de Matignon

UNE QUINZAINE de délégués du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) de Nouvelle-Calédonie est arrivée, ces derniers jours, en métropole, par convois séparés. Les derniers ont posé le pied sur l'aéroport de Roissy, à l'aube du mardi 24 février, en compagnie de leurs adversaires politiques du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste), afin de s'entretenir le jour même avec Lionel Jospin. L'affaire est d'importance : voilà près de deux ans que les négociations officielles - sur l'avenir institutionnel du territoire ont été suspendues à l'initiative du FLNKS. Or, la loi référendaire du 9 novembre 1988, qui avait suivi les accords de Matignon, signés au printemps précédent, fixe une date-butelle, celle du 31 décembre, pour que les Calédoniens concernés puissent se prononcer, favorablement ou non, sur leur indépendance.

Le 18 avril 1996, alors que, dans un louable souci d'anticipation, le premier ministre de l'époque, Alain Juppé, cherche à forcer la voie d'un consensus, deux faits vont provoquer le raidissement des responsables indépendantistes. Le matin, dans *Le Figaro*, plusieurs d'entre

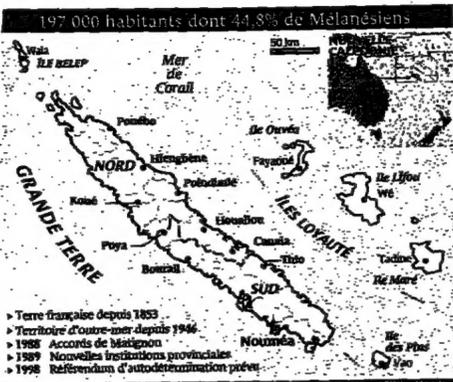
eux découvrent un « document de travail », co-signé par trois de leurs camarades, et non des moindres, qui établit que la Nouvelle-Calédonie pourrait demeurer « au sein de l'ensemble français ». Le document, dont l'authenticité n'a jamais été contestée, a été remis quelques jours plus tôt par Jacques Lafleur, président du RPCR, à l'un de ses collègues de l'Assemblée nationale, Alain Peyrefitte, par ailleurs président du comité éditorial du *Figaro*.

Le deuxième incident est provoqué par le premier ministre lui-même, dont le discours, assez maladroitement, marque une préférence pour « une solution de large autonomie au sein de l'ensemble français ». Selon les habitudes du FLNKS, la délégation indépendante ne laisse rien paraître de sa déconvenue à sa sortie de l'hôtel Matignon mais, dans la soirée, l'explication est vive.

« TRAITRES » RÉDUITS AU SILENCE

Les négociations sont aussitôt suspendues. Deux des « traitres », François Burck, alors président de l'Union calédonienne (UC), composante majoritaire du FLNKS, et Léopold Jorédié, président de la province Nord, sont peu après condamnés au silence, tandis que le troisième, Roch Wamytan, président du FLNKS, est en quelque sorte placé sous haute surveillance. Leurs remplaçants, qui n'ont pas de mandats électifs au sein du Congrès du territoire, s'engouffrent alors dans l'urgence du « préalable minier ». Sous des modalités qui ont varié, ils revendiquent le droit pour la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), le bras armé, sur le plan économique, de la province Nord à majorité indépendantiste, d'avoir accès à une ressource suffisante pour alimenter une nouvelle usine de traitement du nickel.

Une seule usine existe actuellement sur le « Callou ». Elle est propriété de la SLN, filiale du



groupe Eramet, lui-même contrôlé à 55 % par l'Etat et, pour le reste, par des fonds de pension américains. Eramet n'a nullement envie de voir arriver le numéro 2 mondial du nickel, Falconbridge, associé à la SMSP pour le projet d'usine du Nord. Le bras de fer entre Eramet et la SMSP, doublé de tergiversations, à Paris, entre le ministre de l'Outre-mer, celui des finances et celui de l'Industrie, a duré près de deux ans, jusqu'à ce qu'un accord soit enfin conclu le 1^{er} février. Là où le gouvernement de M. Juppé avait échoué à se faire entendre de la technocratie financière et minière - un peu faite de temps du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale -, l'équipe de M. Jospin est parvenue, avec sept mois de plus, à un accord, si fragile soit-il encore.

La longue parenthèse du nickel étant refermée, Jean-Jack Quyranne, secrétaire d'Etat à l'Outre-mer, a pu ainsi réintervenir, le 17 février, les partenaires des accords de 1988, ceux de Juin à Matignon, les plus connus, et ceux, plus précis, qui avaient suivi, en août, rue Ou-

Nidoish Naisseline, président de libération kanak socialiste (LSK), petite formation indépendantiste non membre du FLNKS ; et à Louis Kioira Uregui, président de l'Union des syndicats des travailleurs kanak et exploités (USTKE), qui, depuis 1988, s'est retiré du FLNKS.

Sont exclus, en revanche, tous ceux qui, dans le camp indépendantiste, s'étaient engagés, dès le mois de décembre, dans une négociation bilatérale avec le RPCR. Les Calédoniens d'origine européenne, qui veulent secouer le joug quel que soit le régime, ne sont pas davantage représentés. Le gouvernement a fait le choix de respecter et de « prolonger l'inspiration des accords de Matignon ». Sa tâche s'annonce rude.

Modestement, il attend surtout de la reprise des discussions politiques, outre un bilan des dix années écoulées, la fixation d'une méthode et d'un calendrier de négociations. Or, celles-ci doivent porter non seulement sur le futur statut de l'archipel - indépendance, indépendance-association ou autonomie accrue ? - mais aussi sur les compétences qui seraient dévolues aux autorités du territoire en ma-

tière de flux migratoires, de maîtrise du sol et du sous-sol, de fiscalité, de relations extérieures, etc. « Dès 1998, une réponse claire et sans ambiguïté doit être apportée à la revendication nationaliste canaque », a prévenu M. Wamytan au congrès du FLNKS.

Bien que conseillé par des hommes qui ont été en poste en Nouvelle-Calédonie, le gouvernement a quelque peine à cerner les objectifs de la nouvelle direction de l'Union calédonienne, plus radicale que la précédente, de même que les équilibres internes au FLNKS. Ce n'est que de justesse qu'après le préalable minier, les indépendantistes n'ont pas posé, comme nouveau préalable, le règlement du « contentieux colonial ». Grâce à la modération de M. Lafleur, qui doit aussi contenir l'impétuosité de ses propres troupes, une négociation bilatérale Etat-FLNKS doit avoir lieu à ce propos, début mars, parallèlement aux discussions trilatérales sur l'avenir institutionnel du territoire.

DISCUSSIONS SOUTERRAINES
Enfin, si la solution finale s'approche de la formule de l'Etat associé, voulue par les indépendantistes, il faudra, de surcroît, enclencher une réforme constitutionnelle devant des parlementaires dont l'immense majorité, aujourd'hui, ne connaît pas l'enjeu. Un enjeu que le président de l'UC, Bernard Lepeu, l'ancien descendant d'un Breton, résume soûvent de cette manière, un peu provocatrice : « Est-ce qu'une fois au moins, la France va réussir un processus de décolonisation ? »

Bref, la négociation qui s'engage au grand jour connaît, ensuite, des phases souterraines, voire clandestines. Cela peut durer des semaines ou des mois. Comme le dit un proche du premier ministre, les trois parties sont au pied d'un immense tas de sable.

Jean-Louis Saux

TROIS QUESTIONS... PAUL NÉAOUTYINE

1 Vous avez été président du FLNKS de 1989 à 1995 et vous venez d'être réélu président de l'Association des maires de Nouvelle-Calédonie. Quel bilan dressez-vous, à ce double titre, des dix années écoulées ?

Ces années ont permis une évolution dans les mentalités, en particulier en dehors du « Grand Nouméa ». La provincialisation du territoire, la mise en place d'équipements publics et collectifs ont donné satisfaction, ce qui confirme bien que la gestion de proximité constituait un manque par le passé. En revanche, on n'a pas constaté d'amorce du rééquilibrage économique par le biais de l'investissement productif privé. On n'a pas davantage observé la permanence d'un soutien actif de l'Etat, qui s'est souvent contenté d'appliquer les mécanismes institutionnels. La première équipe a fait preuve d'activisme. Mais ce ne fut pas le cas des suivantes. Après la défaite de la gauche, en 1993, l'Etat s'est contenté de laisser couler. Quant au RPCR, il n'a pas, non plus, joué le jeu des accords de Matignon : il s'est contenté d'asseoir son influence, au niveau économique, dans le « Grand Nouméa », parmi les populations qui l'intéressent, mais au détriment de la brousse.

2 Êtes-vous satisfait d'avoir de nouveau à traiter avec un gouvernement socialiste ?

Nous sommes intéressés par l'idée de devoir discuter avec un gouvernement de gauche. Il n'empêche qu'en 1988 nous n'avons pas obtenu que la décolonisation soit ouvertement inscrite dans le processus des dix années prévues par les accords de Matignon, mais comme, à notre avis, l'histoire ne se répète pas selon les mêmes schémas, ce coup-ci, avec la gauche plurielle, on devrait pouvoir aller plus loin, afin que l'avenir du pays s'inscrive, une fois pour toutes, dans le sens de la décolonisation. Ce sera l'enjeu de la discussion que nous aurons avec l'Etat les 2, 3 et 4 mars.

3 Est-il encore possible de respecter le calendrier imposé par la loi référendaire de 1988 ?

Pour cela, il faut trouver un accord au plus tôt sur le « noyau dur » de la négociation, afin que la réforme constitutionnelle, rendue nécessaire par l'invention d'un dispositif particulier, puisse être examinée dès les mois de septembre.

Propos recueillis par Franck Madauf (à Nouméa)

Le document confidentiel sur le « contentieux colonial »

LE 14 FÉVRIER, devant le 17^e congrès du FLNKS, le président du mouvement indépendantiste, Roch Wamytan, a évoqué le problème du « contentieux colonial » entre l'Etat français et le peuple canaque en estimant que celui-ci ne devait pas apparaître « comme un second préalable » à la discussion entre les trois partenaires des accords de Matignon. « Le point de départ, a-t-il ajouté, pourrait être le document de l'ancien ministre des DOM-TOM, M. de Peretti, transmis au FLNKS le 4 septembre 1996 et dans lequel le gouvernement mettait, noir sur blanc, sa façon de comprendre la revendication nationaliste canaque et ses propositions d'accompagnement du peuple canaque vers la restitution de sa souveraineté et la décolonisation du pays canaque par un geste fort. » Ce document, demeuré jusqu'ici confidentiel et que l'actuel gouvernement ne renie pas, doit servir, pour les Kanaks, de « document de référence » dans les négociations bilatérales qui doivent s'engager, les 2,

3 et 4 mars, entre l'Etat et le FLNKS, parallèlement aux discussions politiques sur l'avenir institutionnel du territoire. Sans trop savoir encore quelle forme il pourra prendre, les indépendantistes mélanésiens attendent, en effet, de la France un « geste fort », présenté comme un « acte de repentance » vis-à-vis de la prise de possession unilatérale de la Nouvelle-Calédonie par la France le 24 septembre 1853. Le document de quatre pages transmis par M. de Peretti, quatre mois après la suspension des négociations politiques, avait, bien évidemment, reçu l'agrément du premier ministre de l'époque, Alain Juppé, et du président de la République, Jacques Chirac, lequel pourrait être directement concerné par l'accomplissement du « geste fort » attendu. Il avançait quatre « principes pouvant servir de base à un accord politique pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie ». En voici les principaux extraits : « 1. L'Etat reconnaît solennellement que les

conditions dans lesquelles a été conduite la colonisation de la Nouvelle-Calédonie ont porté atteinte à la dignité des Canaques (...). Des spoliations foncières et des déplacements forcés de clans, des révoltes et leur répression témoignent des excès de cette période. Dans un monde marqué par l'eurocentrisme, la France n'a pas reconnu aux populations mélanésiennes les droits élémentaires que ses propres principes constitutionnels garantissent aux citoyens français. » Le texte préconise, par ailleurs, « la reconnaissance, au plus haut niveau de l'Etat, des conditions dans lesquelles s'est opérée la colonisation ». « 2. L'Etat reconnaît au peuple calédonien la maîtrise de son destin. » Reconnaisant « le droit à l'autodétermination », le texte précise : « Le FLNKS et d'autres organisations s'inscrivent sans ambiguïté dans une perspective d'accès à l'indépendance. L'Etat reconnaît la légitimité de cette revendication politique, comme il reconnaît la légitimité de la revendication du RPCR et d'autres forma-

tions politiques pour le rattachement à la France. » « 3. Des règles d'organisation politique, économique et sociale qui concrétisent l'existence d'un lien renouvelé avec la France (...). Dans cet esprit, le gouvernement souhaite que la relation entre la France et les Calédoniens soit renouvelée par l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre d'interdépendances reconnues avec l'Etat. » « 4. Un processus démocratique qui associe tous les Calédoniens. » Il est précisé, à ce propos, que « le texte soumis au référendum contiendra notamment les règles juridiques, en vertu desquelles les populations de Nouvelle-Calédonie telles que définies par la loi référendaire du 9 novembre 1988, disposeront, de façon irréversible, à leur initiative et au moment où elles l'estimeront opportun, des moyens d'exercer leur droit à l'autodétermination. »

J.-L. S.

De la prise d'otages d'Ouvéa aux accords sur le nickel

● 22 février 1988 : un groupe du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) prend en otage, à Poindimié, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, 9 gendarmes, pendant quelques heures.

● 22 avril : un « commando » du « comité de lutte » local du FLNKS attaque la brigade de gendarmerie de Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa. 4 gendarmes sont tués, 2 blessés, et 27 pris en otage.

● 24 avril : le premier tour de l'élection présidentielle et les élections régionales sont boycottés par les indépendantistes. Des affrontements opposent des Kanaks aux gendarmes, une situation insurrectionnelle s'installe et une polémique échauffe entre Jacques Chirac, premier ministre, et François Mitterrand, chef de l'Etat.

● 5 mai : l'armée donne l'assaut à la grotte où sont détenus les otages qui sont tous libérés sains et saufs. 2 militaires sont tués, ainsi que 19 militants canaques au cours de l'opération « Victor » qui avait reçu le feu vert de François Mitterrand et de Jacques Chirac.

● 15 mai : une mission de conciliation dirigée par Christian Blanc est chargée, par le nouveau premier ministre, Michel Rocard, de « rétablir le dialogue ». Arrivée à Nouméa le 20, elle s'entretient avec toutes les parties jusqu'au 7 juin.

● 26 juin : un accord sur l'avenir du territoire est conclu, à l'hôtel Matignon, sous l'égide de M. Rocard, entre le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) conduit par Jacques Lafleur, député RPR, et le FLNKS, dirigé par

Jean-Marie Tjibaou. Il prévoit la reprise en main provisoire, par l'Etat, de l'administration locale et l'organisation d'un référendum sur le statut du territoire, à l'automne.

● 4 et 6 juillet : le texte des accords de Matignon fait l'objet d'un consensus à l'Assemblée nationale, puis au Sénat.

● 6 novembre : le « oui » l'emporte au référendum avec 79,99 %, mais l'abstention atteint le niveau record de 63,1 %. En Calédonie, le « oui » recueille 57 %, mais le « non » est majoritaire à Nouméa. Le texte prévoit un référendum en Nouvelle-Calédonie, en 1998, sur l'autodétermination.

● 4 mai 1989 : Jean-Marie Tjibaou et son second Yvonne Yevéne sont assassinés à Ouvéa par un indépendantiste extrémiste ka-

nak. M. Rocard se rend aux obsèques à Nouméa. François Burck prend la succession de Jean-Marie Tjibaou, le 20, à la tête de l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS.

● 11 juin : aux élections provinciales, le RPCR obtient 27 des 54 sièges du Congrès du territoire. Le FLNKS, qui en a 19, obtient la majorité absolue dans deux des trois assemblées issues du découpage en trois provinces.

● 24 mars 1990 : élu à la présidence du FLNKS, Paul Néaoutyine réaffirme l'engagement de son mouvement dans les accords de Matignon.

● 27-28 avril 1991 : M. Lafleur propose la recherche d'une « solution consensuelle » qui éviterait un « référendum-couperet ».

● 9 juillet 1995 : le RPCR perd la majorité absolue au Congrès.

● 19 avril 1996 : le FLNKS suspend les discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, entamées la veille.

● 30 janvier 1997 : recevant deux délégations du RPCR et du FLNKS, le premier ministre, Alain Juppé, permet la reprise de la discussion.

● 9 juillet : le nouveau premier ministre, Lionel Jospin, nomme Philippe Essig comme médiateur sur le dossier du nickel. Il remet, le 1^{er} novembre, son rapport approuvant le projet d'accord avec Eramet sur le partage du minéral.

● 29 décembre : des dissidents du FLNKS commencent à discuter avec les anti-indépendantistes.

En 1997, le commerce extérieur a enregistré un excédent record de 173 milliards de francs

La hausse des exportations permet à la France de stabiliser sa part du marché mondial

Le commerce extérieur français a enregistré un excédent record de 173,4 milliards de francs en 1997 contre 86,1 milliards de francs en 1996. Il est

maintenant structurellement bénéficiaire, grâce notamment à un redressement de la balance industrielle, positive l'an passé de 117 milliards de francs. La bonne compétitivité des entreprises ne permet toutefois à la France de stabiliser ses parts du marché mondial.

C'EST UN NOUVEAU record : le commerce extérieur français a enregistré un excédent de 173,4 milliards de francs en 1997, selon les données provisoires publiées, mardi 24 février, par la direction des douanes. Par rapport à 1996, année au cours de laquelle le solde avait déjà atteint un sommet, à 86,1 milliards de francs, la France a donc amélioré son excédent de 87,3 milliards de francs - ce qui constitue un doublement - dont 61 milliards dans les seuls pays de l'Union européenne.

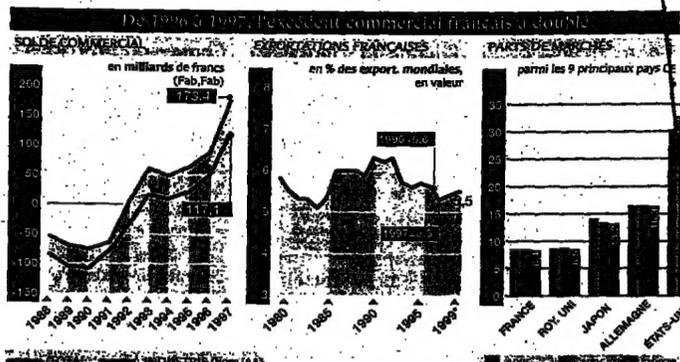
Les résultats commerciaux attestent du chemin parcouru par la France, depuis le tournant de la rigueur de 1982. Alors qu'à l'époque le commerce extérieur était le talon d'Achille de l'économie française, la politique de « désinflation compétitive » et de désindexation des salaires sur les prix a permis au commerce extérieur de reprendre pied. Encore déficitaire de 54 milliards de francs en 1988, ce déficit a renoué avec les excédents en 1992, et, depuis, les résultats n'ont cessé de s'améliorer.

Les résultats de l'industrie - front décisif de la guerre commerciale - sont encore plus spectaculaires. Dans ce poste, la balance, qui était déficitaire de 85 milliards de francs en 1988, est devenue positive de 49,2 milliards de francs en 1996 et 117,1 milliards de francs en 1997. Plus traditionnel, l'excédent agricole mensuel a, lui, atteint, 64,3 milliards de francs en 1997.

DEMANDE INTERIEURE FAIBLE

Ces seuls chiffres permettent de cerner l'origine de ces performances. Sont-elles de nature conjoncturelle ? Ou l'a beaucoup dit au cours de ces dernières années. Quand, en 1993, la France a enregistré un solde positif de 60 milliards de francs, on a, à l'époque, parlé d'un « excédent de récession », suggérant ainsi que la faiblesse de la demande interne et donc le bas niveau des importations étaient à l'origine de cette tendance, beaucoup plus que le dynamisme des exportations.

Pour 1997, on pourrait donc penser, une nouvelle fois, que des raisons conjoncturelles ont joué. D'abord, la France a connu une demande intérieure très peu dynamique et, du même coup, la hausse des importations (+ 8,3 % à 1 506,1 milliards de francs) a été contenue. En revanche, la demande



De 1980 à 1997, l'excédent commercial français a doublé. Les exportations françaises ont représenté 5,5 % des exportations mondiales en valeur en 1997. Parmi les 9 principaux pays de l'OCDE, la France est le 4^e en valeur.

étrangère adressée à la France a été très forte, gonflant du même coup les exportations (+ 13,7 %, à 1 679,6 milliards de francs). En clair, un décalage de conjoncture est opportunément venu gonfler les statistiques.

On peut aussi relever que le commerce extérieur a profité de conditions monétaires très avantageuses. Avec un dollar dont le cours moyen est passé de 5,10 francs en 1996 à 5,80 francs en 1997, les prix des importations libellées dans cette monnaie ont été renchérissés tandis que ceux des produits français sont devenus plus compétitifs à l'exportation. Enfin, le marché automobile a été fortement perturbé : la fin de la prime automobile, en France, a freiné les importations tandis que la mise en œuvre de dispositifs voisins en Espagne ou en Italie a stimulé les exportations, l'excédent de ce secteur étant au total majoré artificiellement de 34 milliards de francs.

Il reste que le bilan de 1997 apporte une nouvelle preuve que les résultats restent excellents, en période de stagnation comme en période de reprise. Le commerce extérieur est donc non pas conjoncturellement mais structurellement excédentaire.

Faut-il en conclure que la compétitivité des produits français est maintenant excellente ? C'est la question décisive, mais aussi la plus difficile à percevoir. Établie par l'OC-

DE, une première série statistique laisse à penser que les parts du marché mondial détenues par la France (part des exportations françaises dans les exportations mondiales) ont culminé à 6,3 % en 1990, avant de retomber à 5,6 % en 1996 et 5,3 % en 1997. Ce sont sur ces chiffres que le patronat s'appuie pour démontrer rituellement que la France perd du terrain dans la compétition mondiale.

CHIFFRES TROMPEURS

Cette indication est trompeuse, car elle suggère que la compétitivité des firmes hexagonales se dégrade, alors que, la tendance au rebond, qui touche la plupart des grands pays industrialisés, est d'abord le produit de la montée en puissance des pays émergents et de la redistribution du commerce mondial. De plus, ces chiffres sont appréciés en valeur et ne prennent donc pas en compte les variations de changes.

La direction de la prévision du ministère des finances dispose d'un autre indicateur, qui est celui des parts de marché relatives en volume de la France dans l'ensemble des neuf principaux pays de l'OCDE. Cet indicateur laisse apparaître que les parts de marché de la France, qui avoisinaient 10 % au début des années 80, ont effectivement fléchi tout au long de cette décennie, mais ensuite, elles se sont stabilisées à partir des années 1993-1994. Ces

parts de marché seraient ainsi évaluées à 8,4 % en 1997, après 8,5 % en 1996.

Les statistiques disponibles, toujours difficiles à interpréter, confirment donc que le commerce extérieur français est dynamique. Le bilan de 1997 en est une nouvelle illustration puisque les exportations, en hausse de 13,7 %, ont progressé plus vite que le commerce mondial (près de + 8 %). Mais il ne s'agit sans doute que d'un rattrapage. En quelque sorte, la France qui a longtemps été « décrochée » du peloton des grands pays développés, revient dans la norme : son excédent commercial devrait correspondre, en 1997, à environ 2 % de son produit intérieur brut, un taux identique à celui du Japon, mais encore inférieur à celui de l'Italie (2,8 %) ou des États-Unis (2,7 %). Ce constat n'annule pas la prouesse de 1997 ; mais, à tout le moins, il la relativise.

D'ailleurs, il n'est pas sûr que la cuvée 1998 soit aussi bonne que celle de 1997. Pour la première fois, en décembre 1997, la France a enregistré un déficit de 2,6 milliards de francs avec les pays d'Asie en développement rapide, alors qu'un cours des onze premiers mois de l'année l'excédent avait atteint 8,5 milliards de francs. C'est le premier contre-coup de la crise asiatique.

Laurent Mauduit

Aménagement du territoire et audiovisuel : les projets sont reportés à l'automne

Le cumul des mandats en discussion fin avril

LE MINISTRE des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a rendu public, mardi 24 février, l'ordre du jour prévisionnel du Parlement jusqu'à la fin de la session. Le gouvernement a décidé de ne pas y faire figurer les projets de loi sur l'audiovisuel et l'aménagement du territoire. Avant d'interrompre leurs travaux, du 6 au 23 mars, en raison des élections cantonales et régionales, députés et sénateurs seront invités à adopter définitivement plusieurs textes en navette, parmi lesquelles les propositions de loi relatives au fonctionnement des conseils régionaux et aux activités sportives.

Le projet de loi sur la nationalité devrait être définitivement adopté avant les élections. Ce n'est pas le cas du texte sur l'immigration : les députés devaient procéder à une nouvelle lecture, mercredi 25 et jeudi 26 février, mais les sénateurs ne seront à nouveau saisi du projet Chevènement que le 7^e avril.

Outre la poursuite de l'examen de différents textes, parmi lesquels le projet de loi sur les 35 heures, en deuxième lecture à l'Assemblée nationale fin avril, les parlementaires retrouveront, entre début avril et fin juin, le rythme de croisière qu'ils

avaient connu à l'automne. Ils seront saisis de plusieurs nouveaux projets. Celui sur les exclusions, examiné en première lecture à l'Assemblée nationale début mai, devrait être définitivement adopté avant la fin de la session. Ce devrait être également le cas du texte portant diverses dispositions en matière économique et financière, ainsi que de la réforme du statut de la banque de France.

D'ici fin juin, les parlementaires entameront l'examen d'une douzaine d'autres textes. Parmi ceux-ci figurent les projets de loi, organique et ordinaire, sur le cumul des mandats, que les députés discuteront en première lecture fin avril, ainsi que le projet de loi d'orientation agricole, et des textes sur le dopage ou encore les polices municipales.

Le chantier de la réforme de la justice sera partiellement entamé avec l'examen des textes relatifs à l'accès au droit, à la procédure pénale et à la présomption d'innocence. Les révisions constitutionnelles, parmi lesquelles la réforme du conseil supérieur de la magistrature, ne figurent pas dans ce programme prévisionnel.

Jean-Baptiste de Montvalon

DÉPÊCHES

RÉGIONALES : Philippe Séguin rejette toute perspective d'alliance entre le RPR et le Front national, dans un entretien au quotidien dijonnais *Le Bien public* (daté 24 février). « Il n'est pas question de faire alliance, si peu que ce soit, avec un parti dont nous ne partageons ni les idées - quand il en a -, ni les fantasmes, ni les méthodes », réaffirme le président du RPR. Le délégué général du FN, Bruno Mégret, avait renouvelé, dimanche 22 février, ses offres de discussions « au cas par cas » avec la droite pour l'élection des présidents de région.

COHABITATION : Laurent Fabius déplore la cohabitation à répétition. Intervenant, lundi 23 février, en ouverture d'un colloque sur le 150^e anniversaire des révolutions de 1848 en Europe, le président de l'Assemblée nationale a déclaré : « Que la cohabitation, d'exception dévienne règle, n'est pas forcément un signe de bonne santé. (...) Que le président de la République se retrouve en fait chef de file de l'opposition est assez baroque. » « Il faudra bien se saisir de ces problèmes », a-t-il conclu.

MOUVEMENT DES CHÔMEURS : les collectifs de chômeurs AC 1 et MNCP, ainsi que plusieurs associations et syndicats appellent à un rassemblement, mardi 24 février à Paris, pour exiger la « libération immédiate » de quatre manifestants incarcérés à la mi-février à l'issue d'incidents survenus dans un magasin de dépôt-vente de la capitale. Dans un communiqué commun diffusé lundi, les collectifs AC 1, MNCP, les syndicats FSU, SUD-PTT, CGT Finances et CFTD en litta dénoncent à propos de ces incarcérations, « une tentative polémique (...) pour discréditer le mouvement des chômeurs ».

ACCIDENT : le candidat tête de liste du Front national aux élections régionales en Haute-Loire, Thierry Odier Cenat de l'Herm, 37 ans, est décédé, lundi 23 février, dans un accident de voiture. Il sera remplacé dans la campagne par le numéro deux de la liste, Paul Brulé.

La gauche n'ose guère tirer profit de l'affaiblissement de la droite en Lorraine

MEIZ
de notre envoyé spécial
La Lorraine aime l'ordre, et la droite lorraine plus encore ! C'est pourtant un beau charivari qu'elle fait entendre depuis plusieurs semaines dans les deux principaux départements de la région, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. La Lorraine aime l'ordre, et Philippe Séguin a tenté d'en remettre, en coupant quelques têtes, sous l'œil amusé d'une gauche qui ose à peine espérer tirer profit de son succès aux législatives de juin 1997 et de cet affaiblissement de la droite.

Au lendemain de la date limite pour le dépôt des listes régionales, le président du RPR à ex-chu du RPR François Guillaume, entré en dissidence contre la liste d'union RPR-UDF conduite par Claude Gaillard (UDF-DL). « Un non-événement », a commenté le député de Meurthe-et-Moselle, fort de sa réélection, le 14 décembre 1997, à Lunéville, lors d'une législative partielle.

Une autre tête est tombée, en Moselle cette fois : Jean-Louis Masson s'est mis « en congé » du RPR, qui avait refusé de soutenir sa liste. Le parti gaulliste a retiré son soutien à la liste (RPR-UDF) conduite par le président (RPR) du conseil général de la Moselle, Philippe Lerou, et dissous le comité départemental de la Fédération mosellane.

L'UDF n'est pas en meilleure forme. Président de la région depuis 1992, Gérard Longuet, tête de liste RPR-UDF dans la Meuse, a perdu son siège de député en 1997 et reste sous le coup de plusieurs mises en examen. Maître de Nancy,

André Rossinot (UDF, rad.) s'est mal remis, lui aussi, de son échec aux dernières législatives. Quant à l'incassable maire de Metz, Jean-Marie Rausch, tête d'une liste divers droite en Moselle, il prépare sa revanche.

À la présidence de la région entre 1982 et 1992, M. Rausch n'a jamais oublié ce jour de mars 1992 où, ministre délégué aux postes et télécommunications d'Edith Cresson, puni pour avoir bénéficié de voix du FN qu'il ne sollicitait pas, il dut céder son fauteuil à M. Longuet. Une revanche ? Allons donc ! « C'est une réaction de femme trompée. Et puis une revanche sur qui ? », En 1992, dit-il, « je suis parti volontairement, car je ne supportais pas le soupçon ». « En vingt-sept ans de mandats, moi, je n'ai jamais été inculpé, ni mis en examen. C'est une fierté ! », affirme l'ancien ministre. Les ombres de Masson, Gaillard et Longuet passent...

Au milieu de ces convulsions, M. Longuet n'a pas de mal à dresser le bulletin de santé de la droite. « L'élection de Chirac et la défitte de Juppé n'ont pas permis à la Lorraine de retrouver son équilibre politique depuis 1995 », regrette-t-il. Une partie du RPR s'est encore radicalisée, autour de Jean Kiffer et de M. Masson en Moselle, de M. Guillaume en Meurthe-et-Moselle. « Il est clair qu'ils ratissent de notre côté », s'inquiète Jean-Claude Bardet, le chef de file de l'extrême droite au conseil régional, qui se fait fort de passer de 9 à 14 sièges (sur 73) dans la prochaine assemblée régionale.

Aujourd'hui travaillée par la

poncée du FN, la région reste une vieille terre de droite, où RPR et UDF se partagent les quatre conseils généraux (Meuse, Vosges, Moselle, Meurthe-et-Moselle) et la quasi-totalité des grandes villes.

« 2 OU 3 SIÈGES PRÈS »

La gauche plurielle peut-elle créer une dynamique à partir du succès inespéré des dernières législatives, où elle a remporté 15 sièges sur 23, alors que sa déroute de 1993 ne lui en avait laissé que trois ? En dépit des Verts, partis seuls en

campagne, et de la présence de listes d'extrême gauche (LO, LCR), elle a composé une liste PS-PCF dans chaque département.

Prudent, Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, tête de liste (PS) en Moselle, n'est pas certain de tirer profit de l'affaiblissement de la droite. Si la victoire est portée de main, se hasarde-t-il, elle se jouera « à un ou deux sièges ». A condition, souligne-t-il, que la gauche présente une alternative à la gestion de la droite.

Le sort judiciaire de M. Longuet est loin d'être réglé

L'ANCIEN MINISTRE (UDF-DL), Gérard Longuet, est loin d'être débarrassé de ses soucis judiciaires. Saisie, depuis le 31 octobre 1994, de plusieurs dossiers concernant M. Longuet, le juge d'instruction parisien, Mireille Filippini n'a, à ce jour, renvoyé l'ancien président de la région Lorraine devant le tribunal que pour l'affaire de la construction de sa villa de Saint-Tropez (Var). Jugé, à Paris, le 9 octobre 1997, pour « recel d'abus de crédit », il a été relaxé en première instance. Le parquet a fait appel.

Les enquêtes en cours concernent deux sociétés, Investel et la Financière de l'Arcade, créées en 1989. Elles ont permis à M. Longuet, leur PDG, de réaliser, en deux ans, dans le cadre d'une opération financière visant le groupe Radio Nostalgie, une plus-value de 2,4 millions de francs pour une mise initiale de 65 000 francs. Les

policiers en charge des recherches ont, par ailleurs, découvert l'existence d'un versement suspect de près de 4 millions de francs sur le compte d'une société néerlandaise, Media communication investing, à Amsterdam. Communiqué au juge au mois de juillet 1996, cette information n'a, semble-t-il, pas encore été exploitée par M^{me} Filippini.

M. Longuet a également été mis en examen dans l'affaire du financement du Parti républicain (PR). Le Groupement des régies réunies, chargé de gérer la régie publicitaire du PR, commercialisait au prix fort des pages vendues dans des revues proches de ce parti. L'instruction a permis de démontrer que cet organisme versait ces fonds dans les caisses du parti de M. Longuet. Entre 1988 et 1992, près de 19 millions de francs d'espaces publicitaires ont ainsi été facturés à SFR,

filiale de la CGE. L'enquête a mis en évidence l'utilisation de « vales de billets » lors de la manipulation des fonds et l'existence de comptes bancaires en Suisse destinés par lesquels transitaient les sommes reçues. M. Longuet nie avoir joué tout rôle dans la gestion de l'argent du parti.

Le 16 novembre 1997, l'ancien ministre a été mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux », toujours par Mireille Filippini, dans l'affaire dite « des affaires personnelles » de M. Longuet. La justice le soupçonne d'avoir perçu indûment, via sa société Avenir 55, 1,138 million de francs de la Cogedim pour deux rapports. Après cette dernière mise en examen, M. Longuet a dénoncé, mercredi 18 février, « l'action insidieuse des officines ».

Jacques Follorou

Jean-Michel Bezat

Jeune 1950

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

QUARTIERS La « Muraille de Chine », une immense barre HLM de cinq cents logements, dans le quartier de Montchovet à Saint-Etienne, sera bientôt détruite. La décision a

été prise en décembre 1997, demande des élus et du bailly qui estiment que les nombreux actions sociales et de réhabilitation ont échoué. ● CETTE OPÉRATION

est la plus importante de celles acceptées par l'Etat en 1997. En tout, près de 7 000 logements sociaux devraient être démolis. Ces opérations sont souvent contestées, quand elles ne s'accompagnent pas d'une restructuration urbaine d'ampleur ou quand elles ne sont que l'occasion de « disperser » un concentré de misère sociale. ● LE

RAPPORT Sœur sur la ville, remis le 13 février à Martine Aubry, estime nécessaire de poursuivre ces destructions, mais plusieurs spécialistes s'interrogent sur leur bien-fondé.

Souvent contestées, les destructions de logements HLM se multiplient

Près de 7 000 d'entre eux seront détruits cette année. Menées sous la pression des bailleurs, ces opérations ne s'accompagnent pas toujours de relogements et de plans de restructuration urbaine. A Saint-Etienne, la « muraille de Chine » est promise à la démolition

SAINT-ETIENNE de notre envoyée spéciale Elle dit habiter au bâtiment A, « pas à la « muraille de Chine », cette invention de journalistes qui

REPORTAGE 500 logements seront supprimés, les problèmes sociaux demeurent

nous a fait tellement de mal ». Au dixième étage, Jeanine Garnier, soixante-dix ans, profite pour quelques mois encore de la vue imprenable sur les contreforts des monts du Pilat, qu'elle montre à tous ses visiteurs. En effet, il y a des arbres, des pentes douces qui descendent vers le centre-ville, tout proche, que l'on surplombe. Arrimée à son bâtiment depuis trente-deux ans, régnant sur son « allée », où elle joue « un peu » les assistantes sociales, Jeanine Garnier est nostalgique. Elle a connu Montchovet, ce quartier du sud-est de Saint-Etienne, avant que l'autoroute vienne le couper en deux, quand on ne disait pas encore « la muraille de Chine » pour désigner son immeuble, quand on y logeait des fonctionnaires, « même des agents de la police nationale ».

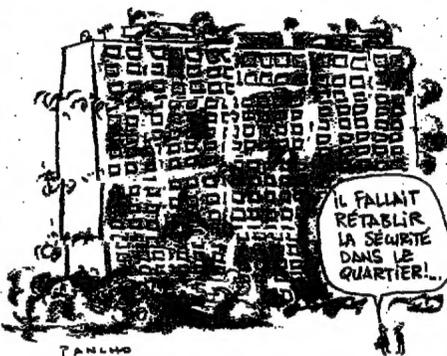
puis elle passe bien à la tête, alors, quel qu'il arrive, c'est elle qui est montrée du doigt.

Pourtant Jeanine Garnier n'a pas tort quand elle vante la vie associative, les réseaux de solidarité, la bonne implantation des services publics et autres, qui ne donnent pas de ce quartier l'impression d'un lieu abandonné. Poste, Sécurité sociale, commerces, bureau de police, halte-garderie, MJC, pôle médical et marché le jeudi : tout est là, à portée de main, juste au pied de cette « muraille » qui va disparaître.

On en parlait depuis plus de dix ans, la décision a été arrêtée en décembre 1997. La « muraille » tombera en 1999. Haute de seize étages, longue de deux cent soixante-dix mètres, elle est posée comme un immense paquebot sur la colline. Sur les cinq cents logements, les trois quarts sont aujourd'hui vides. La « muraille » sera, pour des raisons techniques démontée puis cassée à la boue. Il n'y aura pas de destruction spectaculaire, comme aux Minguettes ou à Saint-Denis. Guy Giraud, vice-président du conseil général, adjoint au maire (UDF) de Saint-Etienne et président de l'OPAC, l'Office public d'HLM propriétaire de l'immeuble, aurait préféré, il l'avoue, une belle explosion.

En effet, les élus ne dissimulent pas qu'ils entendent faire de cette opération une action symbolique qui signera la « reprise en main » du quartier. Ce projet de démolition est le plus important de ceux qu'a acceptés de financer le ministère de l'équipement en 1997.

Après avoir, pendant longtemps, mis son veto et misé sur la réhabilitation et le développement social



du quartier, l'état à l'im par captiver. Montchovet est un cas d'école. Depuis quinze ans, ce quartier, qui n'est qu'un quart d'heure à pied du centre-ville, a bénéficié de tous les dispositifs inventés par la politique de la ville. La première procédure de développement social urbain (DSU) a été engagée en 1984 et reconduite en 1989 sous la forme d'un développement social des quartiers (DSQ). En 1990, un programme de réhabilitation de la « muraille de Chine » et de démolition partielle d'un autre bâtiment a été conduit. Coût : 145 millions de francs, plus 12 millions de francs pour la création d'un pôle d'insertion. Tout à été essayé sur la « muraille ». « De l'acharnement », estiment les élus.

En 1989, l'OPAC a même transformé des logements en résidence universitaire gérée par le Centre régional des œuvres universitaires

et scolaires (Crous). Les étudiants ont déserté les lieux deux ans à peine après l'ouverture. Cet échec coûte encore aujourd'hui 800 000 francs par an à l'OPAC. Les appels du contingent que la préfecture avait accepté de loger là ont résisté moins longtemps encore. Quant au projet d'implantation, dans une allée de la « muraille », de l'Institut régional de formation des travailleurs sociaux, il a été abandonné à la demande des intéressés.

Ces échecs successifs plaident pour la démolition de la « muraille », mais l'argument principal des élus et de l'OPAC est celui de la vacance. Elle touche tous les quartiers d'habitat social de Saint-Etienne, particulièrement le patrimoine de l'OPAC, qui, essaimés les démolitions de 1990, accuse un déficit d'occupation de ses logements de 11 %. Le coût de ses loge-

ments vides, pour l'OPAC, atteint aujourd'hui 5 millions de francs par an pour les huit barres de Montchovet, 3,8 millions de francs pour la seule « muraille de Chine ». L'effondrement du tissu industriel local et le départ des classes moyennes vers l'accession à la propriété sont responsables d'un phénomène qui n'épargne pas le parc privé. Au total, au moins dix mille logements seraient actuellement vacants à Saint-Etienne.

PROXIMITÉ D'UN AXE ROUTIER

Toutefois, alors que la décision officielle de démolir vient d'être prise, l'OPAC reconnaît bloquer, depuis deux ans, toutes les attributions de logements sur la « muraille ». Ce fut une manière efficace de faire pression pour obtenir la démolition. Une centaine de familles sont parties durant cette période, pour on ne sait où puisque la commission de relogement associant l'Etat, la Caisse d'allocation familiale, l'OPAC et les bailleurs sociaux s'est réunie pour la première fois le 15 janvier.

Avec 71 % de sa population d'origine étrangère, 34 % de chômeurs et le plus fort taux de RMistes de la région Rhône-Alpes, le quartier de Montchovet est un réservoir de précarité. Paradoxalement, la réhabilitation a accentué son déclin. La « muraille de Chine » a les loyers les plus élevés du patrimoine de l'OPAC. On y a donc concentré, depuis dix ans, les familles les plus fortement solvabilisées par les aides au logement (70 % environ, le seraient à 100 %) qui sont, par définition, les plus nombreuses et, financièrement, les plus fragiles.

Christine Garin

A Gagny, une opération-tiroir minutieuse pour reloger ceux du « Million »

M^{me} DESBORDES n'envie pas son amie qui a déménagé au Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis, « parce qu'elle rêvait d'une grande cuisine ». Elle ne regrette pas non plus d'avoir, dans les années 70-80, résisté à

REPORTAGE

Dans cette commune de Seine-Saint-Denis, l'enjeu est aussi de valoriser le site

la tentation d'acquiescer un pavillon. Dans son coquet appartement duplex aux parquets de briques, « avec chambre d'amis », où elle voit du monde, « des jeunes et des enfants », elle se répète tous les jours qu'elle a fait le bon choix.

Elle était arrivée avec son mari à la cité du Chenay, à Gagny (Seine-Saint-Denis), au début des années 60. Heureuse de quitter sa chambre de bonne de la rue de Rivoli, à Paris. La SIC, filiale de la Caisse des dépôts, ve-

nait tout juste de construire, sur ce plateau boisé en bordure de la voie ferrée, 503 logements dits « millions ». On les appelait ainsi parce que chaque logement était calibré pour coûter 1 million d'anciens francs. Pas de quoi faire des folies. Des escaliers à descentes, pas de hall d'entrée dans les immeubles, des logements avec coin cuisine et baignoire-sabot dans la salle de bain. Les Desbordes y sont restés trente-cinq ans. Parce que la cité était tranquille, qu'ils s'y étaient fait des amis, parce que le loyer était faible et qu'ils pouvaient ainsi « se payer des vacances ». Jusqu'à leur emménagement dans un nouveau logement, tout neuf. Des vingt bâtiments « millions » du quartier du Chenay, il n'en reste que trois qui vont être démolis. La SIC a engagé, dans cette commune plutôt résidentielle et restée tranquille de la moyenne couronne parisienne, une opération de restructuration en douceur.

Monfermeil et sa cité des Bosquets ne sont qu'à 4 kilomètres, mais Gagny regarde plutôt vers Le Raincy, la commune résidentielle voi-

sine. L'opération de démolition, décidée dès 1981, n'est pas achevée. La logique suivie par la SIC est d'abord patrimoniale et foncière. Il ne s'agit pas, comme dans de nombreuses opérations de démolition-reconstruction, de réserver la vacance, quasi nulle au Chenay.

« DANS DU NEUF »

La cité est bien située, et l'arrivée prochaine d'Eole devrait encore améliorer sa desserte en transports en commun. L'enjeu est bien de valoriser ce site, en abattant des barres devenues obsolètes et en remodelant les espaces publics, parkings, voiries et commerces, qui appartiennent aussi à la SIC. Les élus sont pratiquement absents du projet et l'opération est largement financée sur fonds propres.

Les Desbordes ont bénéficié d'une « opération-tiroir ». On commence par construire le nouvel immeuble, on y relogé les habitants, puis on démolit les anciens logements. Lors des premières tranches de travaux, 80 % des locataires, selon la SIC, ont pu ainsi bénéficier de logements neufs. Bien sûr, les

loyers sont plus élevés que dans les anciens logements « millions ». Mais les nouvelles constructions, financées en PIA (prêts locaux aidés) donnent droit à l'APL (aide personnalisée au logement).

Malgré tout, au fil du temps, les choses se sont compliquées. En dix ans, l'écart entre les loyers s'est creusé. Dans les dernières opérations, 10 % à 15 % seulement des locataires ont été relogés dans des appartements PLA neufs. Les autres sont, dans l'ensemble, restés à Gagny, mais dans le parc ancien de la SIC, moins cher, dans les chés Jean-Moulin ou du Chemin-Vert, construites dans les années 60-70.

« Pratiquement tous les locataires qui habitent la cité depuis sa construction ont pu être relogés dans du neuf », reconnaît Janine De Cort, responsable de la SIC en Seine-Saint-Denis. Ce sont, pour la plupart, des employés ou des petits fonctionnaires, installés là il y a trente ans par le 1 % logement et dont les revenus, au fil des années, se sont améliorés. L'APL solvabilise très largement les familles aux revenus très bas, surtout quand elles ont

beaucoup d'enfants. Mais le bailleur tient à préserver « l'équilibre du peuplement ». Les candidatures sont examinées à la loupe, surtout quand elles arrivent « de Montfermeil ».

Le rééquilibrage social n'est, toutefois, pas chose facile. Pour densifier les 10 hectares du site, la SIC souhaitait construire 350 logements supplémentaires. Ces prévisions pourraient être révisées à la baisse. L'idée d'implanter un petit programme de 50 logements intermédiaires (PLI), destinés aux classes moyennes, a fait long feu, pour des raisons financières et parce que la demande s'est révélée trop faible pour ce type de logements. L'accession à la propriété en immeuble collectif n'a pas non plus donné les résultats escomptés. Deux immeubles en accession à « prêts à taux zéro » figurent sur le plan initial. Sur le premier groupe de 55 logements, douze sont toujours en vente un an après leur livraison. Le second, de 45 logements, ne verra sans doute jamais le jour.

Ch. G.

Dans certaines régions, plus de 20 % du parc social pourrait à terme disparaître

AU DÉBUT des années 80, la destruction des premières tours HLM au quartier des Minguettes, dans la banlieue de Lyon, avait été spectaculaire, voulue comme telle par les pouvoirs locaux et acceptée par le tissu associatif. Quinze ans plus tard, les opérations de démolition sont souvent plus discrètes. Elles sont pourtant plus nombreuses. Avec 1 291 logements démolis en 1995, 1 743 en 1996, 3 311 en 1997 et 6 700 programmés pour 1998, le mouvement s'est nettement accéléré. Les organismes HLM et les élus locaux envisagent désormais sans tabou d'appliquer cette chirurgie radicale aux quartiers les plus dégradés.

L'Etat a investi, en 1997, 57 millions de francs de subventions dans ces opérations. Il prend à sa charge 35 % du coût de la démolition et 30 % du capital restant dû sur les emprunts. L'Etat tente de contrôler les opérations de démolition, cela sans grande visibilité sur leur bien-fondé et leurs effets

induits. Réduit au rôle de guichet financier, le ministère du logement ne dispose, en effet, d'aucun outil permettant une évaluation fine des causes de la vacance dans le parc social, premier motif avancé par les bailleurs qui engagent ces opérations. Aucune région n'est épargnée par ces destructions, et la direction de la construction du ministère du logement observe, avec une certaine appréhension, une forte hausse des démolitions dans des régions comme le Centre (800 sont programmées en 1998), l'Alsace (416), la Bretagne (400) ou la Bourgogne (191).

Le rapport de Jean-Pierre Sœur sur la politique de la ville, remis à Martine Aubry le 13 février (Le Monde du 14 février), ne propose pas de freiner le mouvement, bien au contraire. « Beaucoup de quartiers relevant de la politique de la ville doivent être profondément transformés, est-il écrit. (Cela nécessite) des moyens financiers importants. (...) Nombre d'opérations

reconstruction-démolition sont aujourd'hui pleinement justifiées (...), même si elles ne sont pas, en elles-mêmes et à elles seules, le remède miracle ».

Les bailleurs sociaux, souvent aiguillonnés par les élus locaux, font monter la pression pour obtenir ces démolitions. Une enquête récente a été réalisée par l'Union na-

tionale des fédérations d'organismes HLM (Unfohm) auprès de 160 bailleurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle montre que si le nombre de démolitions programmées a plus que doublé en quelques années, il reste en deçà des attentes.

Dans les trois régions phares de la restructuration des quartiers en

« Faire disparaître un îlot de perturbation »

La seule étude qualitative sur les démolitions a été conduite sur une vingtaine de sites par le Groupe d'études et de recherche en urbanisme (GERU). Elle montre que la plupart des opérations relèvent de plusieurs logiques. Si elles résultent d'abord d'un « choix politique », la situation sociale est presque toujours au cœur de la décision, « mais d'une manière souvent masquée ». L'état technique ou architectural « sert de justificatif à la décision », et le projet urbain, « de caution ».

« Les objectifs qui passent le mieux visent toujours l'amélioration de la vie sociale, la construction d'un habitat de meilleure qualité, la restructuration urbaine, note le GERU. Or, le but réel de la plupart des opérations consiste plutôt à faire disparaître un îlot de perturbation sociale, à recomposer le patrimoine de l'organisme d'HLM, à restaurer une gestion équilibrée, à valoriser le foncier. »

difficulté (Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur), 8 % du parc social a été détruit ces dernières années. Les bailleurs en programmation autant pour la période à venir. Motif invoqué : une vacance trop élevée. Dans les quartiers « en reculte après une première réhabilitation ou restructuration, voire en impasse », qui représentent, selon l'Union HLM, 17 % du parc enquêté, la vacance atteindrait 10 % des logements, « signe d'une désaffection profonde ». « Lorsque les très importantes démolitions auront été réalisées, conclut l'Union, c'est plus de 20 % du parc qui aura disparu, une assez faible part étant reconstruite ».

La levée du tabou s'explique aussi pour des raisons financières. La vacance, structurelle ou plus ou moins organisée, pèse certes sur les finances des bailleurs. Mais ces derniers s'interrogent aussi sur l'intérêt qu'il y a à conserver un patrimoine construit dans les an-

nées 60-70, généralement amorti, en dont on peut, pour cette raison, envisager plus sereinement la disposition. Le coût réel des démolitions est pourtant élevé : 100 000 francs par logement en moyenne, selon une estimation de la Caisse des dépôts.

« La dérive la plus fréquente est de laisser la cité s'enfoncer dans les difficultés, estime Sigrène Genest, du cabinet Acadie, chargée par la Caisse des dépôts et l'Union HLM d'une mission sur le sujet. Quand elle est devenue ingérable, on décide de démolir. Mais il est vrai aussi que sur certains marchés du logement très détendus, comme Lille-Sud ou la banlieue lyonnaise, les pouvoirs locaux ne peuvent plus inverser le mouvement. Il reste que la démolition est presque toujours un moyen de gérer le peuplement par dissolution des concentrations de familles étrangères ou en difficulté sociale trop lourde. »

Ch. G.

conseil général de... l'accès aux... des plus démunis... gestionnement est...

Le conseil général du Nord facilite l'accès aux soins des plus démunis

Un système de contingentement est abandonné

LILLE
de notre correspondante
Le conseil général du Nord, présidé par Jacques Donnay (ex-RPR), a décidé de modifier en partie le dispositif d'accès aux soins pour les plus démunis, jusqu'alors en vigueur dans le département. Depuis plusieurs années, l'aide médicale gratuite (AMG), l'aide médicale gratuite (AMG) était attribuée par la délivrance de bons spécifiques appelés « bons jaunes ». Ce système, qui s'appuyait sur un règlement départemental d'aide sociale adopté en juillet 1993, était vivement contesté par plusieurs associations, notamment Médecins sans frontières (MSF), qui en dénonçaient le caractère discriminatoire et limitatif (*Le Monde* du 12 décembre 1995).

L'aide médicale gratuite permet la prise en charge totale ou partielle des frais médicaux par les conseils généraux des personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes. Par le biais d'une carte santé ou de vignettes, les plus démunis peuvent donc accéder aux soins sans faire l'avance des frais ni chez le médecin ni chez le pharmacien. La loi de juillet 1992, qui a réformé l'aide médicale, précise que seules deux conditions sont nécessaires pour y avoir accès : la condition de résidence en France et la condition de ressources déterminées par chaque département selon un barème. Dans le Nord, toute personne dont les revenus sont inférieurs ou égaux au revenu minimum d'insertion peut ainsi bénéficier de « bons jaunes » donnant accès à l'AMG.

Mais dans ce département, où quelque 160 000 personnes sont concernées par le dispositif, ces bons étaient délivrés depuis cinq ans par le conseil général de façon limitée. Chaque bénéficiaire pouvait disposer de cinq feuilles par trimestre : au-delà de ce quota, l'obtention d'un bon supplémentaire ne pouvait se faire qu'avec l'accord préalable d'un médecin contrôleur du conseil général.

Dès 1995, MSF et d'autres associations avaient protesté contre « ce système de rationnement des soins pour les plus pauvres », pointant du doigt « des pratiques discriminatoires et humiliantes allant à l'encontre de la loi de juillet 1992 ». Médecins sans frontières a même récemment déposé un recours contre cette réglementation devant le tribunal administratif. Du côté du conseil général, on justifiait ce dispositif par la nécessité de lutter contre les abus tout en se défendant de contourner les soins : « Un simple appel téléphonique du médecin traitant au médecin contrôleur du département suffit pour obtenir autant de bons que nécessaire », argumentait-on depuis des années.

SENSIBILISATION
Aujourd'hui, le règlement incriminé n'est pas abrogé, mais les « bons jaunes » devaient disparaître d'ici quelques semaines. Nul ne sera plus tenu d'aller en retirer un à la mairie ou au centre communal d'action sociale avant une consultation chez le médecin. Une formule sera néanmoins inscrite sur la carte de Sécurité sociale attestant de la qualité de bénéficiaire de l'AMG.

La campagne de sensibilisation menée par MSF sur le sujet, l'action juridique récemment engagée, la mobilisation croissante des professionnels de la santé, mais aussi de la population, comme en témoignent les milliers de signatures collectées dans le département, ne sont pas étrangères à cette décision du conseil général. Surtout, il semble qu'à quelques semaines des élections cantonales et régionales, ce dossier était devenu particulièrement sensible. « Soudainement, ces bons jaunes, dont la plupart des élus, à gauche comme à droite, semblaient plutôt bien s'accommoder depuis des années paraissent bien encombrants », commente-t-on du côté associatif en se réjouissant de cette avancée.

Nadia Lemaire

Mis en examen pour plophilie, le maire de Chablis a été remis en liberté sous contrôle judiciaire

Les juges estiment qu'il doit bénéficier du « droit à la présomption d'innocence »

Vingt-quatre jours après son incarcération, le maire et conseiller général de Chablis (Yonne), Georges Maingonat, mis en examen pour pédo-

philie, a été remis en liberté par la cour d'appel de Paris, lundi 23 février. Les juges ont estimé que malgré les les de culpabilité recueillis à

l'encontre de l'ancien instituteur, l'ordre public serait troublé « s'il était porté atteinte » à la présomption d'innocence.

AUXERRE
de notre correspondant
Vingt-quatre jours après son incarcération, Georges Maingonat, maire et conseiller général de Chablis (Yonne), est sorti libre, lundi après-midi, de la maison d'arrêt d'Auxerre.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui a ordonné sa mise en liberté, a cependant imposé un strict contrôle judiciaire à cet enseignant rétréci accusé de pédophilie par d'anciens élèves. Georges Maingonat ne doit pas rencontrer les témoins de l'affaire et il doit s'éloigner de Chablis.

« CHEZ DES AMIS »
Lundi, dès sa sortie de prison, il a pris la direction de Nantes, « où il demeure chez des amis », a expliqué son avocat, M^r Revest.

Le parquet général avait demandé le maintien en détention de l'élus, mais les magistrats de la chambre d'accusation ont relevé que Georges Maingonat n'ait formellement les faits reprochés

et « contestait jusqu'à la possibilité matérielle des avoirs complis ». Selon les juges, il existe bien « à l'égard de M. Maingonat des indices de culpabilité qui troublent gravement l'ordre public », mais « lui-ci le serait tout autant s'il eût porté atteinte au droit de présomption d'innocence dont a bénéficié, comme tout mis en examen, Georges Maingonat, qui que soient ses titres et qualités ». L'avocat du maire de Chablis, M^r Revest, s'est réjoui de la libération de son client. Tandis que Georges Maingonat quittait le prison d'Auxerre à l'abri d'une fourgonnette, l'avocat a rappelé que le maire avait « été une voix dans le désert. Aujourd'hui, en lui rendant la liberté, sa voix aura plus de force. (...) Il lutte à nouveau à armes égales ».

M^r Vignat, le défenseur des deux principaux accusateurs de M. Maingonat, a rappelé qu'il était « attaché à la présomption d'innocence qui doit s'appliquer à tous », mais pour l'avocat, « ni le spectacle de la mise en détention

provisoire, ni celui de la remise en liberté ne doivent influencer sur le fond du dossier ».

M. Maingonat, cinquante-sept ans, a été mis en examen le 30 janvier pour « viols et tentatives de viols par personne ayant autorité » sur des mineurs. Deux jeunes gens l'accusent de les avoir violés à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire 1989-1990, alors qu'il était instituteur à l'école Tacussel, l'une des deux écoles primaires de Chablis. Les garçons étaient alors âgés de neuf et dix ans.

TEMPÊTE MÉDIATIQUE
Le 6 février, le juge d'instruction, suivant les réquisitions du procureur d'Auxerre, avait rejeté une première demande de mise en liberté déposée par le maire de Chablis.

Cette incarcération de Georges Maingonat, maire de la ville depuis plus de vingt ans et conseiller général depuis 1992, avait provoqué une véritable tempête médiatique à Chablis. Jus-

qu'à la qualité de leurs célébrités crues, les Chablisiens s'étaient résignés avec peine à voir le renom de leur ville ainsi dévoyé. Ils avaient ensuite assisté à la confession télévisée de Frank, l'un des accusateurs du maire, et regardé les caméras et les micros fouiller dans les mémoires.

Au lendemain de son arrestation, des comités de soutien avaient recueilli des signatures en faveur de Georges Maingonat, « injustement soupçonné » selon eux. Des tracts anonymes invitaient même l'élus « à ne pas se laisser salir par la racaille ».

En juin et en novembre 1997, des affichettes accusant le maire de pratiques pédophiles avaient été jetées sur la place du marché de Chablis et avaient déclenché l'enquête. Les gendarmes continuaient aujourd'hui de recueillir les témoignages des anciens élèves de Georges Maingonat. Le jeune Frank et son camarade maintiennent leurs accusations.

Vincent Roussot

Incidents entre jeunes et forains à Chalon-sur-Saône

DE VIOLENTS INCIDENTS ont opposé une cinquantaine de forains à des jeunes d'une cité HLM de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), lundi 23 février. Dans l'après-midi, des jeunes de la cité du Stade à Fontaine-aux-Loups avaient provoqué des forains puis, dans la soirée, un petit groupe avait lancé des cocktails Molotov sur des caravanes. Des forains ont poursuivi les jeunes jusqu'à leur quartier qu'ils ont arpenté en tirant des coups de feu en l'air. Le calme est revenu après l'arrivée sur place d'une quarantaine de CRS qui quadrillaient toujours la cité, mardi matin. Un jeune, interpellé après les incidents, a été rapidement remis en liberté.

DÉPÊCHES
■ **ÉDUCATION** : les responsables de l'Union nationale lycéenne (UNL) et la Fédération indépendante démocratique lycéenne (FIDL) ont été reçus successivement, lundi 23 février, par Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale, à propos de la consultation dans les lycées et une éventuelle réforme des programmes. Ils ont évoqué les conditions de vie et les droits des élèves, les liens avec le collège et l'université. Par ailleurs, la FIDL a souhaité que soit renouvelée la campagne de lutte contre la violence dans les établissements.

■ **JUSTICE** : Jean-Louis de Noël, ancien secrétaire départemental du Front national des Pyrénées-Orientales et conseiller municipal de Perpignan, a été condamné à un an de prison avec sursis et à 50 000 francs d'amende, lundi 23 février, par le tribunal correctionnel de la ville. Gérant d'une entreprise d'import-export de fruits et légumes, M. de Noël était poursuivi pour « abus de biens sociaux ». Il était accusé d'avoir utilisé, entre 1995 et 1997, une somme totale de 1,5 million de francs, prélevée sur des comptes de sa société pour acquérir des biens immobiliers à titre personnel (*Le Monde* du 22 octobre 1997).

■ Le tribunal de grande instance de Rennes a condamné la Section régionale conchylicole de Bretagne nord (SRCBN) à verser 1,8 million de francs de dommages et intérêts à Yves Renaut, l'inventeur du fil à ouvrir les huîtres. Ce dernier accusait la SRCBN, à qui il avait concédé, en août 1995, une licence exclusive d'exploitation en Europe, d'avoir volontairement retardé la commercialisation de ce procédé.

■ **POLICE** : deux policiers parisiens ont été mis en examen, pour vol à main armée, lundi 23 février, et incarcérés à Paris. Soupçonnés d'entretenir des liens avec la mafia calabraise, Frédéric Jamet et Alain Chably avaient déjà été mis en examen, début février, pour « association de malfaiteurs » (*Le Monde* du 6 février). M. Jamet était responsable national d'un syndicat policier proche de l'extrême droite.

■ **IMMIGRATION** : un Algérien s'est accroché, mardi 24 février, au clocher de l'église de Cintegabelle (Haute-Garonne), le fief du premier ministre Lionel Jospin. Une banderole était déployée portant l'inscription : « Déposséder de la nationalité française, pourquoi ? ». Une autre personne distribuait des tracts devant l'église. Un périmètre de sécurité a été mis en place et les gendarmes négociaient encore avec lui en fin de matinée.

Changez d'air!

Votre Saab 900 GPL pour 900 F* par mois!

ENTRETIEN COMPRIS
ET GARANTIE DE REPRISE
AU BOUT DE 3 ANS.**



* Modèle présenté : Saab 900 "Soleil in Black" Coupé GPL - A.M. 98. Janus en alliage en option. Financement en crédit, tous assurances facultatives, en l'absence de 101716 ou 2060298. Révisé sur Saab GPL, revues. Exemple pour un Saab 900 "Soleil in Black" Coupé GPL, version au prix de 101 300 F TTC, option Carrozzeria Excellence incluse, avec un apport de 20 000 F TTC, incluant le prix du Crédit Escalier, soit un montant mensuel de 21 000 F TTC mensuel de 900 F par mois de 24 mensualités de 9 173,70 F TTC (sans effet gratuit) : 625 €. Coût total du crédit : 21 000 F TTC. Votre concessionnaire s'engage à reprendre votre Saab 900 "Soleil in Black" Coupé GPL, au terme de 36 mois et 60 000 km pour un montant minimum de 65 110 F TTC sous conditions exprimées dans le contrat de reprise d'opportunité. Offre de crédit valable sous réserve d'acceptation du dossier par Saab Finance, département de C&F. Immatriculation générale de l'occasion d'opportunité, S.A. au capital de 204 431 100 F, 69 avenue de France, 93770 Maroix-Barny Cedex. Saab 900 2000 16V, 110 CV, 190 km/h, 1000 km. Les caractéristiques sont dans le prospectus de la concessionnaire. Pour connaître précisément le contenu des prestations offertes, reportez-vous aux conditions générales des contrats Saab Escalier. Elles sont disponibles sur simple demande dans le Réseau Saab. Pour connaître l'adresse de votre concessionnaire Saab le plus proche appelez 3015 Saab (2,20 F la min.). Offre valable chez les concessionnaires participant à l'opération et dans la limite des stocks disponibles.

10

LIPROCÈS PAPON

LE MONDE / MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

Un colloque souligne la difficulté de juger les crimes contre l'humanité

Réunis à Berlin, des universitaires ont mis évidence le fait que cette criminalité nouvelle malmenait les principes traditionnels comme la responsabilité individuelle, la non-rétroactivité de la loi, la présomption d'innocence ou la prescription

BERLIN
de notre envoyé spécial

Et si le malaise grandissant qui entoure le procès de Maurice Papon et les multiples incidents qui en ont émaillé le cours constituaient autant de symptômes d'un mal qui n'est pas propre aux assises de Bordeaux : la difficulté, pour le droit et la procédure, de traiter les formes de criminalité nées du génocide, un terme forgé en 1944 par le juriste américain Raphael Lemkin afin de désigner la politique nazie envers les Juifs ? De fait, cette criminalité nouvelle met l'ordre juridique traditionnel dans une situation quasi inextricable. Juger, c'est s'exposer à faire passer un soufflé ravageur sur des principes constants que la responsabilité individuelle, la non-rétroactivité de la loi, la présomption d'innocence ou la prescription. Renoncer à juger, c'est s'exposer à une injustice bien plus grande encore, lourde de menace pour l'avenir.

Au sortir du deuxième conflit mondial, les Alliés furent contraints, par exemple, d'entailer le sacro-saint principe de la responsabilité individuelle et d'insérer dans le droit, au regard des crimes commis par l'Allemagne nazie et ses complices, une dose de responsabilité collective en déclarant certaines organisations, dont la SS et la Gestapo, comme criminelles (articles 9 et 10 de la charte créant le tri-

bunal de Nuremberg). Sans entrer tout à fait dans cette logique d'immédiat après-guerre, l'action de Maurice Papon au service des questions juives de la préfecture de la Gironde ne s'exerce-t-elle pas aussi dans le cadre d'un service qui, du fichage à la spoliation puis à la déportation, a - au moins au niveau du donneur d'ordre et du responsable - une activité qui peut être qualifiée de criminelle ? En somme, ce qu'on reprocherait à Maurice Papon n'est-ce pas sa fonction autant que ses actions ? Et si tel est le cas, n'est-ce pas à l'accusé d'établir que ce service ne fut pris en charge par lui qu'à des fins de sabotage, inversant ainsi la charge de la preuve et obligeant celui-ci à démontrer une innocence qui ne saurait faire l'objet d'aucune présomption ?

Afin de méditer sur les défis que le génocide jette sur les pas du juge, un colloque international « Du procès à l'histoire » s'est tenu à Berlin du 25 au 27 janvier, à l'initiative du Centre Marc-Bloch, une antenne de l'École des hautes études et sciences sociales (Ehess) en Allemagne, du Centrum Judaicum de Berlin et de l'Einstein Forum, un centre indépendant de conférences inter-disciplinaires. Les universitaires allemands, français et américains ont réfléchi ensemble aux « traitements juridiques et historiques de la Shoah en France et en Allemagne ». Si le lieu de la réunion semblait éloi-

gné de Bordeaux, les échos des procès de la Gironde n'ont pas pâqué de l'atteindre. Comme fait observer un juriste spécialiste dans les procès de négationnisme, Lawrence Douglas (Université de Amherst aux États-Unis), l'enjeu de ces procès sera considérable, y compris sans jugement des criminels entre l'humanité se substituera à lui des négateurs de ces mêmes crimes.

PAS LES MÊMES QUESTIONS

Par un exemple saisissant, Michael Wildt, un historien de Hambourg, a su mettre en évidence la difficulté que la justice éprouve face au génocide. Le SS Gruppenführer Bruno Streckenbach, ancien responsable de l'action « AB » (Allgemeine Befreiung) - l'assassinat par les SS de 5 000 intellectuels polonais - avait été responsable du meurtre de 11 000 Juifs de Vlna et de Vitebsk par les commandos mobiles de tueries (Einsatzgruppen), dont il était le chef à l'Office central de sûreté du Reich (RSHA). Ces crimes ayant été commis à l'Est, la justice allemande avait cependant renoncé à inculper Streckenbach. Elle ne pouvait pas non plus le mettre en cause pour les tortures commises à l'égard de prisonniers, alors qu'il dirigeait la Gestapo de Hambourg, en raison du principe de la prescription.

Finalement, Streckenbach fut poursuivi sur la base des déclara-

tions d'Otto Ohlendorf, chef de l'Einsatzgruppe D (pendu en 1951), qui avait affirmé pour se couvrir, lors des procès des Einsatzgruppen en 1948, que l'ordre de la mise à mort de tous les Juifs soviétiques, hommes, femmes, vieillards et enfants, avait été transmis par Streckenbach en janvier 1941. Cette affirmation était fautive - on sait que l'ordre d'étendre les massacres de Juifs aux femmes et aux enfants fut en fait donné à l'été 1941 par Himmler - mais cette erreur historique permit de lancer une action judiciaire justifiée : Streckenbach finit par être inculpé en 1973 pour le meurtre de plus d'un million de personnes, même si, malade du cœur, il dut se retirer du procès. « Les juristes ne se posent pas les mêmes questions que les historiens », conclut Michael Wildt.

Parfois, en revanche, la justice aboutit des personnages dont la recherche historique a pu établir la responsabilité. L'historien canadien Michel Marris a ainsi rappelé l'exemple récent d'un officier de police hongrois, Imre Finta, organisateur de la ghettoïsation et de la spoliation de 8 617 Juifs hongrois de la ville de Szeged, puis de la déportation d'un nombre non connu de Juifs à Auschwitz. Son procès fournit l'occasion, en mai 1990, du premier jugement de crimes de guerre jamais organisé sur le territoire canadien. Occasion manquée à tous égards : Imre Finta, qui, après avoir intenté moult ac-

tions en diffamation à ses accusateurs, soutint n'avoir jamais fait qu'exécuter des ordres, finit par être acquitté par le tribunal de Toronto. Autre souvenir plus cuisant encore, celui de John Dejmankuk, cet Américain d'origine ukrainienne, soupçonné d'avoir été l'un des bourreaux du camp d'extermination de Treblinka. Reconnu par des survivants, condamné à mort à Jérusalem le 18 avril 1988, Dejmankuk a finalement été acquitté par la Cour suprême israélienne au bénéfice d'un doute sur son identité.

CRIMINELS « DE BUREAU »

L'inculpation d'un « criminel de bureau » qui n'est pas un acteur direct mais l'indispensable relais d'une entreprise collective de grande envergure dont le Génocide offre un exemple singulier, pose de nombreux problèmes. La responsabilité de ce type de criminel ne se laisse pas saisir avec la même clarté que le crime ordinaire. En Allemagne, remarquait l'historien Norbert Frei, de Bochum, il fallait ainsi, après la guerre, pour qu'il y eût un procès, démontrer que le fonctionnaire qui faisait marcher la machine génocidaire avait été mu par des sentiments antisémites résolus. La majorité des historiens du génocide pensent pourtant que la figure du bureau génocidaire est plus un fonctionnaire trop docile et trop zélé qu'un tortionnaire antisémite et sadique.

Jusqu'à présent, tant que l'individu n'apparaît pas nettement derrière ses actes, le malaise entourant ce type de procès persiste. Il passe tel quel dans les médias qui en prennent en charge la couverture, parfois à rebrousse-poil de l'opinion publique. La réception journalistique du procès de l'encadrement du camp d'Auschwitz, qui eut lieu à Francfort au milieu des années 60 - étudiée par un universitaire de Chicago, Devin Pendas - en constitue une excellente illustration. Mal connu en France, ce « procès des gardiens d'Auschwitz » engendra d'innombrables articles dans les journaux allemands : on n'en compterait pas moins de 933 de novembre 1963 à septembre 1965. Pourtant, à en croire les sondages qui furent effectués, une opinion tantôt indifférente, tantôt hostile, il s'agissait bien d'un procès impopulaire. Seuls les récits de tortures, racontés à la barre, firent sensation. Pour révoquant qu'ils aient été, ils contribuèrent à brouiller le message historique, voire pédagogique, des débats : l'objectif premier d'Auschwitz n'était nullement la torture - qui y avait effectivement cours - mais l'extermination industrielle. Il faudra du temps pour que le public puisse déchiffrer le crime dans l'accumulation des notes et les paperasseries d'un fonctionnaire.

Nicolas Weil

Maurice Papon affirme avoir transmis des renseignements à la Résistance

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

En juin ou juillet 1944, la Gestapo aurait voulu arrêter Maurice Papon. Steno-dactylo au secrétariat général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, Fabienne Feuillerat, quatre-vingt-quatre ans, affirme, lundi 23 février, devant la cour d'assises de la Gironde. Cette vieille dame, qu'une démarche chancelante a menée avec peine à la barre, assure qu'un commissaire de police résistant, accompagné d'un inspecteur, l'a prévenue à son domicile, vers cette date, des intentions de la police allemande. « Le lendemain, M. Papon m'a pris les deux mains dans les siennes et m'a dit : "Tout s'est bien passé. Seulement, maintenant, je changerai de domicile toutes les nuits". » Tout au chapitre « Résistance » de son procès, Maurice Papon confirme cet épisode d'après-débarquement. « A vrai dire, je tentais de monter les péris. J'ai employé ma femme et ma fille à Salies-de-Béarn. J'ai pris mes dispositions pour faire face à toute surprise. La nuit, j'étais transformé en nomade. Le jour, j'avais pris des précautions pour que l'on ne prévienne [à la préfecture] de l'éventuelle arrivée des Allemands. »

En fouillant dans sa mémoire, M^{me} Feuillerat indique, sans les dater, qu'elle se souvient de visites dans le bureau du secrétaire général qui faisait face au sien.

Il y avait, selon elle, l'abbé Pecquignot, curé de Cénac, ancien combattant, « qui venait très souvent », dont elle apprit plus tard qu'il était grand résistant ; un Père blanc - ou se présentant comme tel - venu faire tamponner de fausses cartes d'identité ; un dénommé Ranzani, dont il était convenu qu'elle devait faire comme si ses visites lui étaient destinées.

Le procureur général, Henri Desclaux, semble douter de la volonté de l'occupant de procéder à l'arrestation de Maurice Papon. Son doute, relayé par celui de M^{me} Gérard Boulanger, avocat des parties civiles, repose sur des appréciations des services allemands décrivant le secrétaire général de la Gironde comme plutôt favorable à l'Allemagne. Maurice Papon réagit aussitôt. « Vous voudriez aujourd'hui me faire passer pour collaborateur ? Vous avez du mal. Il y a une série de vingt-neuf documents - demandes de renseignements, rapports de synthèse - établis entre septembre 1942 et décembre 1943 qui montrent que les Allemands ont mis deux ans à savoir qui j'étais ! » Récapitulatif en main, l'accusé relate le jodel des appréciations allemandes. En janvier 1943, l'occupant le tient pour prudent, « se tenant à l'écart des services officiels » ; en avril 1943, pour « favorable à la collaboration » ; « on peut facilement travailler avec lui » ; en juin 1943, pour « antiallemand, mais extérieurement complaisant à l'Allemagne » ; en juillet 1943, pour « un représentant de bonne foi de la volonté du gouvernement de Laval » ; en décembre 1943, pour « pro-américain » ; « on doit renoncer à un travail en commun ».

Pour mettre en doute les faits de résistance de l'accusé, la partie civile a demandé à Marie-Christine Jeanniot, quarante-neuf ans, journaliste à l'hebdomadaire La Vie, de venir évoquer les résultats d'une enquête réalisée en 1983. M^{me} Jeanniot concède volontiers que son travail journalistique n'est pas exhaustif : elle n'avait pas rencontré ceux qui ont témoigné, jeudi 19 février, en faveur de Maurice Papon. Mais elle fait état des « pressions » qu'aurait subies, entre 1981 et 1983,

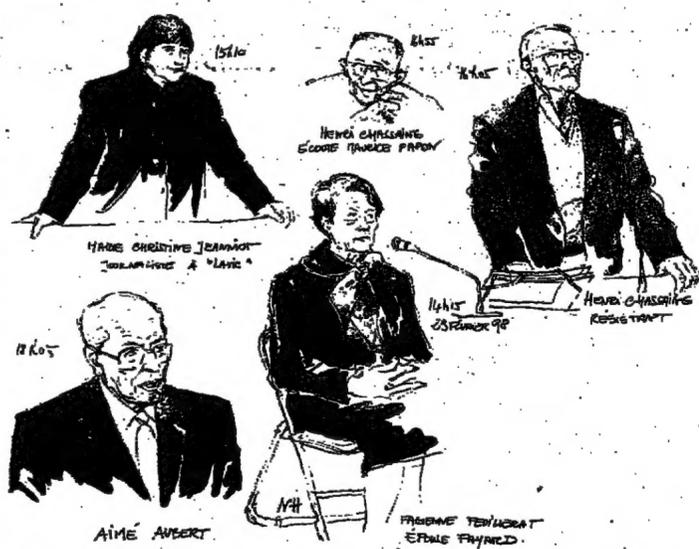
Odette Marchal, la secrétaire du Père Antoine Dieuzayde, l'un des chefs du réseau Jade-Amicol, pour dire qu'il était en relation avec Maurice Papon.

« UN BRAVE HOMME »

Selon M^{me} Marchal, qui doutait de l'appartenance de Maurice Papon au réseau Jade-Amicol, le Père Dieuzayde considérait l'ancien secrétaire général de la Gironde comme un « brave homme », sans plus. « Brave au sens de sans importance », ajoute-t-elle. « C'est une expression qui m'habille très bien », se contente d'observer l'accusé.

Puis, l'ancien secrétaire fédéral du Parti communiste français Henri Chassaing, étonnamment alerte à quatre-vingt-dix ans, entame une harangue sur le thème de « la Résistance populaire à la montée du fascisme ». Sur les traces de ce témoin-gauche, Irène Carbonier, assesseur du président Castagnède, demande à Maurice Papon s'il peut étayer sur des faits précis ses actes de Résistance. A nouveau, Maurice Papon cite, sans toutefois révéler les détails, « des renseignements politiques, administratifs, militaires, concernant la base sous-marine de Bordeaux, le mur de l'Atlantique, l'état de l'opinion, les besoins de l'armée allemande ; des renseignements économiques, à propos du ravitaillement ; une aide logistique, comme la fourniture de cartes d'identité et de "moyens divers" ». « Si, à l'occasion, je vous en ferai part, assure-t-il, je n'ai pas tenu de journal de la Résistance, c'était la dernière faute à commettre. »

Alors, « lieutenant fidèle » de la résistante Marie-Madeleine Fourcade, Aimé Aubert, quatre-vingt-



cinq ans, la main tremblante à la barre, apporte à son tour une pierre à l'édifice de la défense. Cet ancien résistant au sein du réseau Alliance, qui fut directeur général du CNPF du temps où Maurice Papon officiait à la préfecture de police de Paris, dit parler « au nom » des anciens résistants qu'il connut personnellement et qui composèrent le jury d'honneur constitué en 1981 à la demande de

l'ancien secrétaire général (Le Monde du 20 février) : M^{me} Fourcade, Maurice Bourges-Maunoury, Jacques Soustelle et le Père Michel Riquet.

Aimé Aubert rappelle que ceux-ci « authentifiaient la Résistance » de l'intéressé et « contestaient qu'il puisse être suspecté de crimes contre l'humanité ». Il « salue le résistant Maurice Papon » sur fond de rumeurs dans la salle, puis, justifie le double jeu possible des fonctionnaires de Vichy. « J'ai moi-même été sauté, en janvier 1944, par un commissaire de police nommé par Vichy, dit-il. La France était sous la botte allemande. On ne peut pas imaginer. Ce n'était pas un temps normal. Les choses étaient plus complexes. Il fallait trouver des renseignements. On dit : "Maurice Papon aurait dû démissionner". Il aurait pu se planquer pour être tranquille ! C'était une solution de facilité de démissionner. On était constamment dans le double jeu pour avoir des informations. »

M^{me} Michel Tubiana observe que l'appartenance de Maurice Papon aux Forces françaises combattantes (FFC) remonte officiellement au 1^{er} janvier 1943, alors que le jury d'honneur avait estimé que l'ancien

secrétaire général de la Gironde aurait dû démissionner dès juillet 1942. « J'ai lu des textes [NDLR : l'accusé cite pour sa part notamment un écrit du Père Riquet] affirmant au contraire que Maurice Papon avait pris des contacts avec des résistants avant janvier 1943, répond Aimé Aubert. Leur chef était d'ailleurs dans l'association de soutien à Maurice Papon. »

« AUCUNE INDULGENCE »

« Mais la déportation [de Juifs] par des fonctionnaires ne vous inspire-t-elle aucune réflexion d'ordre éthique ? » reprend M^{me} Tubiana. « En ce qui me concerne, ce qui est arrivé aux Juifs est une abomination indescriptible, l'un des crimes les plus abominables de ce siècle, note Aimé Aubert. Je n'aurai aucune indulgence pour quelqu'un qui a fait du zèle à faire arrêter ou déporter des Juifs. » M^{me} Tubiana insiste encore, à propos de Maurice Papon. « C'était une affaire, pour lui, de conscience », conclut le témoin, avant d'ajouter, face à la cour et aux jurés : « Je ne peux pas préjuger de [votre] décision. »

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschildt

AVIS
DÉPARTEMENT DE LA CÔTE D'OR
VILLE DE DIJON

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS COMMUNAL ET DES POS PARTIELS - CLEMENCEAU - « FONTAINE D'OUCHE » et « GARE-PERRIÈRES » - ARRÊTÉ DE MISE EN ŒUVRE

Monsieur le Maire de la Ville de Dijon par arrêté municipal du 13 Février 1998 a mis en œuvre la procédure de révision générale du Plan d'Occupation des Sols, prescrite par délibération du Conseil Municipal du 18 Novembre 1996.

A cet effet, il a arrêté la liste des services et personnes publiques qui seront associées et consultées.

Le présent arrêté peut-être consulté :
- Au Service du Plan de la Ville de Dijon - 11, rue Victor Dumay à DIJON,
- À la Préfecture de la Côte d'Or à Dijon.

VENTES PAR ADJUDICATION
Régisseur O.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.28.13 - FAX : 01.46.40.70.66

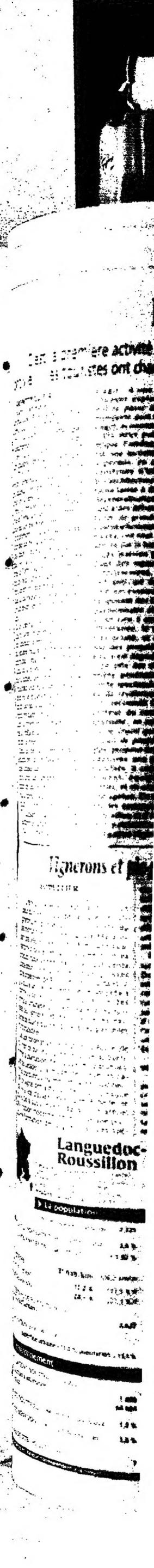
75 Vente au Palais de Justice de PARIS, le LUNDI 16 MARS 1998 à 14 H

UN APPARTEMENT de 3 PIÈCES
principales au 1^{er} étage divisé en : entrée, débarras, salon, séjour, pendroie, salle de bains, wc, bureau, office, Débaras - CAVÉ dans un immeuble sis à

PARIS 16^{ème} - 89, RUE DE LA POMPE

MISE A PRIX : 1.000.000 de F
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

S'adr. à M^{me} Nicole TIBERI, Avocat Associé de la SCP GRANRUT VATTIER BAUDELOT, Avocat à PARIS (75008), 12, rue d'Assas, Tél. : 01.43.43.15.15.
M^{me} Michèle LESAGE-CATEL, Avocat à PARIS (75006), 11 bis, rue Pavais, (75008) PARIS, Tél. : 01.43.87.41.41 - Sur les lieux pour visiter : les MARDI 3 MARS 1998 de 14h à 16h et LUNDI 9 MARS 1998 de 14h à 16h.



L'AVENIR DES RÉGIONS

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le tourisme de masse, la qualité en plus

C'est la première activité économique de la région. Les stations du littoral offrent près d'un million de lits. Mais les équipements ont vieilli, les touristes ont changé, la concurrence s'est développée. Il faut se tourner vers culture, l'écologie, la redécouverte des terroirs

MONTPELLIER
de notre correspondant

Le Languedoc-Roussillon sera-t-il adapté au tourisme des années 2000 ? La question peut paraître saugrenue, si l'on en juge par le flot d'estivants qui se massent chaque été au bord des plages. Plusieurs indicateurs montrent cependant que, faute d'une adaptation des structures d'accueil et d'une diversification de l'offre, la région risque de laisser passer l'une de ses meilleures chances de développement.

Contrairement aux apparences, le tourisme de bord de mer est ici relativement récent. Avant les années 60, la Lozère, avec les gorges du Tam, ou les Cévennes, attiraient plus d'estivants qu'un littoral désert et infesté de moustiques. La clientèle du Nord allait alors dépenser ses devises en Espagne.

De ce constat est née l'idée d'une mission interministérielle pour l'aménagement du littoral : une véritable machine de guerre économique conduite par Pierre Racine, qui a d'abord démissionné, puis acheté des terrains dans le plus grand secret, avant de lancer en 1963 le gigantesque chantier, qui a abouti à la création des stations bordant de littoral, du Gard à la frontière espagnole : près de 1 million de lits au total ont ainsi été créés.

Depuis, les devises rentrent et le tourisme prospère. Malgré une baisse sensible de la fréquentation au début des années 90, les stations ont retrouvé un bon niveau de remplissage. Elles emploient 65 000 personnes, dont 30 000 saisonniers, sans compter les innombrables emplois induits, qu'il est impossible à chiffrer. Il

s'agit d'une main-d'œuvre souvent exploitée et précaire : « Il se passe dans ce secteur-là n'importe quoi », dénonce Michel Laget, économiste au CNRS.

Du strict point de vue économique, l'aménagement du littoral est une incontestable réussite. Il a permis, en outre, d'éviter de construire n'importe où : même si l'architecture de certaines stations laisse à désirer, même si la décentralisation a parfois donné lieu à des débauches de constructions, de grands espaces vierges, essentiellement des zones lagunaires, ont tout de même été préservés sur la bande côtière.

Les stations présentent cependant des signes inquiétants de vieillissement. Si les campings ont anticipé depuis longtemps une nécessaire rénovation, en proposant des logements de type pavillonnaire et des activités qui n'ont rien à envier au Club Méditerranée, le parc immobilier, très éclaté, et souvent délaissé par des propriétaires peu fortunés, s'est dégradé.

Le prix des studios de la première génération a connu une chute spectaculaire. « Il n'y a pas eu de revalorisation de l'immobilier », reconnaît Guy Julien, le directeur du comité régional du tourisme, « on est dans cette phase où on croit que ne s'installe un circuit de paupérisation ». La région propose depuis peu de subventions aux propriétaires de meubles, à condition qu'ils rénovent, équipent leurs logements, et en confient la gestion à une agence. De son côté, pour aider les communes de Canet-en-Roussillon et d'Agde à réhabiliter leur patrimoine immobilier, la délégation régionale au tourisme

leur a proposé de signer avec l'Etat des « contrats de stations ». Maintenir la qualité des logements est d'autant plus important que, dans le même temps, une offre touristique concurrente s'est développée, notamment en Tunisie. Mais, pour rester attractif, sans doute faudra-t-il pousser la réflexion plus loin. Imaginer des stations plus conviviales, redécouvertes en quartiers, reliées par des pistes cyclables serpennantes, des demandes désormais souvent tournées vers « la notion de terroir, de pays d'identité ». Ainsi souhaite que les stations s'intègrent à leur environnement, pour plus être « considérées par gens comme un outil extérieur d'une migration qui ne les garde pas ».

Mettre en valeur les atouts régionaux : la garrigue, la Camargue et les taureaux, les monuments antiques...

tant autour d'étangs transformés en « parcs éco-touristiques », pour reprendre un concept en train de faire son chemin. Sans doute aussi faudra-t-il imaginer de nouvelles activités culturelles, pour répondre aux besoins d'une population sédentaire qui vient peu à peu se superposer à la population saisonnière : La Grande-Motte, par exemple, s'est transformée en une véritable ville nouvelle. Ce phénomène devrait gagner l'ensemble de la bande littorale, où existent désormais deux types de stations : celles qui ont une activité pendant l'hiver et celles qui prennent des allures de villes fantômes pendant la saison morte.

Professionnels et élus doivent aussi intégrer les nouveaux comportements des touristes, avec des séjours de plus en plus courts. Mais, surtout, remarque

Guy Julien, les demandes des professionnels du vin, de per de nouvelles. Le parc du Narbonne, qui devrait bientôt voir le jour, permettrait ainsi de valoriser un patrimoine historique et naturel reliant la mer à l'arrière-pays. A terme, explique M. Escatit, il faut ajouter « des services à des structures existantes », avec pour conséquence l'extension de la saison et un meilleur amortissement des équipements. Un réseau d'auberges occitanes labellisées est aussi en train de se constituer. Michel Laget résume cette tendance en appelant de ses vœux le développement d'un tourisme fondé sur l'idée que « le déplacement des touristes vers d'autres terroirs se fait dans le but de percevoir des sociétés et des expériences collectives ».

L'arrière-pays semble, lui aussi, présenter les caractéristiques d'un gisement potentiel de PME. « On pourrait faire des Corbières un nouveau Luberon », ironise un universitaire. Selon une étude du Ceepec, relier les gîtes d'étapes, au Languedoc à la façade atlantique, serait susceptible de créer quelques centaines d'emplois dans la région. Dans le même ordre d'idée, une étude financée par un groupement d'intérêt économique conclut que l'éco-tourisme pourrait être une alternative à la désertification qui affecte le parc régional du Haut-Languedoc.

Le défi est de taille pour les comités régionaux ou départementaux du tourisme : responsables, depuis la décentralisation, des choix d'avenir, ils réfléchissent actuellement à la mise en place de schémas d'aménagement. Certains se sont professionnalisés, mais d'autres, sous la coupe d'élus locaux, ont encore une approche plus clientéliste

qu'au sein d'une vision d'aménageurs. L'administration les accompagne en concentrant ses aides sur des pôles bien identifiés ; le projet de mise en valeur du pont du Gard est sans doute le plus spectaculaire. Cette démarche est nouvelle et cohérente, mais, avec quatre fonctionnaires seulement sur ces dossiers, l'Etat ne semble pas avoir pris toute la mesure de l'enjeu.

André Soulier, délégué régional au tourisme, veut cependant se montrer optimiste ; du moins pour le littoral. « Avec des plages de sable fin, souligne-t-il, avec l'Espagne qui continue de bétonner, la proximité des grands marchés que sont Paris, l'Allemagne et la Suisse. Et avec la forte croissance démographique qui continue... Le tourisme a encore de beaux jours devant lui ».

Leur reste maintenant un défi à relever, et pas des moindres : celui de voir la qualité du vin augmenter au même rythme que la croissance - et les ambitions - de leur cave.

TROIS QUESTIONS A... Robert Brunet

1 Comment est née la région Languedoc-Roussillon ? Elle s'est formée par addition de restes. Une région apparaissait clairement autour de Toulouse, une autre au-delà du Rhône. On a donc ajouté quelques départements qui se situaient entre les deux. Montpellier a été proclamée chef-lieu, mais, dans les années 50, elle n'était guère plus peuplée que Nîmes ou Béziers. Elle était simplement située entre les deux, c'était une préfecture, et elle possédait une université. Le résultat est une région plutôt équilibrée, avec un réseau urbain très dense et des villes relativement comparables. Du coup, la place de la métropole régionale est ici plus faible qu'ailleurs.

2 Quelle est sa configuration géographique ? C'est un couloir entre mer et montagne. D'où la concentration de flux de transports sur une large zone restreinte, qui correspond en même temps à la localisation des principales villes. Ce couloir a une dimension européenne forte : c'est le principal accès de l'Espagne à l'Europe. Il mérite d'être développé. Et on ne s'en est pas vraiment rendu compte à Paris. L'essentiel de l'investissement public devrait être concentré sur l'amélioration du système de transports. Ce sera en partie réalisable avec l'arrivée du TGV, le développement des plates-formes multimodales, le doublement de l'A9 et l'achèvement de l'A75. Mais tout cela n'est pas encore à la hauteur des enjeux internationaux.

3 Cette région n'a-t-elle réussi à acquiescer une cohérence ? La cohérence, elle existait dès le début. A l'exception de la Lozère, qu'il fallait bien rattacher quelque part, il y a quand même un certain nombre de points communs, comme la prédominance du vignoble, ou ce que l'on pourrait appeler les économies traditionnelles du Sud fondées sur l'artisanat, ainsi que la façade méditerranéenne. Il y a donc une communauté de culture, au sens large, avec toutefois une division qui se situe à hauteur de Sète, entre un Ouest de tradition plus rurale et un Est touché par l'axe rhodanien, et donc plus industriel.

Propos recueillis par Richard Benguigui et Jacques Monin

J. M. ★ Robert Brunet, directeur de recherches au CNRS, est fondateur de la Maison de la géographie à Montpellier

Prochaine étape : LIMOUSIN

Vignerons et pie-grièche à poitrine rose, même combat...

MONTPELLIER
de notre correspondant

Une révolution ! Le mot n'est pas trop fort pour qualifier le parcours de la cave des Vignerons du pays d'Ensérune, qui vifine du saint-chinlan et des vins de pays à Marausan, près de Béziers (Hérault). Avec une quarantaine de salariés et 400 000 hectolitres produits chaque année par dix-huit cents coopérateurs, c'est une des plus grosses caves coopératives de France. Et pourtant, il y a quatre ans seulement, elle végétait comme six de ses voisines, victime des primes à l'arrachage qui réduisaient les surfaces des vignobles et des nouvelles exigences de qualité qui rendaient les parcelles moins productives.

Les sept coopératives ont donc décidé de fusionner, ce qui leur a permis de subventionner la plantation de nouvelles parcelles, avec des cépages à la mode, tels que le cabernet, chardonnay ou merlot. Ainsi 300 hectares de vigne ont ainsi vu le jour. Chaque parcelle a été classée selon une échelle de qualité. On a aussi investi dans du matériel de vinification moderne, développé une politique de formation des vignerons : des spé-

cialistes sont venus expliquer en quoi la taille, la largeur de la plantation ou son exposition au soleil sont aussi déterminants pour la qualité du vin que le cépage lui-même. Des démarches ont été entreprises pour obtenir une certification ISO 9002, gage de conformité aux exigences européennes.

Parallèlement, la coopérative s'est restructurée à la façon d'une entreprise privée. Dans une cave traditionnelle, un directeur est à la fois œnologue, comptable, financier, commercial... Les Vignerons du pays d'Ensérune, eux, ont préféré spécialiser leur personnel. Certains s'occupent du vignoble, d'autres des activités commerciales ou de l'administration. Résultat : les ventes ont fait un bond spectaculaire, notamment vers les Etats-Unis, l'Angleterre et la Belgique.

VOCATION ÉCOLOGIQUE

Neuf personnes ont été embauchées, cinq pourraient l'être dans les deux ans à venir. La création de postes polyvalents est aussi envisagée. Plutôt que d'embaucher des saisonniers, des salariés pourraient travailler à la taille durant l'automne, au palissage au printemps, et à la vinification l'été.

La cave s'est enfin découverte une vocation écologique. Des aides de Bruxelles ont été obtenues pour entretenir les arbres et les fossés qui bordent les vignobles et pour réduire le nombre d'insecticides utilisés. Les vignerons se sont aussi engagés à protéger la pie-grièche à poitrine rose, un oiseau dont il ne reste plus que cinquante couples en France, dont une vingtaine vivent en bordure d'un étang sur les communes de Lespignan et de Nissans-les-Ensérune. Huit cents arbres, qui leur serviront d'abri, ont été plantés avec le concours d'enfants des villages. Les vignerons ont fait une cuvée spéciale « Pie-Grièche » : 2 francs, sur les 17 francs de chaque bouteille, servent à financer les actions en faveur de l'environnement. Et c'est désormais une tradition : les viticulteurs participent chaque année au comptage des oiseaux en compagnie de scientifiques.

Il leur reste maintenant un défi à relever, et pas des moindres : celui de voir la qualité du vin augmenter au même rythme que la croissance - et les ambitions - de leur cave.

J. M.

Languedoc-Roussillon
Conseil régional : 8 PC, 1 MDC, 12 PS, 1 PRG, 2 Verts, 3 Ecol., 2 GE, 1 CPNT, 1 UDF-mé., 3 UDF-FD, 6 UDF-L, 12 RPR, 6 Div., 1 FN, 1 FPL, 1 F. Président : Jacques Blanc, UDF-DL

La population
1995 (en millions d'habitants) : 2,221
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE : 3,8 %
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994) : +1,02 %

DENSITÉ 1995 : 81 hab./km² (106,2 km²)
PART DES 25 ANS : 31,2 % (35,9 %)
PART DES 65 ANS : 24,1 % (21,9 %)

PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants) : 2,427

URBANISATION (évol. 1982-1990) :
superficie urbaine + 11,8 %, population + 13,3 %

L'environnement
INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (polluants à éliminer) : 1 890
Total France : 64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France) : 1,2 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France) : 3,8 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994 : 7

Les indicateurs économiques et fiscaux
BUDGET RÉGIONAL 1997 : 2 021 millions de francs (10^e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB. : 1 318 francs (8^e rang)
REVENU DÉCLARÉ BRUT/HAB. 1992 : 78 300 francs (81,11^e)

La richesse régionale

AGRICULTURE, PÊCHE	4,8
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,9
SERVICES NON MARCHANDS	30,3
INDUSTRIE	14,6
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	44,4

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 194,2 milliards de francs (2,9 % du total national)

Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (RFT) : 17,4 %

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 57 700

Les 20 premières entreprises

- Générale de Grandes Sources
- Cie générale des matières nucléaires
- Cie IBM France
- Commissariat énérg. atomique
- Care Coop. Inter. Recherches Agro Dévelop.
- Sanofi Recherche
- Well
- Bec Frères SA
- SA Marchés Usines Auchan
- Air Littoral

INDUSTRIE
TRANSPORTS
SERVICES

nombre de salariés : 5 000 et plus : 1 000-4 999 : 1 000-1 999 : 500-999 : 50-499

- Merlin Gerin Ails
- Snc Verrerie du Languedoc
- Cooper. Oil Tool France
- Rhône-Poulenc Chimie
- Sté Montpellieraine de transport urbain
- Sté du journal Midi Libre
- SA Marchés Usines Auchan
- Eminence SA
- Sanofi Chimie
- Usinor Sacilor

ROBERT DE NIRO est très, très, en colère. Dans une colère noire depuis quatorze jours. Contre le juge N'Guyen. Contre la police française. Contre la législation française. Et, pour-quoi pas, contre la France, ce fameux pays tolérant et discret, où l'on s'est permis de l'appréhender comme un malpropre dans une sombre histoire de call-girls. « Je ne reviendrai plus en France. Je déconseillerai à mes amis de venir en France. Le Festival de Cannes, j'en ai rien à foutre. Et votre Légion d'honneur je vais vous la renvoyer à l'ambassade, vite fait. Je ne vois pas de raison de garder ce genre de machin de la part d'un pays qui baffouise sa propre devise, "Liberté, égalité, fraternité". Je suis largement au-delà de ce qu'on appelle furieux ! »

Le ton est impressionnant, la voix dure, menaçante. Il y a des pics à glace dans son regard et, pour un peu, on croirait voir au-dessus de sa tête, comme dans les bandes dessinées, des bulles contenant des poignards, des bouteilles de poison, et quelques grenades dégonflées. L'homme est trapu, élégant, mince, beaucoup moins massif que certaines de ses créations fameuses n'en ont laissé l'image en mémoire, celle d'Al Capone dans *Les Incorruptibles*, de Brian de Palma, ou du boxeur Jake La Motta dans *Raging Bull*, le chef-d'œuvre de son ami et complice Martin Scorsese, rôle pour lequel il prit 30 kilos (bière et pâtes). Au contraire, il est sveltes, nerveux, dans son appartement de l'Hôtel Bristol, à deux pas de l'Elysée et de l'ambassade des Etats-Unis, dans cette oasis de luxe, de calme et de sécurité, qu'il croyait inviolable.

Du moins jusqu'au mardi 10 février vers 9 heures du matin, heure à laquelle une demi-douzaine de policiers, sur commission rogatoire du juge N'Guyen, vinrent frapper à la porte de la suite où il réside depuis plusieurs mois avec ses deux jeunes enfants. Robert De Niro tourne à Paris *Ronin*, de John Frankenheimer, un film d'action se situant entre Nice, Arles et Paris, où six mercenaires, dont Jean Reno, sont pris dans une ténébreuse histoire d'amitié et de trahison. Toutefois, ce matin-là c'était de vrais policiers qui venaient le trouver. « J'étais hors de moi. Ils n'avaient aucun droit de venir comme ça. Ma femme, qui est enceinte, venait de rentrer à New York, j'avais passé le week-end à Cleveland auprès de ma mère qui se faisait opérer pour un problème cardiaque. »

En fait, les policiers s'étaient déjà présentés le vendredi 6 février à l'hôtel, mais De Niro s'était envolé avec sa femme la veille. Pas en fuite, simplement ignorant qu'on le recherchait ce jour-là, puisqu'il est en France depuis novembre. Mais ce ratage des enquêteurs sonne aussitôt comme suspect. Un article ici, un écho ailleurs, laissent entendre qu'il y a eu comme une dérobade. De Niro est informé, aux Etats-Unis, de la démarche des policiers français : « Il y avait déjà des ragots dans les journaux pour dire que je m'enfuyais. Je suis parti pour quatre jours et revenu travailler, c'est tout. C'est ça, une fuite ? Je ne savais pas si tout cela était sérieux. Le dimanche 8, je téléphone de New York à M^r Kiejman. Mes amis me disent : attention, n'y vas pas, tu seras considéré comme coupable jusqu'à ce que tu sois prouvé innocent, etc. Et moi je savais déjà que ce juge N'Guyen avait plus ou moins l'intention de m'entendre, qu'il était lancé dans une sorte de chasse aux sorcières, mais enfin j'étais à Paris depuis octobre, il avait eu des mois et des mois pour me le faire savoir. Donc je ne vois aucune raison de tergiverser ni de me défilier et je décide de revenir normalement. Si j'avais su comment cela allait se passer, j'aurais appelé la production et je leur aurais dit : "Vous vous débrouillez avec ce juge avant que j'arrive." Je n'aurais pas subi ce que ce type m'a fait souffrir. »

De retour donc, De Niro se rend chez son avocat, qui lui montre la lettre qu'il a écrite au juge. M^r Georges Kiejman expliquait que, son client ayant appris par *Le Figaro* que le juge cherchait à le voir, il était tout prêt à le rencontrer sous trois conditions : un, qu'on lui assure un interprète, ce qui sera fait. Deux, qu'on tienne



Un Américain en colère

Robert De Niro a été interpellé, le 10 février, par la police française et entendu, pendant neuf heures, comme témoin, dans le cadre d'une enquête conduite par le juge N'Guyen sur un réseau de prostitution. L'acteur, en tournage en France, n'a pas apprécié ce que lui-même et son avocat, M^r Georges Kiejman, considèrent comme un véritable abus de pouvoir

compte de ses obligations professionnelles, les contraintes d'un tournage de nuit ne sont pas celles de tout le monde. Trois, que cette démarche soit entourée de discrétion, comme c'est le droit de chacun. Pas de réponse du juge. Robert de Niro va sur le tournage toute la nuit, rentre à son hôtel le mardi matin, commence à dormir une petite heure quand les policiers, courtois au demeurant, frappent à sa porte. « J'ai cru devoir d'urgence. Je leur ai dit de foutre le camp. J'ai demandé qui était le chef, et je me suis enfilé avec lui pour téléphoner. J'étais fucking crazy, j'ai appelé mon avocat, l'ambassadeur des Etats-Unis. Finalement au bout d'une heure on ne trouvait toujours pas le juge. Je dis au commissaire que j'aimerais bien dormir un peu. De combien de temps auraient-ils besoin de moi ? Une ou deux heures maximum. Je me recouche et à peine une heure plus tard, ils reviennent. "Le juge n'attend pas, il veut vous voir tout de suite." Je me rase, prends une douche et nous voilà en route. »

ENTRE-TEMPS, M^r Kiejman a joint le commissaire, puis le patron de la brigade de répression du proxénétisme, le commissaire divisionnaire Catano, qui lui dit qu'il a reçu des instructions formelles du juge avec ordre d'amener. « C'est là où ça devient

inadmissible, plaide M^r Kiejman. Voilà quelqu'un qui travaille en France, qui vient volontairement, à qui on ne peut reprocher aucun délit, à qui on n'a adressé aucune convocation et qui est conduit dans une voiture de police, dans un local de police, comme si effectivement il fallait s'assurer de sa personne avant qu'il ne commette un crime affreux... Ne pas comprendre à qui l'on s'adresse, à ce point-là... Il de-

« Je n'ai jamais payé une femme de ma vie. Et si je l'avais fait, ce ne serait pas un crime, mais il se trouve que je n'ai jamais eu à le faire »

vait exister un délit de vulgarité. » Par les souterrains du 32 quai des Orfèvres, De Niro est conduit auprès d'un commissaire de police en attendant de rencontrer le juge N'Guyen, qui enquête, depuis l'automne 1996, sur un vaste réseau de prostitution de luxe, dans lequel diverses personnalités ont été entendues et d'autres mises en examen, comme le producteur Alain Sarde ou l'ancien champion de tennis Wojtek Fibak. Robert De Niro, lui, est seulement entendu comme témoin. La police l'interroge longuement, en présence

d'un interprète. « On n'avait aucune charge contre moi. On voulait me montrer des photos de jeunes femmes et savoir si je les connaissais. Oui, j'en connais une et j'en ai rencontré deux. "Les avez-vous payées ?" Moi : Non, non et non ! Je n'ai jamais payé une femme de ma vie. Et si je l'avais fait, ce ne serait pas un crime, mais il se trouve que je n'ai jamais eu à le faire. On essayait de trouver quelque chose

fixées au juge. Et puis on avait recommencé, les mêmes questions, les mêmes réponses, le feu, etc. Et il fallait attendre, attendre, le jour filait et je devais être sur le plateau le soir. » On le fait attendre, dans le couloir à côté. Entre-temps, une dépêche de l'Agence France-Presse a lancé l'affaire, les journalistes se sont rués au Palais de Justice. Puis enfin le moment vient de voir le juge. « Il avait un visage froid, un visage de joueur de poker comme on dit chez nous. Je lui demande : pourquoi vous m'envoyez six hommes, comme à un forçé ? Il me dit : "Je pensais que vous auriez des gardes du corps, il fallait être discret." Il se faisait du cinéma lui aussi. Il me parle de ces jeunes filles dont 99 % ne sont pas des professionnelles, etc. Et moi : certes, mais qu'est-ce que ça a à faire avec moi ? Et de nouvelles les mêmes questions : "Les connaissez-vous ? Avez-vous fait l'amour avec elles ?", etc. Et bien sûr : "Les avez-vous payées ?" Et moi : non, je le jure sur la tête de mes enfants, je n'ai jamais payé, pas un seul fou-tu centime. De deux heures on était passé à neuf heures d'interrogatoire. Pour essayer de me mêler aux problèmes d'autres personnes. C'est vraiment un abus de pouvoir. »

Pendant l'interrogatoire, M^r Kiejman a téléphoné au juge, qui, dit-il, lui a rattaché au nez. Il

a alors déposé une plainte au nom de De Niro contre le juge, pour entrave à la liberté d'aller et venir (un juge ne peut employer des méthodes coercitives que si un témoin a refusé de venir, ce qui n'était pas le cas) et violation du secret de l'instruction, la deuxième dans ce dossier, après l'affaire Sarde.

Quand on a vu Robert De Niro piquer une rage au cinéma, on sait à quoi s'en tenir sur la capacité d'explosion de l'individu (qu'on se souvienne de la fameuse réplique « YOU talkin' to me ? You TALKIN' to me ? You talkin' to ME ? » dans *Taxi Driver*). Et on se dit que le juge N'Guyen a dû faire preuve de sang-froid pour résister au regard-laser à découper les blinés du beau Bob. « Le juge était froid. Il répondait les questions, la greffière les notait. On recommençait. Je crois qu'il est revenu plusieurs fois sur les riches et les puissants qui se croient tout permis et les princes saoudiens. La police m'avait parlé d'un Saoudien que l'on avait arrêté, un ex-diplomate, et qui n'a rien eu... Evidemment, moi je n'ai pas de pétrole, c'est plus facile de se payer une star de cinéma qu'un émir. »

Lui fait-on remarquer que cette très mauvaise journée du 10 février, avec son mélange d'intimidations, de contrordres, d'humiliations, cette obstination bureaucratique ressemble assez à un bon polar d'angoisse à la De Niro, Bob ne sourit pas, il a totalement mis l'humour au vestiaire pour le moment. « Ce n'est pas une sensation agréable, du tout. Si j'avais su ce qu'on me préparait, je ne serais pas revenu. J'aurais dit au producteur : finissez le film sans moi, avec quelqu'un d'autre. »

Est-ce qu'une chose pareille aurait pu lui arriver aux Etats-Unis ? « Oui, tout à fait. Mais ce n'est pas la question. Je suis un invité dans votre pays. Ce qui se passe aux Etats-Unis touche à un niveau d'absurdité dont nous sommes tous conscients. Comment n'avez-vous pas saisi la leçon des erreurs qui se font chez nous ? La France est connue pour être une terre de liberté. C'est en France que les cinéastes victimes du maccarthysme sont venus se réfugier, et des musiciens sont venus ici pour être aimés et reconnus. Pas pour être harcelés. »

Robert De Niro maintient bien entendu sa plainte, sans se faire d'illusion : « Le mal est fait, c'est tout. Je ne blâme pas le système, les juges ont beaucoup de pouvoir, pourquoi pas ? Mais ce juge-là en abuse. Je ne sais pas quel est son problème, mais il en a vraiment un. Il parle des gens riches et célèbres, ça l'obsède, et il se voit comme le sauveur des jeunes filles maltraitées. Même les policiers avaient l'air embarrassés par ses façons de faire. Le juge avait des mois pour m'interroger. Il m'a vu entrer subrepticement et cent jeunes femmes pour n'en retenir que deux ou trois. Et maintenant que les journaux impriment ma photo, le nom de mon hôtel, etc., je suis obligé d'expliquer à ma famille que je ne suis qu'une victime accidentelle de tout ça, mais il y a toujours ce faux bon sens qui ne veut pas de fumée sans feu... »

LE soir-mê me de cette longue journée chez le juge, après une courte « nuit » de sommeil à peine une heure, De Niro a tenu à enchaîner normalement sa nuit de tournage, en vrai professionnel. Au Zenith, sur le parking, à partir de 20 heures jusqu'au matin, on trouve un carieux mélange de techniciens et de policiers, quelques douzaines de CRS, des dizaines de figurants à qui l'on fait reprendre inlassablement une scène de fuite hors de la salle où vient d'être commis un meurtre.

Le vétérinaire John Frankenheimer, soixante-huit ans, l'auteur de *French Connection II*, vêtu d'un grand imper mastic vert, coiffé d'un carieux petit chapeau d'enfant, fait refaire la scène. Le double de Robert De Niro passe dans le champ des projecteurs. Les pentes beurs qui observent le tournage depuis le boulevard en surplomb, le hélent : « Eh ! Rob De Niro ! Fais voir ta tête ! » La double ne bronche pas, blasée. Le vrai De Niro est un peu à l'écart, dans son mobile-home où il attend son tour de jouer. Il regarde la télévision avec ses enfants. Il doit penser à juge encore. Au jour prochain où il pourra quitter la France.

Michel Braudeau



Ouf! par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LA CRISE DU GOLFE a remis en vogue le vocabulaire de l'ineffable. Cette bouffée d'obscurantisme est habituelle quand la guerre menace. Les peuples se reprennent à imaginer le destin sous les traits d'un personnage énigmatique monté sur des marches d'un palais dans des claquemets de sandales.

dokos et de Déroulède; de Claudel même, qui trouva « répugnant » le pacifisme de La Guerre de Troie.

Il y avait du défi, de la part de Giraudoux, à faire l'apologie de la chaleur et du ciel attiques, à refuser la mort glorieuse, au nom de la douce désertion de survie. Cela, en 1935, c'est-à-dire moins de vingt ans après Verdun et les Dardanelles, alors que se jouait, à Stresa, le sort de l'Abysse.

Passer pour crédule, où est la honte connaît la scène de Daladier de retour de nich, une histoire pour l'endemain de guérite. Le chef du gouvernement français craint les huées, et c'est une foule entassée qui se rue spontanément au bouc pour l'applaudir.

Si la pression française permet que le dialogue prime durablement sur les frappes dites chirurgicales, la cohabitation aura bien œuvré pour la paix, pour l'ONU, et pour la pièce de l'Europe dans un concert des nations moins outrageusement confisqué.

Le Monde

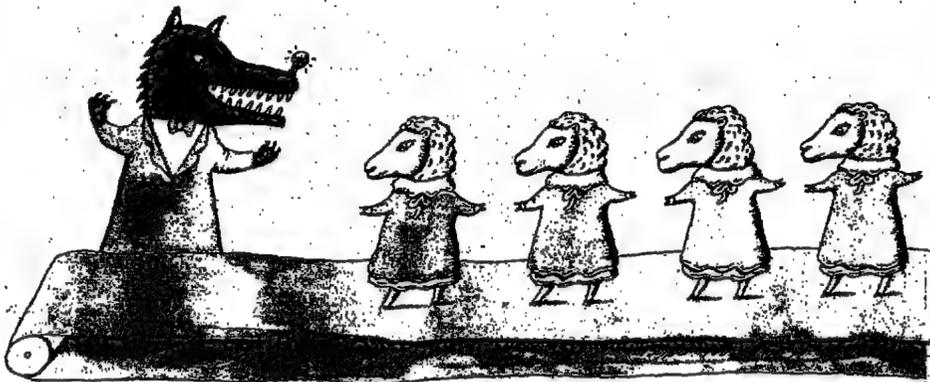
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05

EDITORIAL

Cohabitation calédonienne

Dix ans après Michel Rocard, c'est de nouveau à un socialiste, Lionel Jospin, qu'il revient de tenter de résoudre l'épineuse équation calédonienne. Par bonheur, le passif est moins lourd. En juin 1988, le premier ministre de l'époque parvenait à entrouvrir la porte de la paix civile moins de deux mois après que son prédécesseur, Jacques Chirac eut fait donner l'assaut, entre les deux tours de l'élection présidentielle et sans opposition de son adversaire, François Mitterrand, contre une grotte de la petite île d'Ouvéa où des indépendantistes retenaient des otages.

Le grand méchant clownage par Peter Sis



La reprise, pour faire quoi?

La première ambiguïté est budgétaire. En période d'accélération de l'activité, deux orientations sont, en effet, concevables: l'une consiste à desserrer l'étau de la rigueur et à redistribuer les dividendes budgétaires de la croissance; l'autre consiste à maintenir le cap de la réduction des déficits publics au motif que l'embellie ne durera pas forcément.

Pétou? Que va donc faire, aujourd'hui, le gouvernement? Alors que, pour respecter les critères de Maastricht, la France a connu plusieurs années de rigueur budgétaire, va-t-elle, avec la reprise, avoir la tentation de « desserrer l'étau »? De manière assez inattendue, M. Strauss-Kahn vient de prendre le contrepied des thèses qui étaient, il n'y a pas si longtemps, défendues par les jospinistes.

pourra être sa traduction concrète dans le domaine des impôts, grand chantier de cette année 1998. D'une grande pauvreté dans son volet fiscal, la plateforme électorale du PS n'aide pas à le comprendre. Les deux seules propositions qui y figuraient ne viendront sans doute jamais à bout: la baisse de la TVA est venue buter sur une contrainte européenne, tandis que la majoration des taux de l'impôt sur la fortune n'est plus évoquée.

RECTIFICATIFS

IRAK Dans le reportage sur le délabrement des infrastructures irakiennes (Le Monde du 24 février), une correction malencontreuse a déformé, dans nos premières éditions, la somme accordée à l'Irak par les Nations unies dans le cadre de l'accord dit « Pétrole contre nourriture ». Il s'agissait de 1,3 milliard de dollars (et non 13 000 millions).

CAPE CODE Le nom du lieu évoqué par l'écrivain Norman Mailer au début de son point de vue « Clinton »: pur, mais pas tout de suite (Le Monde du 17 février) est Cape Cod et non Cape Code.

PRÉCISION

LA PRESSE RÉGIONALE ET L'AFP Le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) conteste avoir en l'intention de déstabiliser le PDG de l'Agence France-Presse au cours du récent conseil d'administration de l'agence (Le Monde du 14 février). Il tient à préciser que ses « représentants ont effectivement manifesté leur inquiétude devant la dégradation de la situation économique de l'agence, qui se traduit par un budget en déficit (...) et devant l'absence de projet de développement permettant d'inverser cette tendance ».

Ce débat sur les deux stratégies budgétaires possibles, celle de la rigueur ou celle de la fourmi, avait divisé les socialistes à la fin des années 80, quand le contre-choc pétrolier avait offert à la France une courte période d'aisance budgétaire. Fallait-il dépenser le surplus de recettes fiscales généré par l'activité ou bien le mettre en réserve en prévision de jours plus sombres? A l'époque, Pierre Bérégovoy défendait ardemment la première solution. Inventeur du « pacte de croissance » et de la règle des « trois tiers » (un tiers du surplus affecté à la lutte contre le chômage, un tiers pour l'économie productive, un tiers pour les salariés), Michel Rocard, premier ministre, défendait de facto l'autre solution, de même que Lionel Jospin, qui avait grandement profité de cette manne budgétaire à l'éducation nationale, ou encore... Dominique Strauss-Kahn.

Concrètement, cela veut dire quoi? Après avoir été abaissés à 3 % du produit intérieur brut (PIB), les déficits publics doivent-ils être tirés encore vers les 2 %? Dans cette hypothèse, pourquoi les socialistes, lors de la campagne des élections législatives, ont-ils si vivement critiqué le pacte de stabilité? Dans les semaines qui viennent, le gouvernement va rendre publiques les traditions nouvelles « lettres de cadrage » budgétaires pour 1999. D'ici là, on se perd en interrogations sur le cap qui sera adopté.

FAVORISER LA PRODUCTION Le gouvernement va-t-il changer de cap? On sent bien qu'une nouvelle philosophie est en train de s'esquisser, puisque le ministre des finances ne cesse de répéter que son objectif est de favoriser la production plutôt que la rente. Les grosses fortunes qui s'investissent en assurance-vie pour échapper totalement aux droits de succession doivent-elles être réintégrées dans le champ de l'impôt? Faut-il réintégrer aussi l'impôt de travail dans l'assiette de l'impôt sur la fortune, comme M. Strauss-Kahn, dans le passé, l'avait souvent préconisé? Faut-il, comme certains le pensent à Bercy - sous la pression du lobbying infatigable d'Yvon Gattaz, l'ancien président du CNPF -, alléger les droits de succession sur les entreprises, au risque d'avantager quelques grosses fortunes? Pour l'heure, le gouvernement n'a pas indiqué ce qu'il compte faire, ni comment. M. Strauss-Kahn aime à parler de « la gauche du XXI^e siècle », mais on peine à comprendre dans quel projet précis elle devrait, selon lui, s'incarner. La social-démocratie peut-elle survivre en réaguant au second plan ce qui a toujours constitué le cœur de son projet politique: la redistribution?

Laurent Mauduit

Le Monde est édité par le SA LE MONDE. Directeur du directeur, directeur de la publication: Jean-Michel Colombani. Rédaction: Jean-Michel Colombani, Jean-Louis Lévêque, directeur général; Noël-Jean Krivine, directeur général adjoint. Directeur de la rédaction: Edwy Fichel. Directeur adjoint de la rédaction: Jean-Yves Lhoteux, Robert Sol. Rédacteurs en chef: Jean-François Bessis, Pierre George. Laurence Grethmann, Erik Israelovitch, Michel Rajman, Bernard Le Gendre. Directeur adjoint: Dominique Ripstein. Rédacteur en chef technique: Eric Azou. Secrétaire général de la rédaction: Alain Pouchain. Médiateur: Thomas Perreux. Directeur exécutif: Eric Fichoux; directeur adjoint: Anne Chassebois. Conseiller de la direction: Alain Rollat; directeur des relations internationales: Daniel Vermet. Conseil de surveillance: Alain Minc, président; Gérard Courtois, vice-président. Anciens directeurs: Hubert Beauvillier (1944-1949), Jacques Favret (1949-1952), André Lacroix (1952-1985), André Ramanet (1985-1991), Jacques Lacroix (1991-1994). Le Monde est édité par le SA Le Monde. Domicile de la société: 21 bis rue de la Harpe, 75004 Paris. Capital social: 900 000 F. Actuellement: Société civile « Les rédacteurs du Monde ». Association Hubert Beauvillier, Société anonyme des lecteurs du Monde, La Librairie Européenne, Les Mille Investisseurs, Le Monde Presse, L'Est Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Les trente ans de l'Armée rouge

DE NOMBREUSES cérémonies ont marqué en URSS le trentième anniversaire de la création de l'Armée rouge. Il faut rendre à Lénine et au Parti communiste russe cette justice: le nouveau régime révolutionnaire sut forger dès sa naissance un instrument puissant, aussi capable de le défendre contre les ennemis de l'extérieur que le fut la Tcheka pour extirper les ennemis de l'intérieur. Cette armée fut à ses débuts composée de volontaires, mais on renonça très vite à cette erreur, et l'armée de la dictature du prolétariat, recrutée parmi les masses ouvrières et paysannes, tira sa force principale, comme les armées des pays bourgeois, de la rigueur de sa discipline, du rétablissement des grades et de l'autorité de ses chefs. Armée de classe tant que la révolution n'avait pas encore d'assises solides, pénétrée d'esprit internationaliste et théoriquement

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS. Thématique: 13615 code LEMONDE. Documentation sur Minitel: 3617 code LMDOC ou 08-36-25-04-56. Le Monde sur CD-ROM: renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30. Index et microfilms du Monde: renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33. Le Monde sur CompuServe: GO LEMONDE. Adresse Internet: http://www.lemonde.fr. Films à Paris et en province: 08-36-68-03-78.

Clère par la police conduite lion. réclé Klopman. usoir

« L'élève-à-centre » ir Pierre Windecker

« L'ÉLÈVE au centre du système éducatif » : depuis que j'ai trouvé cette formule, je ne cesse de me la répéter, en mon for intérieur, depuis mon premier bâillement du matin jusqu'à mon dernier bâillement de la nuit, oui, surtout la nuit, car c'est là qu'elle se charge de ces résonances mystiques indéfinies qui me donnent tant d'assurance, le jour suivant, pour la déclamer ou la psalmodier sur le forum extérieur.

Mais j'ai négligé de me présenter. Oubli bien excusable en vérité, tant dans l'éducation nationale, mon nom est multiple et mes fonctions diverses : tantôt, je suis une personnalité indépendante chargée d'une mission de réflexion, tantôt un membre influent du cabinet du ministre, tantôt un universitaire labellisé en sciences d'éducation, tantôt un haut fonctionnaire chargé d'une grande direction, et j'en oublie, bien sûr... J'en oublie tellement que ces paranoïaques de professeurs ont fini par me prendre pour le protégé du *Who's Who* de l'éducation nationale, ou même pour le fantôme qui hante la Rue de Grenelle depuis, affirme-t-on, plus de trente ans.

« L'élève au centre ! », m'écriai-je dès six heures du matin. Ça, longtemps, je me suis levé de bonne heure. J'aime surprendre ceux qui laissent leur entendement s'émousser au lit trop longtemps. Il m'est plus facile, ainsi, de croire que l'avenir m'appartient.

Six heures ! C'est le moment des certitudes neuves. Alors, je me fais négateur et créateur, déconstructeur, mais constructiviste, en un mot *didacticien*. Je prends les élèves, ces tablettes nouvelles et irrégulières ; par l'analyse des représentations, j'apprends à en utiliser adroitement les reliefs ; c'est ainsi que je révèle et fais surgir dans un bois polymorphe « l'élève-à-centre », cette tablette vierge purement virtuelle sur laquelle, tel un ingénieur en apprentissage, j'ai inscrit réellement, bribe par bribe, fragment après fragment, le texte du savoir.

Mais l'« élève-à-centre » de ma démiurgie didactique ne tient pas bien ses promesses. Souvent, il ne paraît pas convaincu qu'il existe un sens lointain aux exercices parcelaires que je lui propose, et il semble s'y intéresser assez peu. Parfois, il y échoue même lamentablement, sans que je puisse me l'expliquer vraiment. Et quand il réussit, bien que je ne sois, croyez-le bien, nullement élitiste, je me prends à douter que ce résultat positif exprime encore une forme quelconque de désir, d'excellence ou de passion.

Pour chasser ces idées négatives, je décide de prendre alors mon repas de midi. Il me procure cette molle détente dont j'ai besoin pour ne pas désespérer lâchement, comme font certains, du mot d'ordre que je me suis choisi, et pour tenter bravement une nouvelle voie sur le roc de l'interprétation.

Je veux saisir cette fois l'« élève-à-centre » dans la richesse luxuriante de sa diversité concrète, dans sa variété presque infinie : psychologique, sexuelle, culturelle, sociologique. L'après-midi, j'abandonne donc la didactique, et me fais pédagogue, tendance psychologique. Je me donne pour règle de prendre les élèves tels qu'ils sont : certains ne jurent que par les jeux vidéo, d'autres par les mathématiques pures, d'autres par le rap, d'autres par le football, d'autres par l'astrophysique, d'autres par Baudelaire, d'autres par le shit... Je dois reconnaître qu'assez vite je ne sais plus où donner de la tête.

Pour m'y retrouver, parfois je sonde les élèves. Les plus sincères me demandent régulièrement la même chose : que je veuille bien répondre à leur demande de répondre enfin à leurs demandes. Voilà une réponse où s'exprime une demande parfaitement claire - c'est du moins ce qu'il me paraît à moi. Eh bien, figurez-vous que cela ne me sort pas vraiment d'embaras. Car c'est des élèves que vient la difficulté : j'ai toujours l'impression - bizarre, je l'avoue - qu'ils ne s'expriment ainsi que pour m'embêter gentiment, comme si au fond, ils se fichaient pas mal de ma question et voulaient seulement me mettre au défi de comprendre leur réponse.

En tout cas, pour moi, une inconnue demeure, et elle est de

taille : j'ignore toujours ce qu'on doit enseigner à l'« élève-à-centre ». La psycho-pédagogie ne m'ayant pas permis d'identifier cette référence absolue décidément fuyante, je dois reprendre à zéro mon opiniâtre quête de sens. Car je ne fais pas partie de ces démissionnaires qui, parvenus là, préféreraient décider que pour maintenir l'élève au centre, il suffit de renoncer une bonne fois à lui enseigner quoi que ce soit.

Seules les somnolences consécutives à un dîner un peu trop arrosé me font entrevoir enfin la solution. La physique elle-même - une science dure, s'il en est - n'a jamais réussi à résoudre le problème dit « des trois corps » : comment la psycho-pédagogie molle pourrait-elle affronter celui des *trois corps* ? Mais s'il n'y a que deux corps, tout change : il ne subsiste plus aucun problème, n'importe quel physicien vous le dira. C'est donc la bipolarité du social (je laisse la lutte des classes aux gousjats) qui va me tirer d'affaire ! Quand la soirée s'achève, je raille donc la version sociologique de l'« élève-à-centre ». J'ai compris, enfin, comme l'a proclamé si clairement il y a peu mon avatar Fauroux, qu'on ne peut enseigner les mêmes programmes dans le VII^e arrondissement de Paris et à Bobigny... Et quand je m'heurte aux criaileries de ceux que le propos indigné, je réponds simplement - comme lui-même a fait, si je l'ai bien compris - que j'entends mon heure dans la soirée.

Mon heure vient en effet, mais ce n'est pas comme je crois : au minuit sonne à cet instant et épiqué par ma dérive hermétique, je ne tarde pas à m'endormir profondément. Il faut avouer qu'on ne peut même plus parler de fatigue en un moment pareil. Je suis, intellectuellement s'entend, complètement vidé. Il ne me reste plus rien de l'idée universaliste de l'homme des Lumières, j'ai complètement oublié celle d'un droit égal et d'une égalité des chances entre les citoyens, j'ai renié totalement la conception républicaine et démocratique de l'École ; dans le Léthé spirituel que j'ai fini par atteindre, je n'ai plus qu'une sorte de credo libéral teinté de misérabilisme social pour me tenir lieu - si j'ose dire - de pensée.

J'ai du picotin pour toutes les mangeoires : pour les râteliers didactiques, les binées pédagogiques, les auges sociologiques, avec ce soupçon possible d'idéalisme philosophique qu'attendent toujours les palais exigeants

Mais la nuit réserve tant de surprises ! Après quelques heures de sommeil profond, l'entre soudain dans une phase paradoxale ; des rêves intimes et étranges me ravissent. « L'alle lève, eaux s'entrent... Tandis que le signifiant insiste, voici qu'elle, Eve, bien au centre, apparaît dans sa nudité, en même temps qu'une suave raideur, soudain, m'emporte pour une lévitation folle, très haut au-dessus du désert sémantique que j'ai arpenté péniblement toute la journée. Il me semble bien que « l'élève-à-centre », décidément, ne veuille pas me lâcher. Mais de quelles modulations inconnues, de quelles significations inouïes l'ouïs-je maintenant résonner ! Il parle - comment dire ? - comme parlerait l'improbable et fragile figure d'un sujet sans attributs, d'un « homme sans qualités ». Voilà qu'il réclame, mais je m'exprime mal, car en fait, il ne demande rien ; il affirme seulement, comme s'il parlait d'une chose évidente et nécessaire, il affirme qu'il doit pouvoir, en un lieu appelé École, apprendre à effectuer par lui-même le libre examen de toutes sortes d'attributs culturels, sociaux et psychologiques, certains fortement adhé-

rent d'autres presque postiches empruntés, que sa phrase, sûre et entreprenant d'interpréter et calculer à mesure qu'il les que, stylisant celui-ci d'une jière surprenante, déformant, éctifiant violemment celui-là, quant et négligeant tel autre ame s'il l'avait déjà presque ou... Est-ce cela « l'élève-à-centre » ? Une liberté si impropre, une si précaire singularité ? Mais qu'entends-je ? « Du temps centre ? ! Du fric au centre ? ! » suis ! Ce sont les profs qui manifestent, jaillissant soudain au eau milieu de mon rêve, comme ils voulaient, séance tenante, lui onner un début d'interprétation : « Rien que du *qu'en-ta-tif* ! Laissez-nous, s'il vous plaît, le *qualité* », puisque nous sommes forcés ment à-dessus les moins incompétents ! « Des moyens, sinon rien ! Plus de professeurs ! Moins d'élèves dans chaque classe, pour que chacun se trouve plus près du centre ! Plus d'années d'études (maîtrise obligatoire), plus de stades de formation, plus d'universités d'été pour les professeurs ! Des formations plus variées pour les élèves, afin qu'ils trouvent mieux leur chemin vers le centre !... Soudain, me voilà réveillé, déjà dressé sur son séant, tout tremblant et couvert de sueur ; et c'est toujours le même regard qui finit par avoir raison de mon sommeil, un regard pourtant exempt de toute ruse comme de toute méchanceté. Mais un regard sans réplique parce qu'il est, si j'ose dire, lui-même parfai-

tement muet : celui de mon homologue de Bercy.

Plus la moindre possibilité, pour le moment, de dormir ou de rêver. Trois heures du matin : c'est l'heure de mon insomnie habituelle. Mais c'est aussi celle où je me rassemble en moi-même et reprends tous mes esprits. Avant de se dissiper jusqu'à la nuit prochaine, relie et transfigure les moments éclatés que j'ai vécus au cours de la journée. Tant que je garde « l'élève-à-centre », j'ai du picotin pour toutes les mangeoires : pour les râteliers didactiques, les binées pédagogiques, les auges sociologiques, avec ce soupçon possible d'idéalisme philosophique qu'attendent toujours les palais exigeants, et qu'ils s'imaginent souvent trouver parce que cela les console en partie de la rareté du temps et de l'argent.

Après ce quart d'heure d'hyperlucidité, je peux me rendre enfin parfaitement apaisé. Je suis prêt à affronter la prochaine journée où, s'il me faut donner quelque crédit à mes pauvres leures sémantiques, je n'aurais, hélas, d'autre recours que d'en être moi-même, comme devant, la première dupe, sans que personne, sans peut-être mon ministre, m'en plaigne ou m'en sache gré.

Pierre Windecker est agrégé de philosophie, professeur en classe de terminale, formateur disciplinaire à l'UFM de Créteil.

Ecole : sortir des idées reçues

DANS sa contribution au *Monde* du 6 février, le ministre de l'éducation nationale livre sa conception de l'école, encadrée par deux postulats : l'effort budgétaire et quantitatif a été fait, la clé de votre du changement est une meilleure gestion des ressources.

A y regarder de près, la conception d'ensemble ne fait guère preuve d'ambition et laisse dans l'ombre des questions-clés. Certes, des progrès remarquables ont été réalisés depuis quinze ans, avec une dépense par élève très modérée et un fort investissement des personnels qui ont assumé de profondes rénovations des filières et des contenus.

On en voit aujourd'hui les limites : la part d'une génération atteignant un baccalauréat est à 68,3 % et régresse depuis 1994 ; 54 000 jeunes n'obtiennent aucun diplôme ; 10 % des élèves arrivent au collège sans maîtriser les savoirs de base, infirmant le diagnostic optimiste porté sur l'école primaire.

Le collège gère l'hétérogénéité comme il peut, en faisant circuler le plus vite possible les élèves en difficulté mais sans résoudre leurs problèmes. Loin de proposer de dynamiser tous les maillons du système, le ministre renvoie à la formation « tout au long de la vie » et donc renonce à affronter les problèmes d'échec scolaire.

La loi d'orientation de 1989 fixe l'objectif de 100 % de jeunes quali-

fiés et de 80 % au niveau d'un baccalauréat en 2000. L'actuel ministre reprend-il ou non cet objectif ? Les points nouveaux à gagner supposent de résoudre des problèmes graves comme celui de l'homogénéisation sociale des établissements qui enfonce encore plus les plus défavorisés.

Créer des équipes pluriprofessionnelles de suivi des scolarités difficiles, développer les aides sociales, donner aux équipes pédagogiques des moyens supplémentaires rigoureusement affectés aux jeunes les plus en difficulté, concentrer l'effort sur les débuts de cycle, construire des possibilités de retour en formation pour les jeunes qui ont échoué et dérivé, telles sont les obligations qui devraient s'imposer.

Claude Allègre reprend à son compte les antennes du « à chacun son rythme », de « l'enfant au centre », et du respect de la diversité comme la meilleure réponse au souci d'égalité. Ce qu'il faut mettre au centre, ce n'est pas l'enfant, c'est l'élève confronté à la nécessité de s'approprier des connaissances.

Ce n'est pas le rythme de chacun qu'il faut respecter, sauf à accepter que se creusent perpétuellement les écarts, c'est la nécessité de construire, pour chaque élève un rapport au langage, au savoir et à l'école qui ne soit pas un rapport magique, qui incite chacun à accepter de se transformer dans la longue durée d'une formation.



En réunion, il est difficile de trouver un point d'entente quand on ne s'entend plus parler.

idées reçues

Le ministre des affaires sociales, qui crée un statut... S'il pour... un corps... de la cré... qui pl...

idées reçues par Monique Vuaillet et Denis Paget

Respecter la diversité, ce n'est pas demander à chacun de se construire son diplôme en choisissant ses coefficients et en composant son menu comme le propose Claude Allègre (*Le Nouvel Observateur* du 29 janvier 1998) ou prétendre qu'enseigner en ZEP est un métier différent de celui qu'on exerce dans un établissement non ZEP.

Certes, enseigner en établissement difficile suppose la prise en compte de particularités et une attention plus grande à construire le rapport à l'école et à ses normes, mais cela ne change ni le sens ni les ambitions du métier. Respecter la diversité des talents, c'est donner aux collègues les moyens de diversifier les situations pédagogiques, c'est construire des formations diversifiées au lycée où l'on garantit l'accès à une culture commune, définie comme capacité générale de développement du jugement, de l'autonomie intellectuelle, par des savoirs différents mais bien articulés entre eux.

Or, la conception des savoirs que développe Claude Allègre fait l'impassable sur ce principe commun à toutes cultures. D'un côté la liste des disciplines littéraires, artistiques et de sciences humaines, définies comme « enseignements humanistes », de l'autre l'enseignement des sciences dont on ne sait pas pourquoi elles n'apporteraient pas leur contribution à l'humanisme. L'enseignement de la technologie et des technologies, celui des sciences économiques et

sociales, de l'éducation physique restent étrangement absents de la culture générale; l'hommage rendu aux filières technologiques et professionnelles ne va pas jusqu'à reconnaître le rôle majeur qu'elles jouent dans la démocratisation du lycée. Il ne propose pas la construction de poursuites d'études pour ces voies qui paraîtraient leur mise à égalité avec la voie générale. Le seul objectif du ministre consiste à rêver à l'aboi-

mateur de temps que de lui faire un cours magistral. Se libérer d'une vision trop fragmentée des savoirs requiert une intense activité disciplinaire, menant simultanément la construction des connaissances et l'activité critique qui permet d'en saisir la portée. Chercher des informations, les traiter, produire, écrire est impossible dans des classes de seconde surchargées, où l'ordinateur est loin, par ailleurs, d'être un instrument

dans les programmes, saisir l'intérêt des disciplines ne pas rester enfermé dans son rôle.

Geler l'emploi public éducation nationale, même si il ne coûte que de transférer des heures supplémentaires, réduire les recrutements d'enseignants, tout cela hypothèque gement l'avenir et freine la dynamique du système. La seule couverture des besoins de remplacement serait au contraire plusieurs fois de recrutements supplémentaires.

Le ministre veut déconstruire, renforcer les pouvoirs locaux, se débarrasser des règles qui créent la justice et la transparence car le statut actuel donne liberté et indépendance. S'il poursuit dans cette voie, il découragera un corps enseignant fragilisé par les effets de la crise à l'école et l'ampleur des attentes qui pèsent sur lui.

Le ministre veut déconstruire, renforcer les pouvoirs locaux, se débarrasser des règles qui créent la justice et la transparence car le statut actuel donne liberté et indépendance. S'il poursuit dans cette voie, il découragera un corps enseignant fragilisé par les effets de la crise à l'école et l'ampleur des attentes qui pèsent sur lui

tion des disciplines pour resserrer programmes et horaires au lycée et à l'université, sans s'apercevoir que les disciplines scolaires ne cessent d'évoluer.

Si l'on peut souhaiter qu'un élargissement des programmes libère de l'activité d'apprentissage, il est difficilement concevable d'en réduire le temps; au contraire, mettre l'élève en activité est plus consom-

mal de travail. Dans ce domaine-là aussi, l'investissement reste à faire. Les lycéens demandent écoute et respect. Ils réclament de nouvelles méthodes plus attentives aux personnes, faisant appel aux technologies de l'information. Ils veulent des contenus en prise sur le monde et chargés d'enjeux pour eux. Il faut répondre à ces demandes en traquant le formalisme

Monique Vuaillet est secrétaire générale du SNES.
Denis Paget est secrétaire général adjoint du SNES.

L'abbé Stock, un précurseur

par Helmut Kohl

NOUS célébrons cette année le 50^e anniversaire de la mort de l'abbé Franz Stock. L'une de ces éminentes personnalités qui ont été un exemple encourageant sans lequel l'œuvre remarquable de l'amitié franco-allemande aurait été inconcevable.

A mes yeux, Franz Stock compte parmi ceux qui ont joué un rôle essentiel de trait d'union entre Allemands et Français car il a été un exemple vivant, montrant comment la générosité de cœur peut aider à surmonter la haine et l'animosité. Allemands et Français ont tout lieu d'honorer sa mémoire et d'être reconnaissants. J'exprimerai ces remerciements en qualité de chancelier de la République fédérale d'Allemagne en assistant notamment à un service religieux qui sera célébré le 1^{er} mars prochain à Chartres à la mémoire de Franz Stock et en déposant une gerbe sur sa tombe.

Bien avant le début de la seconde guerre mondiale, Franz Stock était convaincu de la nécessité d'une coopération étroite entre Allemands et Français. En connaissance de cause, cet originaire de la région de Sauerland décida de faire une partie de ses études à Paris. A l'époque, c'était un projet peu commun pour un jeune étudiant en théologie catholique.

Après 1934, il a été pendant longtemps l'aumônier de la communauté allemande dans la capitale française. En 1941, Franz Stock fut nommé aumônier des prisons dans le Paris de l'Occupation. Jusqu'en 1944, il accompagna dans leurs dernières heures plus d'un millier de Français avant leur exécution. Son journal apporte un témoignage bouleversant du destin de ces Français qui avaient combattu dans la Résistance pour la libération de leur patrie et qui le payèrent de leur vie.

En plein milieu de la guerre, Franz Stock s'occupa notamment des personnes que les nationaux-socialistes considéraient comme des ennemis et se livra avec acharnement. Il aida des détenus chaque fois qu'il le put. Il entra en contact avec les familles, procurait des livres aux prisonniers, leur prodiguait des paroles de consolation et les préparait à leur dernière épreuve, qu'ils furent chrétiens, juifs ou athées. Seule comptait pour lui la dignité humaine.

Une fois la France libérée, il s'occupait des blessés et des prisonniers de guerre allemands. L'expérience de la guerre avait rendu encore plus forte sa volonté d'œuvrer en faveur de l'entente entre Français et Allemands. Dans cet esprit, Franz Stock prit en charge la direction d'un séminaire de prêtres dans un camp de prisonniers français dans les environs de Chartres.

Il se peut que Franz Stock n'ait pas été un politicien, mais il avait pleinement conscience de la signification politique de ses actes. Il connaissait

les abîmes que le nationalisme et la haine, et surtout le mensonge de la haine héréditaire, avaient creusés entre nos peuples.

En France, en Allemagne, nombreux sont ceux qui rendent hommage à l'abbé Stock pour son engagement en faveur des hommes, en faveur de la réconciliation et de l'amitié. Il a posé des signes d'espoir même dans les heures les plus sombres qu'a connues l'Europe.

Des hommes d'Etat comme Konrad Adenauer ou Robert Schuman ont emprunté avec clairvoyance la voie que des hommes tel que Franz Stock avaient dessinée

Qui aurait osé espérer à l'époque que la coopération entre la France et l'Allemagne deviendrait un jour le moteur de l'intégration européenne? Des hommes d'Etat comme Konrad Adenauer ou Robert Schuman ont emprunté avec clairvoyance et détermination la voie que des hommes tel que Franz Stock avaient dessinée et ouverte grâce à leur action personnelle.

A ceux qui demandent aujourd'hui quelle est la teneur et quelles sont les perspectives des relations franco-allemandes, nous pouvons toujours répondre ce que Konrad Adenauer avait reconnu très tôt déjà: « Le destin de l'Allemagne sera le destin de la France, et le destin de la France sera le destin de l'Allemagne. La vie et l'œuvre de Franz Stock incarnent d'une façon étonnante cette communauté de destin. Il nous légua en héritage un message pour l'avenir: à l'aube du XXI^e siècle, une coopération confiante entre la France et l'Allemagne reste décisive pour garantir un développement prospère de notre continent, ainsi qu'une coexistence de plus en plus étroite des peuples sous le signe de la paix, de la liberté et du partenariat.

Le souvenir de Franz Stock aide chacun d'entre nous, et notamment les générations futures, à comprendre que l'amitié franco-allemande, qui s'est forgée au fil des cinquante dernières années, n'est pas quelque chose qui va sans dire. Elle nous a été confiée comme un bien précieux que nous entendons préserver et cultiver.

Helmut Kohl est chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

Conférence Téléphone

On se comprend mieux parce qu'on s'écoute.

C'est bien connu : en réunion, on parle souvent tous en même temps ; on se coupe la parole... et finalement, on n'arrive pas à se mettre d'accord. Avec le service Conférence Téléphone de France Télécom, les réunions sont beaucoup plus efficaces parce qu'on s'écoute mieux et qu'on est plus organisé. Conférence Téléphone est aussi très simple à utiliser, sans réservation, sans limitation de temps, immédiatement, depuis n'importe quel téléphone, fixe ou mobile. Découvrez vite Conférence Téléphone : contactez votre Ingénieur Commercial France Télécom ou consultez notre site Internet : <http://teleconferences.fth.net>

Pour bénéficier d'un mois d'essai gratuit*, appelez le **N° Vert 0 800 83 83 83**

France Telecom
Nous allons vous faire aimer l'an 2000.

Les Solutions Entreprises France Télécom

*Offre valable jusqu'au 30 juin 1998 et soumise à conditions particulières.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE MENSONGE DE LA CROISSANCE

Après que la droite nous a chanté les vertus de la croissance, la gauche et l'extrême gauche reprennent à leur tour ce chant des sirènes. Ni les journalistes ni les spécialistes, personne dans ce pays qui ait le pouvoir de la parole ne dénonce ce mensonge démagogique qui ne résistera pas au temps. Demain, même avec cette croissance annoncée, il y aura encore plus de chômeurs, et cela sera dû aux gains de productivité incessants, sans compter ceux qui seront provoqués par les répercussions des crises de l'Asie du Sud-Est. Il faut donc repenser le débat : puisque le système dans lequel on est gêné plus de 3 millions de chômeurs, c'est qu'il est arrivé à ses limites. Quel autre système allons-nous mettre en place pour intégrer tout le monde? (...) Quand un pays veut la guerre, même une économie exsangue arrive à la financer. Pourquoi ne veut-on pas faire la guerre au chômage? C'est l'Etat qui détermine les règles du jeu car c'est sa responsabilité. Saura-t-il mettre en place celles qui permettront aux agents économiques de créer l'emploi qui nous manque?

Thierry Laurent-Atthalin
Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne)

CONTRESENS

J'ai lu avec intérêt dans le numéro du Monde du 22 janvier: « Alain Resnais domine les nominations aux Césars » et, deux pages plus loin: « Une vague de nominations tous azimuts. » J'aurais pu croire qu'Alain Resnais avait effectivement reçu plusieurs Césars, mais en réalité il n'a été que « nommé », alors que certains fonctionnaires ont été effectivement « nommés » à certaines fonctions. Le Monde se met-il au français, au risque de faire des contresens? En anglais (cf. le Harvap's), une « nomination » est une proposition à une distinction et un « nommé » est un candidat désigné, tandis qu'un candidat reçu est « nommé ». En français (cf. le Robert), il y a tout autrement: on sait ce que veut dire « nomination » et « nommé ». En français, le terme « nommé » pour indiquer un candidat désigné a été introduit par les milieux du cinéma, ce qui pourrait à la rigueur s'accepter. Mais employer le terme nomination dans le sens où il a été entendu pour Alain Resnais indique que l'on ne s'est pas méfié d'un « faux ami ». Pourquoi ne pas dire qu'il a été « désigné comme candidat », pourquoi ne pas parler de « proposition » aux Césars?

Jean-Robert Giraud
Angers (Maine-et-Loire)

N T R E P R I S E S

LE MONDE / MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

BOURSE L'association Paris Europlace, dont la vocation consiste à promouvoir le développement de la place financière de Paris, change de président : Marc Viénot, ancien patron de

la Société générale, succède mardi 24 février, à Ernest Antoine-Sèze. Paris Europlace en profite pour rendre public un rapport réalisé par Philippe Camus, le directeur général du

Lagarrière, sur les attentes des entreprises face à la place de Paris. ● CETTE ÉTUDE s'appuie sur les réponses à une enquête de 120 sociétés cotées qui représentent plus de 60 % de la capitali-

sation boursière française. Elle souligne l'importance, pour les entreprises, de la pérennité de la place financière française. ● LE RAPPORT prend aussi un ton plus politique en ins-

istant sur la nécessité, pour les pouvoirs publics, de favoriser l'actionnariat populaire et les fonds de pension et de rendre la fiscalité française moins pénalisante.

Pour survivre, la place financière de Paris a besoin des pouvoirs publics

Une étude réalisée par l'association Paris Europlace souligne la nécessité de développer en France l'actionnariat et les fonds de pension, et d'obtenir une fiscalité plus favorable aux actions

LA PLACE financière de Paris survivra-t-elle au choc de la création de l'euro ? Peut-elle tenter de profiter de l'Union monétaire pour conforter un développement rapide, mais fragile ? L'enjeu n'est pas mince. Il s'agit à la fois de sauver les emplois de l'industrie financière et de permettre aux grandes entreprises françaises de conserver une certaine autonomie en trouvant des actionnaires stables et nationaux.

L'association Paris Europlace - dont la vocation consiste à promouvoir le développement de la place financière de Paris - profite, mardi 24 février, de l'installation de son nouveau président, Marc Viénot, l'ancien patron de la Société générale, qui remplace Ernest Antoine-Sèze, devenu numéro un du CNPF, pour présenter une étude sur les attentes des entreprises face aux marchés financiers. Ce rapport, réalisé sous la responsabilité de Philippe Camus, le directeur général du groupe Lagarrière, est construit à partir d'une enquête effectuée auprès de 120 sociétés cotées, représentant plus de 60 % de la capitalisation boursière parisienne. Il souligne l'importance pour « l'économie réelle » - les entreprises - de la pérennité de la place financière française. Il prend aussi un ton plus politique, en insistant sur la néces-

Le poids des fonds de pension

	ACTIF TOTAL (en milliards de dollars)	TIONS DOMESTIQUES		
		EN % DE L'ACTIF RE	DÉTENUIS/ CAPITALISATION PIB	DÉTENUIS/ PIB
ROYAUME-UNI	810	55	27 %	38,3 %
ÉTATS-UNIS	4 755	41	23 %	28,8 %
ALLEMAGNE	127	8	1 %	0,3 %
FRANCE	49	0	1 %	0,2 %

sité pour les pouvoirs publics de favoriser l'actionnariat populaire et les fonds de pension, et de rendre la fiscalité française moins pénalisante, faute de quoi l'avenir de la place de Paris n'est plus assuré.

ENVIRONNEMENT COMPÉTITIF

Premier constat de l'étude: en dépit de l'internationalisation croissante de leurs activités, 96 % des 120 sociétés ayant répondu à l'enquête de Paris Europlace restent attachées à l'existence d'une place parisienne de référence. Une écrasante majorité reconnaît que la Bourse de Paris dispose d'un environnement et d'infrastructures techniques compétitives. Voilà pour le satisfecit.

Du côté des griefs, le premier, de taille, consiste à souligner qu'il manque l'essentiel: à savoir un actionnariat national puissant et structuré. Après avoir courtoisement remercié les investisseurs étrangers, les entreprises françaises veulent rééquilibrer le rapport de force. Près de 35 % de la capitalisation boursière française se trouve entre les mains des non-résidents. Une montée en puissance qui accentue, selon les auteurs du rapport, la volatilité de la place parisienne et souligne, par comparaison, la discrétion de l'actionnariat français. Les particuliers ne détiennent que 23 % de la capitalisation boursière, contre 45 % aux États-Unis. L'absence de fonds de pension est cruellement ressentie en France. Les institutions

comparables détiennent près du quart de la capitalisation boursière de New York et de Londres.

L'étude met la création des fonds de pension au premier rang de ses revendications. Un soutien explicite à Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, qui a engagé une réflexion dans ce sens en décembre. Philippe Camus confie les pouvoirs publics d'aboutir au plus vite et de revoir une partie de la fiscalité de l'épargne. « Si les Français, en tant que communauté nationale, veulent tirer leur épingle du jeu dans une Europe élargie, ils doivent accepter que leurs entreprises n'aient pas trop de handicaps à surmonter. La disparition d'une place financière nationale priverait sans nul doute les émetteurs français d'un atout stratégique qui se perdrait en perte de compétitivité, en délocalisation et en emplois... Il y a désormais urgence et l'essentiel doit être réalisé avant le 1^{er} janvier 1999 ».

DATE BUTOIR

Le ton est donné, et la date butoir fixée. La survie de la place de Paris passe par l'adoption rapide d'une fiscalité compétitive. Pour le rapport de Paris Europlace, la lourdeur de l'impôt se trouve à l'origine du peu de goût des Français pour l'investissement en actions. Le rapport prône le rééquilibrage

entre la taxation des placements en actions soumis à un taux marginal d'imposition de 41 % et le taux forfaitaire de 25 % pour les obligations. « Il apparaît paradoxal qu'un investissement de nature plus risquée soit plus taxé qu'un investissement sans risque. Il y a là une dis-

25 février, à alléger la fiscalité relative aux opérations de rachat de leurs propres actions par les sociétés. Paradoxalement, Paris Europlace espère aussi que l'instauration de la monnaie unique transforme certaines faiblesses en atouts. Une étude du courtier amé-

Les handicaps du marché obligataire

Dans un chapitre consacré aux produits de taux d'intérêt, l'étude réalisée par l'association Paris Europlace se félicite du fort développement de ce compartiment de marché observé au cours des dernières années. Le volume des transactions sur le marché obligataire, qui s'établissait à 3 600 milliards de francs en 1990, s'est élevé à 70 000 milliards de francs en 1996.

« Du fait de leur volume, de leur "profondeur", ainsi que de leur extrême sécurité, les marchés de taux français ont, jusqu'à aujourd'hui, globalement pu satisfaire les besoins des émetteurs », soulignent les auteurs du rapport. Ils observent toutefois que certaines caractéristiques du marché français peuvent constituer des handicaps au moment de la mise en place de la monnaie unique: activité essentiellement nationale, dans un cadre juridique propre à la France, et articulée autour des préoccupations de l'Etat. Le secteur privé représente une part faible (moins de 20 %) de l'encours obligataire total.

ricain Merrill Lynch souligne qu'avec les cotations en euros les Bourses sous-capitalisées, comme celle de Paris, pourraient bénéficier en Europe d'un afflux de capitaux venant de fonds de pensions néerlandais et britanniques.

Enguerrand Renault

Glaxo et SmithKline abandonnent leur projet de fusion

POUR LA DEUXIÈME FOIS en un mois, le laboratoire britannique Glaxo Wellcome a abandonné une tentative de fusion destinée à créer le numéro un mondial du secteur. Fin janvier, les discussions avec American Home Products avaient été rompues. Entamées le 30 janvier, les négociations avec SmithKline Beecham ont été brutalement arrêtées, lundi 23 février. Mardi, les titres des deux groupes cédèrent plus de 10 % à l'ouverture de la Bourse de Londres, en repli de 1,5 %.

Les deux firmes britanniques « n'ont pas été en mesure de se mettre d'accord sur les termes d'une possible fusion », annonçait en premier SmithKline. Glaxo confirmait la nouvelle, indiquant que « les négociations en vue d'une fusion ont été abandonnées ». Pourtant, contrairement à la tentative de rapprochement avec American Home Products, l'accord semblait plus avancé, tant au niveau de l'actionnariat que de la répartition des rôles des dirigeants. C'est sur ce dernier point que les problèmes ont surgi, selon SmithKline. Le nouvel ensemble, avec un chiffre d'affaires de 27 milliards de dollars (162 milliards de francs), serait devenu le premier laboratoire mondial, contrôlant près de 8 % du marché. Par son montant proche de 70 milliards de dollars, cette fusion aurait été la plus importante jamais réalisée. La capitalisation du groupe aurait été la troisième mondiale, atteignant 160 milliards de dollars.

POURSUITE DES NÉGOCIATIONS

Les actionnaires de Glaxo devaient contrôler 59,3 % des parts de la nouvelle entité, contre 40,5 % pour ceux de SmithKline Beecham. Le comité de direction aurait été composé de cinq personnes: trois pour Glaxo, dont la présidence pour son patron Richard Sykes, et deux pour SmithKline, dont la direction générale à Jan Leschly, qui occupe déjà cette fonction dans son groupe. Selon SmithKline, les différences sont apparues dans « l'approche de cette fusion, la philosophie de management et la culture d'entreprise ».

« Le conseil d'administration est conscient de l'importance de cette décision », a souligné ce labora-

toire. « Toutefois, le conseil a décidé à l'unanimité, après mûre réflexion, qu'il ne pouvait pas recommander cette fusion aux actionnaires ». La semaine dernière, à l'occasion de la présentation de leurs résultats annuels, les deux groupes étaient restés très discrets. Richard Sykes s'était borné à signaler que les négociations se poursuivaient. Jan Leschly promettait « une nouvelle annonce » début mars. L'un des sujets de négociation était la future politique de recherche et développement du nouveau groupe, dont le potentiel aurait été le plus important au monde, avec un budget trois fois supérieur à celui de la recherche pharmaceutique française.

Dominique Gallois

Stefan Persson, le milliardaire discret du prêt-à-porter

STOCKHOLM

de notre correspondant

« Je trouve très pénible de devoir apparaître en public », lâche Stefan Persson, le patron de Hennes & Mauritz (H & M), une chaîne de prêt-à-porter dont le premier magasin en France a ouvert mardi 24 février à Paris (Le Monde du 22-23 février). Difficile, pourtant, de rester anonyme lorsque l'on possède la plus grosse fortune personnelle de Suède, du moins parmi les contribuables imposés dans le royaume: 29 milliards de couronnes (22 milliards de francs) en actions. M. Persson aurait pu, comme Ingvar Kamprad (Ikea) ou les frères Rausing (Tetra Pak), échapper à la fiscalité suédoise en déménageant à l'étranger. Mais rejoindre le club fermé des milliardaires exilés reviendrait à se singulariser, ce que le propriétaire de H & M semble détester. « Je ne pense pas vivre tellement différemment de beaucoup de gens », répond-il comme pour s'excuser d'être si riche, jurant qu'il s'habille à 80 % dans ses propres magasins.

Si cet homme de cinquante ans doit sa confortable position à son père, fondateur de l'entreprise, il a su faire fructifier l'héritage depuis 1982. Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 15,8 milliards de francs l'an dernier, dont 79 % réalisés hors de Suède, et le bénéfice net 1,9 milliard. Implanté dans douze pays européens, H & M emploie 12 000 personnes dans 490 magasins. Un développement autofinancé: « Qui diable aime entendre les banques vous dire ce qu'il faut faire ? », demande Stefan Persson.

Père de trois enfants, d'allure timide mais souriante, les traits un peu épais sous un haut front dégarni, Stefan Persson a l'âge de son entreprise, créée en 1947 par son père, Erling. Son idée était de reproduire un concept de chaînes de magasins à bas prix découvert lors d'un voyage aux États-Unis. La première boutique, ouverte dans sa ville de Västerås,

Cinq candidats restent en lice pour la reprise du CIC

LE GOUVERNEMENT a finalement reçu, lundi 23 février, à 18 heures, cinq offres d'achat fermes pour les 67 % du groupe CIC mis en vente par le GAN. Quatre offres émanent de banques à réseau françaises: la BNP, le Crédit commercial de France (CCF), le Crédit mutuel et la Société générale, la cinquième a été déposée par le groupe néerlandais ABN Amro. Après le retrait de la Générale de banque, le groupe Dexia, composé du Crédit local de France et du Crédit communal de Belgique, a lui aussi renoncé à déposer une offre.

Pierre Richard, le président du groupe en France, a craint qu'un rachat du CIC ne dégrade le profil financier de Dexia qui ne pourrait, en outre, guère tirer d'économies d'échelle en s'alliant avec une banque de détail en France. Une telle évolution aurait risqué d'avoir des conséquences négatives pour la

notation du groupe, qui détermine en grande partie le taux d'intérêt auquel il peut emprunter sur les marchés, une donnée essentielle pour sa rentabilité. Surtout, après avoir eu des contacts avec plusieurs investisseurs actionnaires de Dexia, M. Richard a redouté que le rachat du CIC n'affecte son cours de Bourse.

La candidature de Dexia, dont les moyens financiers sont importants, aura sans aucun doute contribué à faire monter les enchères financières. Les groupes candidats doivent maintenant se préparer à présenter leur copie sociale: les 5 et 6 mars, chaque repreneur passera un « grand oral » devant les représentants syndicaux du CIC. D'ores et déjà, la CGT a décidé de s'opposer avec violence aux candidatures de la BNP et de la Société générale. A l'heure où, selon certains observateurs, Michel Pébe-

reau aurait convoqué la direction du Trésor que la solution BNP était la meilleure pour l'avenir du secteur bancaire, le syndicat reproche au président de la BNP d'être le principal artisan de la dénonciation de la convention collective des banques et refuse de donner crédit à ses promesses éloquentes en matière de politique sociale.

Charles de Croisset, le président du CCF, fort de l'appui unanime de son conseil d'administration, vient de commencer le travail de séduction des salariés du CIC. En présentant les résultats du CCF pour 1997,

Sophie Fay

JP Morgan envisage de supprimer 700 emplois

APRÈS LES RÉSULTATS décevants de la banque américaine JP Morgan au quatrième trimestre de 1997, son PDG, Douglas Warner, envisage, dans une note interne citée par l'agence Bloomberg, la suppression de 700 emplois, soit 5 % de ses effectifs, pour enrayer la progression de ses coûts, plus rapide que celle de ses revenus, au cours des trois ou quatre dernières années. M. Warner relève que la performance en Bourse de l'action JP Morgan a été moins bonne que celle de ses concurrents et que certains observateurs s'interrogent sur la validité de la stratégie du groupe. Il a indiqué qu'une alliance stratégique ou une fusion faisait partie des options futures.

DÉPÊCHES

- **CHIMIE**: le groupe néerlandais DSM et l'entreprise Cist-Brocades, spécialisée dans la biotechnologie, ont annoncé, lundi 23 février, leur projet de fusion. Le nouveau groupe représentera un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 milliards de florins (75 milliards de francs), dont 25 % dans la chimie fine.
- **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX**: le groupe a annoncé, lundi 23 février, le rachat, par sa filiale parapétrolière ETPM, de la société britannique McDermott Construction Limited, spécialisée dans les grandes profondeurs, pour 100 millions de dollars (600 millions de francs).
- **PHYTO-LIERAC**: le groupe de produits capillaires et cosmétiques a annoncé, lundi 23 février, le rachat à 100 % des parfums Caron, une marque quasi centenaire qui a réalisé un chiffre d'affaires de 95 millions de francs en 1997.
- **INTEL**: le groupe américain a annoncé, lundi 23 février, un accord de licence avec Advanced RISC Machines (ARM) aux termes duquel il produira et vendra les microprocesseurs conçus par cette société britannique et destinés à des appareils électroniques portables.
- **STRAPOR FACOM**: la société Vermeul Finance et l'investisseur américain Wyser-Pratte, agissant de concert, détiennent, depuis le 4 février, plus de 10 % du capital de la société d'outillage et d'équipement de bureau.
- **INVESTICORP**: le groupe d'investissement de Bahrein a annoncé, lundi 23 février, son intention de racheter Watmoughs Holdings, un imprimeur britannique, pour 250 millions de livres (2,5 milliards de francs), survenant sur une offre hostile du groupe canadien Quebecor.
- **BASS**: le brasseur britannique va racheter au groupe japonais Saison la chaîne d'hôtels haut de gamme Inter-Continental (117 établissements sous enseigne, plus 70 associés), pour 17,5 milliards de francs.
- **MICHELIN**: les salariés en grève de l'usine de Rosame (Loire) ont décidé, en assemblée générale, la poursuite illimitée de leur mouvement, après l'échec, lundi 23 février, des négociations avec la direction sur le réaménagement du temps de travail.

Benoît Peltier

Le groupe améri...

audience glob...

ACT-UEA veut recentrer ses...

MARCI 3 MAJI...

de pub...

Le groupe américain Leo Burnett met au point son plan de sauvetage

Le premier groupe publicitaire aux Etats-Unis vit depuis six mois la plus grande transformation de son histoire. Après avoir perdu plusieurs clients « historiques », il restructure son agence américaine et assainit ses finances pour tenter de conserver son indépendance

CHICAGO
de notre envoyée spéciale
C'est dans le centre de Chicago, à deux pas du lac Michigan, que sont nés le cow-boy de Marlboro, le tigre des céréales Kellogg's et la notoriété internationale du Big Mac de McDonald's. Leo Burnett, fier de lance des marques américaines dans le reste du monde, est devenu en solvante-trois ans le dixième groupe mondial de publicité. Mais si elle continue à grandir en Europe, en Asie pacifique et en Amérique latine - plus de 30 % de croissance entre 1992 et 1997 - l'institution publicitaire du Middle West est abandonnée, depuis un an, par ses clients historiques : en octobre 1996, United Airlines, fidèle depuis 1963, partait chez Young & Rubicam ; en 1997, une partie du budget McDonald's (un client depuis seize ans) était revenue au concurrent DDB Needham (Omnicom) quand Ameritech, Reebok et Miller Lite passaient, eux aussi, à la concurrence.

Presque une malédiction, en somme, pour cette entreprise dont la valeur première est la continuité : « Neuf innocents nous sont fidèles depuis plus de trente-cinq ans » et « la moitié des salariés a plus de dix ans d'ancienneté », récapitule-t-on avec fierté dans l'annuaire. Leo Burnett est une famille qui a passé ces six derniers mois au chevet de son enfant américain malade : comment le groupe, détenu par 400 employés, peut-il rester indépendant et renouer avec la croissance ?

En septembre 1997, Richard Fildale, PDG du groupe, a annoncé l'éclatement de l'agence de publicité de Chicago en sept « mini-agences » autonomes organisées par catégorie de produits (santé, produits de consommation courante, biens charitables, etc.). Avec 2 000 personnes sous le même

toit, l'agence aurait « trop grandi ». Grâce « à des équipes resserrées et une organisation plus humble, nous serons plus proches de nos clients », explique Walter Petersen, porte-parole de Leo Burnett, qui estime important de « gagner en réactivité ». Le dernier bastion de la « vieille école » est contraint de se soumettre aux règles dictées dès le début des années 90 par les témoins publicitaires new-yorkais et européens.

En janvier, c'est le département média - l'un des plus gros au monde avec 507 personnes - qui s'est émancipé. Pour créer Starcom, on s'est inspiré de la filiale française Leo Media, seule agence média dans le groupe à être indépendante depuis janvier. Jack Kues, vice-président et directeur des médias chez Leo Burnett, veut « concurrencer les trois indépendantes comme s'installait à New York. Deuxièmement, plus gros acheteur en télévision avec 15 % de parts de marché américain qui commencent à se structurer. Et, par ailleurs, ses profits seront relégués dans son développement lieu de renforcer l'activité publicitaire.

74 autres, un symbole est tombé. Il y a quelques semaines, le gracie-ciel de 50 étages, témoin de l'indépendance de Leo Burnett sur West Wacker Drive, a été vendu. Le montant de la transaction, qui n'a pas été dévoilé, « a permis d'annuler la dette du groupe dans sa totalité », affirme Roger Haupt, le responsable des finances de l'entreprise. D'après les estimations d'agents immobiliers américains, la vente a pu rapporter entre 215 et 300 millions de dollars (entre 1,4 et 1,8 milliard de francs environ) au groupe. L'agence continuera à louer 30 étages de la tour de granit gris, mais, précise M. Haupt, « à des conditions financières avantageuses ».

Des clients « très fidèles »

Leo Burnett a, depuis sa création en 1935, cherché à instaurer une logique de partenariat avec ses clients. La « famille » Burnett compte encore quelques annonceurs historiques : Allstate Insurance, depuis 1957, First Brands Corp depuis 1961, Philip Morris depuis 1954, Procter & Gamble, dont c'est l'une des principales agences de publicité dans le monde, depuis 1952, Kellogg Company depuis 1949. Les 83 agences de Leo Burnett dans le monde travaillent également depuis plus de dix ans avec Kraft Foods (1984), McDonald's (1982), Hallmark (1988). Plus récemment, le groupe avait réussi à attirer des marques fétiches comme Coca-Cola (1994) et Disney (1993).

ACQUISITIONS

Dopé par cette recette exceptionnelle, Leo Burnett s'est, du coup, lancé dans des acquisitions. Il a notamment acheté 49 % de la très courtisée agence londonienne Bartle Bogle Hegarty (BBH), réputée pour sa créativité, pour un montant estimé de 50 millions de dollars (environ 300 millions de francs). Cette opération, qui a surpris le marché, devrait en par-

« permettre de compléter l'offre » Burnett. BBH, qui prévoit d'implanter une agence aux Etats-Unis dans les prochains mois, fonctionnera comme un deuxième réseau « créatif ». Le groupe investit les secteurs porteurs : il détient une participation majoritaire dans Giant Step, agence multimédia qui affiche un taux de croissance à deux chiffres, et dans Vigilante, agence new-yorkaise spécialiste de « marketing urbain ». Il se développe aussi dans la communication destinée aux communautés afro-américaines, asiatiques et hispaniques.

Mais pour croître comme ses concurrents - « 15 % à 20 % de croissance annuelle est un minimum », estime Greg Smith, directeur de la banque AdMedia Partners dans le magazine professionnel américain Advertising Age -, Leo Burnett ira-t-il jusqu'à s'allier avec un autre réseau ? Ou lui prête-t-on en négociation avec le français Havas Advertising, mais à Chicago on ne formalise « [être] actuellement en négociation ou même [avoir] des discussions » avec le français.

L'audience globale de la presse quotidienne régionale a baissé en 1997

LA FRANCE est décidément atypique en de nombreux domaines, y compris en matière de lecture de presse quotidienne : si 35,2 % des habitants de l'Hexagone lisent un quotidien d'informations politiques et générales tous les jours ou presque, les titres nationaux ne touchent qu'un lecteur sur cinq, tandis que les régionaux attirent le reste.



Le dernier vague de l'étude d'audience d'IPSOS réalisée à partir de 19 392 entretiens, de janvier à décembre 1997, pour le compte du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) et intitulée « POR 66 », indique que le temps de lecture, d'une enquête à l'autre et quel que soit le genre de presse, ne varie guère : trente minutes en moyenne par jour et par lecteur. Le comportement d'achat et de lecture non plus : globalement, qu'il s'agisse de presse nationale ou régionale, les trois quarts de l'audience des quotidiens se font avant 14 heures, ce qui s'explique par le très faible nombre de quotidiens de soir existant en France.

Le nombre moyen de lecteurs d'un exemplaire de quotidien est au total de 2,3 dans la journée. Globalement, la presse quotidienne régionale et départementale, qui regroupe 63 titres, séduit chaque jour 18,7 millions de lecteurs. Ces chiffres traduisent sans doute un fort attachement des Français pour leur région et donc pour le quoti-

Le repreneur de RMC choisi sous huitaine

LES OFFRES de rachat du groupe RMC, dont l'Etat détient 83,3 % via la Sofrad, devaient être étudiées, mardi 24 février, par les banques-conseils de cette privatisation, le CCF et la Compagnie financière Rothschild. Les repreneurs ont précisé, le 23 février, dans leurs lettres de candidature, les actifs convoités (RMC, 51 % de Nostalgie, Montmartre FM et/ou la région Gem), le projet éditorial, les plans sociaux et le prix d'achat. Le gouvernement, qui a opté pour une cession de gré à gré sans fixer de prix plancher, compte boucler le dossier « d'ici une huitaine de jours ». Une « vente par appartements » n'est pas exclue.

Le nombre moyen de lecteurs d'un exemplaire de quotidien est au total de 2,3 dans la journée. Globalement, la presse quotidienne régionale et départementale, qui regroupe 63 titres, séduit chaque jour 18,7 millions de lecteurs. Ces chiffres traduisent sans doute un fort attachement des Français pour leur région et donc pour le quoti-

den qui y est historiquement impliqué, ou la force de l'habitude, renforcée par le caractère incontournable de ces journaux qui

livrent à la fois des informations de proximité, notamment sur les services locaux. Toutefois, cet acquis est fragile. En 1996, l'audience globale des régionaux s'établissait à 19 millions et son taux de pénétration à 41 %, contre 40 % en 1997. Une baisse que n'a pas connue la presse nationale qui selon une récente enquête EuroPQM a vu son lectorat et son taux de pénétration rester stable entre 1996 et 1997 (7,6 millions de lecteurs réguliers et 16,3 % de taux de pénétration). Cette baisse est à imputer surtout au premier semestre de l'année dernière, lorsque les élections ont suscité que ne le fut la période suivant la dissolution de l'Assemblée nationale.

C'est aussi le cas de régions qui ont été affectées par des opérations de restructuration de presse - ainsi les Pays de Loire, où le groupe Hersant a profondément remanié ses journaux, voient leur taux de pénétration chuter de 4,5 % entre 1996 et 1997. Ou de celles qui ont été agitées par des conflits, comme le Languedoc-Roussillon, où la grève estivale de Midi Libre s'est traduite par un taux d'audience négatif (-2,6 %). Le cas de la Bretagne, qui enregistre elle aussi un taux négatif (-3 %), explique la relance rédactionnelle de Ouest-France qui offre depuis peu une édition dominicale. Ce qui n'empêche pas le géant breton de rester le premier des quotidiens français, avec une audience 1997 de Poire de 2 383 000 lecteurs, devant le groupe du Progrès de Lyon, Sud-Ouest (Bordeaux) et La Voix du Nord (Lille).

Yves-Marie Labé

La CLT-UFA veut recentrer ses investissements sur Premiere

AVEC un déficit prévu de 1,3 milliard de francs en 1998, une perte historique, la CLT-UFA s'emploie, partout où c'est possible, à affaiblir la toile de ses investissements pour limiter la casse. Le premier mouvement a été la cession pour 395 millions de francs de sa participation de 20 % dans le bouquet TPS (Le Monde daté 22-23 février). Le second devrait se traduire par une révision à la baisse des projets audiovisuels de la CLT-UFA en Allemagne. Dans son édition du samedi 21 février, l'hebdomadaire Der Spiegel a révélé que la CLT-UFA aurait mis au

point « une solution de secours » pour passer outre à une éventuelle interdiction, par la Commission de Bruxelles, de la fusion entre Premiere et DFL, bouquet de programmes multimédias lancé par le groupe Kirch.

Par un démenti fleuve, Bertelsmann a vigoureusement contesté, vendredi 20 février, d'être « une solution secrète dans ses tiroirs ». Toutefois, le groupe allemand a reconnu l'existence d'un accord entre Kirch et la CLT-UFA « dont l'objet est la sauvegarde des intérêts de Premiere ». Cette entente prévoit la fourniture de programmes

RENCONTRES RENS. 05 36 84 51 83 / 05 36 84 52 70

Mardi 3 Mars à 16h30

Le débat public à la télé

INFORMATION OU VOYEURISME ?

RENCONTRES 151C - LE MONDE / UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE BORDEAUX

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES

L'Institut de Radio Astronomie Millimétrique (IRAM) dont le siège est situé à Grenoble/France recherche un

ADMINISTRATEUR H/F

Des connaissances dans les domaines suivants sont exigées : budget, finances et taxes, achats, gestion du personnel, droit du travail. Le candidat doit être rigoureux, organisé, autonome, très dynamique et avoir un excellent sens relationnel. Le siège de l'administration est situé à Grenoble, mais les responsabilités s'exercent également aux observatoires de l'IRAM au Plateau de Bure (près de Gap) et au Pico Veleta (près de Grenoble/Espagne). Les relations avec ces observatoires ainsi qu'avec les trois organisations associées - CNRS/INSU (F), Max-Planck-Gesellschaft (D) et Instituto Geografico Nacional (E) requièrent une très bonne maîtrise du fr., de l'ail. et de l'angl. Une exp. de plus de 5 ans dans une fonction équivalente est exigée.

Le poste est à pourvoir immédiatement pour une durée limitée à 5 ans, avec possibilité de prolongation.

Merci d'adresser jusqu'au 23 mars 1998 au plus tard, une lettre de motivation, photo, CV et prêt à :

IRAM
Attn : Prof. Dr. M. Grewing - 300, rue de la Piscine (D.U.)
38406 ST-MARTIN-D'HERES

DEMANDES

AIDE-COMPTABLE
Libre de suite, 8 ans d'expér. dont 3 en cabinet d'expertise, rech. POSTE sur Paris-PP. C.I.E. possible. 01-43-82-84-12

Secrétaire confirmée trilingue anglais/espagnol 15 ans d'expérience recherche emploi salarié en télésecrétariat équipée d'un Mac, Fax, modem, imprimante couleur. Tél. : 05-61-30-25-91 Fax : 05-62-74-03-18 E-mail : michelle@hol.fr

Franco-australien 53 ans dynamique, ex-directeur général Etabl. Financier Afrique 68-85, basé en Australie depuis 06 comme consultant privé, manager et négociateur affaires internet, familier en Assurances, recherche CDI, expatrié Australais, Asie du Sud, Océanie, Afrique, USA. Excl. références. POB 452 Brisbane 4004 Queensland, Australie. Tél. : 00-617-3852-1917 Fax : 00-617-3852-1918

Cherche unique Société internationale cherche Personnes niveau cadre et vous offre dans le domaine financier une nouvelle perspective professionnelle ! Contact : 0041-21-571-0855 (M. Aeschmann)

Lycée français de Los Angeles 3261 Overland Avenue, LA, CA 90034 Profs Biologie-Français-Hist./Géo. Instil.

Pour vos annonces dans L'EMPLOI

Tél. : 01-42-17-39-33 - Fax : 01-42-17-39-25

LE DOLLAR se repliait face au yen mardi, à 127,95 yens, et se stabilisait face aux devises européennes, autour de 1,7973 mark et 6,0233 francs, après sa forte baisse de la veille.

TOKYO a fini en baisse de 0,48 % mardi, affectée par le mauvais accueil du plan de relance de l'écono japonaise. Le Nikkei a perdu 411 points, à 16 198,00 points.

WALL STREET était en recul de 0,04 % lundi. Après avoir entamé la journée sur une hausse sensible, le Dow Jones a fini sur une baisse de 3,74 points, à 8 410,20 points.

L'INDICE de la Bourse américaine Nasdaq a terminé lundi au niveau record de 1 751,76, en hausse de 23,62 points (+1,37 %), grâce à une ruée sur les valeurs technologiques.

LES COURS DE L'ALUMINIUM et du cuivre ont chuté lundi à Londres, le marché succombant aux craintes de voir le plan de relance économique au Japon rester sans effet.

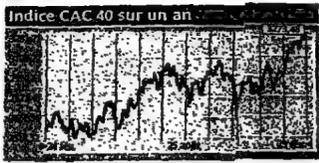
LES PLACES BORSIÈRES

Reprise à Paris

APRÈS UN ACCÈS de faiblesse lors des premiers échanges, la Bourse de Paris se reprenait en suite mardi 24 février, dans le sillage d'un dollar en hausse. En baisse de 0,73 % à l'ouverture, le CAC 40 renouait avec la hausse une heure plus tard, pour afficher en milieu de journée un petit gain de 0,18 %, à 3 279,42 points.

En début de matinée, le dollar restait cantonné autour des 6,02 francs avant de se reprendre et d'atteindre 6,0474 francs. Le billet vert avait pâti la veille de l'accord intervenu entre l'Irak et l'ONU sur la visite des sites présidentiels irakiens. La devise américaine était en reprise avant l'intervention, mardi et mercredi, du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant le Congrès.

Du côté des valeurs, Desza France gagnait 3,15 % après la décision de cet établissement financier de renoncer à se porter acquéreur du CIC Rhône-Poulenc était ferme après la décision des groupes chimiques Glaxo Wellcome et



SmithKline de ne pas fusionner. L'intérêt de ces géants pourrait se reporter sur des sociétés européennes de moindre taille, affirmait un gestionnaire. Sanofi est

Paribas, valeur du jour

LES RUMEURS se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris autour des rapprochements entre groupes financiers. Dernier bruit en date, celui annonçant lundi 23 février une reprise de Paribas par AXA, le numéro 1 français de l'assurance, qui est déjà son actionnaire et possède 9,8 % de son capital. Du coup, l'action Paribas s'est adjugée lundi 1,19 % pour terminer la séance à 593 francs. Un cours qui correspondait à un franc près à celui du titre AXA (592 francs) et « renfor-

çait », un peu, la thèse de l'offre publique d'échange d'une action pour une. Paribas annoncera jeudi 26 février ses résultats pour 1997.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÉGLEMENT MENSUEL

Table with columns: HAUSSES, 12h30, Cours au 24/02, Var. %, Var. % 24/02. Lists various companies like Alcatel, Bouygues, etc.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

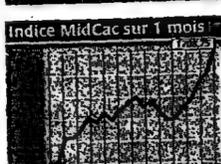
Table with columns: HAUSSES, 12h30, Cours au 24/02, Var. %, Var. % 24/02. Lists companies like Soparis, Paripol, etc.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table with columns: SÉANCE, 12h30, 2400 titres échangés, Capitalisation en F. Lists companies like Bouygues, Alcatel, etc.

NEW YORK LONDRES MILAN FRANCFORT

DOWN JONES FT 100 MIB 30 DAX 30



Tokyo au plus bas depuis un mois

LA BOURSE de Tokyo a terminé mardi 24 février, sur une nouvelle baisse, toujours affectée par le mauvais accueil réservé au plan de relance de la croissance présenté par le gouvernement japonais. L'indice Nikkei a perdu, mardi en clôture, 411,49 points, soit 2,48 %, à 16 198,00 points, et se retrouve à son plus bas niveau depuis le 16 janvier.

L'agence de notation financière américaine a annoncé, mardi, qu'elle abaisserait la note à court et à long terme de la dette de Fuji Bank Ltd, ce qui a également pesé sur le sentiment du marché en fin de séance.

Four sa part, Wall Street avait terminé lundi soir en léger recul de 0,04 %, en raison notamment de ce qui était perçu alors comme du scepticisme affiché de l'admini-

stration américaine sur l'accord entre l'Irak et l'ONU. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait perdu 3,74 points, à 8 410,20 points. La Bourse new-yorkaise avait pourtant débuté la journée en fanfare, les investisseurs ayant accueilli avec enthousiasme l'annonce d'un accord avec l'ONU sur les inspections des sites présidentiels irakiens.

INDICES MONDIAUX

Table with columns: Cours au 24/02, Cours au 23/02, Var. %. Lists indices like Paris CAC 40, New York DJ, Tokyo Nikkei, etc.

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

Table with columns: Cours au 24/02, Cours au 23/02, Var. %. Lists companies like Alcoa, Allied Signal, etc.

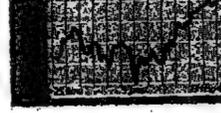
LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

Table with columns: Cours au 24/02, Cours au 23/02, Var. %. Lists companies like Allied Lyons, Barclay's Bank, etc.

FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

Table with columns: Cours au 24/02, Cours au 23/02, Var. %. Lists companies like Allianz Holding N, Asaf AG, etc.

New York, Dow Jones sur 3 mois



LES TAUX

Repli du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en légère baisse, mardi 24 février. Après quelques minutes de transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 8 centimes, pour s'inscrire à 104,02 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'établissait à 4,98 %, soit 0,04 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table with columns: Taux au 23/02, Taux au 24/02, Taux au 20/02, Indice des prix. Lists rates for France, Allemagne, etc.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table with columns: Taux au 23/02, Taux au 24/02, Taux au 20/02, Indice des prix. Lists rates for Fonds d'Etat, Obligations, etc.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 0,55 %)

Table with columns: Actif, Vente, Actif, Vente. Lists rates for 1 mois, 3 mois, 6 mois, etc.

MATIF

Table with columns: Échéances 23/02, volume, dernier prix, plus haut, plus bas, premier prix. Lists rates for Notionnel 5,5 %.

PIBOR 3 MOIS

Table with columns: Mars 98, Juin 98, Sept. 98, Déc. 98. Lists rates for PIBOR Francs, PIBOR ECU.

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Table with columns: Échéances 23/02, volume, dernier prix, plus haut, plus bas, premier prix. Lists rates for Febvier 98, Mars 98, etc.

LES MONNAIES

Net recul du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en forte baisse, mardi 24 février, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7970 mark et 6,02 francs, contre 1,8270 mark et 6,12 francs lundi matin.

Certains analystes anticipaient ce mouvement au statut de monnaie refuge du dollar qui aurait incité les opérateurs à acquiescer des billets vers au cours des dernières semaines dans la perspective d'une guerre en Irak.

D'autres experts ne partageaient pas cette interprétation et rappelaient que l'invasion du Koweït, en 1990, avait été suivie par un plongeon de la monnaie américaine (près de 15 %).

La monnaie japonaise se reprenait légèrement, mardi matin, face au billet vert, à 127,95 yens pour un dollar. Le franc cédait un peu de terrain face à la devise allemande, à 3,525 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table with columns: Devises, cours 23/02, \$ 2002, Actif, Vente. Lists rates for Allemagne, Belgique, Italie, etc.

PARITÉS DU DOLLAR

Table with columns: 24/02, 23/02, Var. %. Lists rates for Francfort: USD/DM, Tokyo: USD/Yen.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: Devises comptant, demande, offre, demande 1 mois, offre 1 mois. Lists rates for Dollar, Yen, etc.

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

Table with columns: Devises, 1 mois, 3 mois, 6 mois. Lists rates for Eurofranc, Eurodollar, etc.

L'OR

Table with columns: Or fin (1k barre), cours 23/02, cours 24/02. Lists prices for Or fin, Or fin (en lingot), etc.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Table with columns: INDICES, cours 23/02, cours 24/02. Lists prices for Dow-Jones, Dax, etc.

LE PÉTROLE

Table with columns: En dollars, cours 24/02, cours 23/02. Lists prices for Brent, WTI, Light Sweet Crude.

Vertical advertisement on the right side of the page, including 'SEULEMENT Mensuel', 'COMPTANT', 'SECOND MARCHÉ', 'RCAV et FCP'.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 24 FÉVRIER
Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12h30

CAC 40
PARIS
0,09%
CAC 40 : 3270,44

Table of stock prices for French companies (VALEURS FRANÇAISES) including Renault, Peugeot, and others.

Table of stock prices for various international companies (VALEUR ÉTRANGÈRES) including IBM, Microsoft, and others.

Table of stock prices for various international companies (VALEUR ÉTRANGÈRES) including IBM, Microsoft, and others.

Table of stock prices for various international companies (VALEUR ÉTRANGÈRES) including IBM, Microsoft, and others.

Table of stock prices for various international companies (VALEUR ÉTRANGÈRES) including IBM, Microsoft, and others.

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 24 FÉVRIER

Table of bond prices (OBLIGATIONS) including various government and corporate bonds.

Table of stock prices (ACTIONS FRANÇAISES) including various French companies.

Advertisement for Volkswagen Golf with text: 'Nouvelle Golf. Et si c'était la voiture que tout le monde attendait?' and an image of the car.

Table of stock prices (ABRÉVIATIONS and SYMBOLES) for various international companies.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 24 FÉVRIER

Table of stock prices (VALEURS) for various companies on the second market.

Table of stock prices (VALEURS) for various companies on the second market.

Table of stock prices (VALEURS) for various companies on the second market.

Table of stock prices (VALEURS) for various companies on the second market.

Table of stock prices (VALEURS) for various companies on the second market.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 23 février

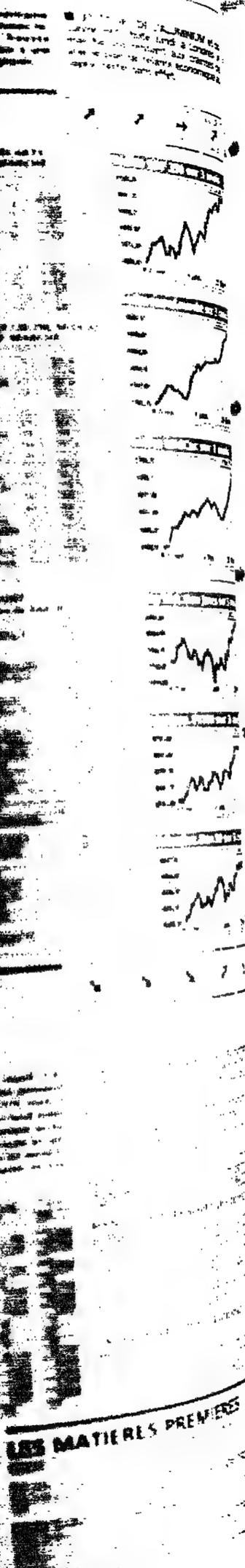
Table of SICAV and FCP prices (VALEURS) including various investment funds.

Table of SICAV and FCP prices (VALEURS) including various investment funds.

Table of SICAV and FCP prices (VALEURS) including various investment funds.

Table of SICAV and FCP prices (VALEURS) including various investment funds.

Table of SICAV and FCP prices (VALEURS) including various investment funds.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

15014

CARNET

DISPARITIONS

Michel Bydlowski
Un journaliste curieux de tout

MICHEL BYDLOWSKI, journaliste à France-Culture, s'est donné la mort samedi 21 février à Paris. Il était âgé de cinquante-deux ans. Les amis de « Panorama » mettront du temps à accepter de ne plus entendre sa voix familière, presque chaque jour, s'exprimer avec autant de compétence sur l'histoire grecque que le cinéma, la littérature allemande que la psychanalyse. Michel Bydlowski faisait partie de l'équipe de « Panorama » depuis 1972. À l'automne dernier, il avait pris la succession de Jacques Duchateau à la tête de cette émission d'actualité littéraire et artistique diffusée tous les jours de 12 heures à 13 h 30. C'est notamment grâce à lui que « Panorama » était devenu, au fil des ans, l'un des « pics » d'écoute de France-Culture.

Né le 20 janvier 1946, d'origine polonaise, très fin connaisseur de la culture allemande, Michel Bydlowski avait passé une partie de son adolescence en Israël - dont il gardait le souvenir d'un pays aux manières rudes et où il n'avait pas envie de retourner. Parmi ses multiples passions, il y avait notamment la culture viennoise de la fin des Habsbourg, à laquelle il avait consacré une longue série d'émissions et dont il avait gardé l'idée que « créer, c'est souffrir ». Chaque année, il animait les « Rencontres franco-allemandes » de France-Culture et de la radio publique sarroise, donnant aux débats une très haute tenue.

Sous sa mélancolie apparente, Michel dissimulait un humour décapant. Grand conteur d'histoires en tout genre, il aimait la dérision et l'humour noir, ce que certains de ses interlocuteurs, se prenant sans doute plus au sérieux que lui, ne comprenaient pas. Autour de lui, on riait toujours. Ses amis le suppliaient souvent de raconter quelques-unes des histoires juives qu'il connaissait si bien - même si, depuis quelque temps, il n'en racontait plus.

Lucas Delattre

FRANÇOIS BOUSSEL, journaliste à l'Agence France-Presse (AFP), est mort à son domicile parisien, dimanche 22 février, à l'âge de cinquante-deux ans. Fils de Pierre Bousset-Lambert, dirigeant du Parti des travailleurs, l'un des principaux courants du trotskisme, qui fut candidat à la présidence de la République en 1988, François Bousset a mené en parallèle à sa carrière une vie de militant trotskyste et syndicaliste, au Parti des travailleurs et au Syndicat général des journalistes FO ; il était aussi membre du comité d'entreprise de l'AFP. Spécialiste de yachting - il avait fait équipe avec Alain Colas et Eric Tabarly - et passionné par la montagne - il avait participé à plusieurs expéditions, y compris dans l'Himalaya -, il avait collaboré à la revue *Bateaux* et au quotidien *Le Télégramme de Brest*, avant d'entrer en 1980 à l'AFP où il s'occupait de la rubrique maritime. Victime d'une très grave chute en escalade il y a trois ans, ce père de trois enfants s'était remis lentement de cet accident et avait pu reprendre son travail à l'AFP à l'automne 1997.

LÉO MATARASSO, avocat honoraire et ancien président de la Ligue internationale pour le droit et la libération des peuples, est mort le 14 février à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Durant sa longue carrière, Léo Matarasso avait notamment plaidé dans de nombreux procès de presse : il a été l'avocat des *lettres françaises* contre Kravchenko, celui d'Alger républicain et de son directeur, Henri Alleg, auteur de *La Question*, avant d'être celui de plusieurs prisonniers civils et militaires pendant la guerre d'Algérie. En 1963, il avait fait condamner Maurice Papon, alors préfet de police, pour saisie illégale de *Libération*. fervent défenseur des droits de l'homme et militant anticraciste, Léo Matarasso s'était aussi engagé contre la guerre du Vietnam et en faveur de la cause palestinienne.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anna et David FRANCO ont la très grande joie d'annoncer la naissance de
Louis,
le 16 février 1998, à 11 h 30.
7800 Houllies.

Anniversaires de naissance

Anne-Sophie,
si belle, un peu rebelle, pour ton anniversaire, tout l'amour de ta mère, pour être tes vingt ans : Le Monde t'embrasse ! Et que ta vie pétille ! l'avis de notre famille à mes vifs compliments.
Poupepe et P.M., 24-02-1998.

Décès

M^{me} Augustin Alline,
Bertrand et Marce de Kerimel, Monsieur de Kerimel, Henri et Catherine Alline, Jean-Marie et Marie-Odile Alline, Geneviève et François-Xavier Lacoste, François Alline, Michel Alline (Fr), Alyette et Yves Cougeon, Claire Alline, ses enfants,
Anne, Juliette, Guillaume, Yves-Marie Clet, Clément, Mathilde, Jean-Baptiste Pierre-Étienne, Marion, Sophie, Mathin Marthe, Jeanne, Lucie, Marine, Camille Barnabé, Louise, Madeleine, Thomas Clémence et Julie, ses enfants,
Victoire, Constance, Justine, M^{rs} Sophie, Valentine, Alice et Léo, ses arrière-petits-enfants,
Ses frères et sœur, cousins et cousines Les familles Godot, Dubois, Caffin, S. Bauer, Faure, Burschell, Kerimel, Bismarck, Rodier et Jaillard, ont la très grande tristesse de faire part de leur décès.

M. Augustin ALLINE, ministre plénipotentiaire e.a., officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 avec palmes endormi dans la paix du Seigneur le 23 février 1998, reconforté par le Sacrement des malades.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église Saint-Germain de Charonne, rue de Bagoette 14, place Saint-Blaize, Paris-20^e, le jeudi 26 février, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial du cimetière d'Ermonville (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Christian et Jacqueline, Dominique et Jean-Pierre, Erje et Nicole, Frédéric et Dominique, ses enfants,
Emmanuelle, Anne, Armand, Caroline, Sophie, Olivier, ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Christian RAL, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre avec cinq citations, survenu à Belley (Ain), à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en la cathédrale de Belley, suivie de l'inhumation dans l'imminuit familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, Grande-Rue,
91300 Beley.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Le Monde
LA TELEVISION ET LA RADIO

Le Monde des idées
LCT
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 13 h 10 et à 23 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCT
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire
La chaîne Histoire
Les mardi à 9 h et 23 h,
mercredi à 11 h et 17 h,
jeudi à 13 h et 19 h,
vendredi à 15 h et 21 h

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois
à 21 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 (heure de Paris).

« Ce que j'étais pour vous, je le resterai toujours. Souriez, pensez à moi ? Pourquoi n'avez-vous pas écrit plus après de vous ? »

samedi 21 février 1998, entourée de famille.
Roseline BECAVIN-GALAS, ingénieure EPF,

décédée à Montpellier, dans sa cinquante-quatrième année, victime des Symptômes des malades.

Vous êtes invités à participer en à vous le 21 février à la messe de fondation qui sera célébrée le mercredi 25 février, à 9 heures, en l'église de Malmaison.

De la part de
Jean-Baptiste Beccavin, on épouse,
Caroline et Bertrand Peiverne, et Julie, Stéphanie Beccavin, ses enfants et petite-fille,
M. Roger Galas, son père,
M. et M^{me} Henri Beccavin, ses beaux-parents.

Les familles Galas, Laporte, Dubois, Aiazard, Beccavin et Derissou.

Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez être déposés dans une corbeille à l'entrée de l'église ou remis sous enveloppe à la famille à l'institution du Centre régional de lutte contre le cancer, activité « Recherche corpus 2000 et nutrition A 10 », Val-d'Auzelle, 31, rue de la Croix-Verte, 34298 Montpellier Cedex 5.

Brasseville,
84340 Malaucène.

La direction,
Et tous les collaborateurs de France-Culture, ont la douleur de faire part de leur décès de

Michel BYDLOWSKI, producteur coordonnateur du magazine quotidien *Panorama*, le samedi 21 février 1998.

La SPACE, Société des producteurs, agents et collaborateurs d'émission de France-Culture, et le regret de faire part du décès, le samedi 21 février 1998, de l'un de ses membres.

Michel BYDLOWSKI, producteur coordonnateur du magazine *Panorama*, (Lire ci-dessus).

Le président et les membres du GROUPE D'ÉTUDES COJUNG DE PARIS ont le regret de faire part de leur décès de

docteur Roland CAHEN, ancien président du groupe d'études CG Jung, survenu le 20 février 1998.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Montparnasse-Sud, le mardi 24 février.

M^{me} Pierre-Gustave Christian, son épouse,
M^{me} Claire Christian-Provet, sa fille,
Emmanuelle Provet, Norbert Faulquier, ses petits-enfants,
Et toute la famille, ont la douleur de faire part de leur décès de

docteur Pierre-Gustave CHRISTIEN, survenu à Paris, le 22 février 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Et vous demandent d'avoir une pensée pour son fils.

François, disparaît le 22 janvier 1992.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, Paris-16^e, le mercredi 25 février, à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière du Crotzy (Morbihan).

Une messe sera dite ultérieurement en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Lorient (Morbihan).

TOUS LES LUNDIS (date: mardi)

Retrouvez les petites annonces immobilières dans

Le Monde ECONOMIE

01.42.17.39.80

M. Maurice Cribellier, son épouse,
ses enfants,
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,
Ses frères et sœurs,
Son beau-frère et ses belles-sœurs,
Toute la famille, Et tous ceux qui l'aiment, ont la douleur de faire part de leur décès de

Jeanne CRUELLENER, née DAZY, survenue le 20 février 1998.

3A, rue des 16-22-Drugs, 91100 Rains.

Le président de l'université de Paris et des Pays de l'Adour, Les vices-présidents, Les directeurs d'UTP, Les directeurs de laboratoires, Les enseignants-chercheurs, Les chercheurs, Les personnels, Le président du Groupe de réflexions transdisciplinaires (GRT), ont la douleur de faire part de leur décès de

Jean DESCHAMPS, président honoraire de l'université de Paris et des Pays de l'Adour, président fondateur du GRT.

Roger et Françoise Eymard, Joël et Jacqueline Eymard, Michel et Jacqueline Eymard, Geneviève et Claude Debouzy, Laurence et François Baudin, Robert et Pascale Eymard, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Et toute la famille, ont la douleur de faire part de la disparition soudaine de

Georges EYMARD, professeur honoraire, survenu le 22 février 1998, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 25 février, à 15 heures, en l'église de Paley (Seine-et-Marne).

3, route des Récorderaux, 77710 Paley.

Katia D. Kaupp, sa compagne,
Arthur Le Caisne, **Léonore Le Caisne**, **Garance Le Caisne** et **Patrick Angevin**, ses enfants,
Luc et **Monique Le Caisne**, et leurs enfants,
Brigitte Le Caisne, **Armel Le Caisne**, et ses enfants,
Sa famille et ses amis, ont la grande tristesse de faire part de leur décès de

Marc LE CAISNE, architecte, advenu à son domicile, à la suite d'un arrêt de cœur, le 22 février 1998. Il avait soixante et un ans.

Il sera incinéré au Père-Lachaise, le vendredi 27 février, à 9 h 15.

144, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris,
43, rue de Fleury,
75006 Paris.

Fiona Grout, ses enfants et ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part de leur décès de

Sir Bernard LEDWIDGE, KCMG, le 20 février 1998, à Londres.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 février, à 11 heures.

Broompton Oratory, Broompton Road,
54, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

Le Monde SUR INTERNET

http://www.lemonde.fr.

Le journal du jour dès 17 heures

En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu à 5 F.

Les dossiers

En accès gratuit, des dossiers thématiques d'actualité : images d'Algérie, Mondial 98, procès Papon, etc.

Nos forums

Un lieu de débats ouvert à tous

Les services

Toutes les offres d'emplois de 19 journaux, sélection d'expositions, de livres...

Le multimédia

Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.

Le Monde DES PHILATÉLISTES

Le mensuel des passionnés du timbre

Cherchez votre marchand de journal - 27 F

L'AVENIR DES RÉGIONS LIMOUSIN

Vers une nouvelle image

A lire demain dans Le Monde

Les familles Riso-Lévi (Villepreux), Ferrazilly (Amières), Orsini (Paris), Et ses nombreux amis, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Margaret LEVY, (Peggy), artiste peintre, le 15 février 1998, à Londres.

Les obsèques ont eu lieu le 20 février.

M^{me} Antoinette Oudot, son épouse,
M. et M^{me} Bernard Geoffroy, **M. et M^{me} Jean-Jacques Verdieu**, **M. et M^{me} Victor Thirich**, **M. et M^{me} Xavier Oudot**, ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

docteur Marcel OUDOT, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 23 février 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 février, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Anteuil, à Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière de Montsargis-Orge (Essonne).

2, rue Donizetti,
75016 Paris.

Jane et Armand Heurtelement, leurs enfants et petits-enfants,
Marguerite et Robert Lange et leur fils,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part de la disparition, le 8 février 1998, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

M^{me} Abel NICOLAS, née **Gilberte GAZAUD**.

Les obsèques ont eu lieu dans l'imminuit familiale.

13, rue Truffaut,
94200 Ivry-sur-Seine,
126, avenue de Verdun,
92130 Issy-les-Moulineaux.

André PÉRIILLARD, passéur à Loriol, Grenoble et Tours, est décédé le 19 février 1998.

De la part de
Simone, son épouse,
Leurs enfants, petits-enfants, Parents et amis,

M. Eric RANDON DE GROLIER, professeur, éditeur et consultant à l'Unesco, survenu le 21 février 1998, à La Rochelle-sur-Yon, en Vendée.

Les familles Rouger et Lebègue ont la tristesse de faire part de leur décès de

M^{me} Marie-Anne RENAULT, agrégée d'histoire et de géographie, survenu le 19 février 1998, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 février, à 15 heures, en l'église Saint-Jean de Moncausse, 19, rue des Abbesses, 75018 Paris.

survenu le 19 février 1998, dans sa soixante-quinzième année.

Remerciements

M^{me} Monique Hinccker, ses enfants et petits-enfants, ont été profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur sont parvenus lors du décès de

François HINCCKER, ils vous remercient sincèrement.

M^{me} Simone Léonard, Le colonel Gaston Léonard, Ainsi que toute la famille, ont été profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignés au décès de

M^{me} Julia SBRAIRE, expriment à tous leurs proches leurs remerciements.

Messes anniversaires - Une messe anniversaire sera célébrée pour **Marie-Madeleine LAURENT**, le vendredi 27 février 1998, à 11 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, 75001 Paris.

Anniversaires de décès - Pour le vingt-cinquième anniversaire de la disparition de **Michèle CYPKIN**, agrégée de l'université, une pensée est adressée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Michèle CYPKIN, agrégée de l'université, une pensée est adressée à ceux qui l'ont connue et aimée.

« Le Jardinier hivernal sourit. Au souvenir de ses outils perdus. Au bois mort qui se multiplie. »
René Chât

Guy DAMAIS, 25 février 1996.

Colloques - ESPACE ANALYTIQUE Journées d'étude 28 février-1^{er} mars 1998 TRAVAIL, SUBIMMATION, CREATIVITÉ Maison de la chimie 28 bis rue Saint-Dominique, Paris-7^e. Renseignements: D. Pliker-Zolotarev. Tél. : 01-47-03-23-09, le matin.

Communications diverses - Au CBL, 10, rue Saint-Clément, Paris-2^e, le jeudi 26 février 1998, à 20 h 30 : CHRONIQUE DU SIEUILL sur ARTE, et DÉBAT avec A. LUBLINER (réalisateur). Inscription au « Festival de Poitiers », au 01-42-71-65-19.

STAGE DESSIN ET PEINTURE - L'association « Les charvats de la pelouse » organise, pour les amateurs des stages de peinture et de dessin, animés par des professionnels, dans le cadre du parc du château de Dangou (Eure). Prochain stage : dimanche 1^{er} mars, de 10 heures à 17 h 30 ; participation : 300 F ; tél. : 02-32-55-27-76.

SOUTENANCES DE THÈSES 67 F HT la ligne Tarif Etudiants 98

CARNET DU MONDE - TARIF 98 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT

TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FRANÇAILES 500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES

Toute ligne suppl. : 60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT COLLOQUES - CONFÉRENCES : 109 F TTC

Nous consulter
01.42.17.39.80 / 01.42.17.29.96
Fax: 01.42.17.21.38

Le Monde DES PHILATÉLISTES

Le mensuel des passionnés du timbre

Cherchez votre marchand de journal - 27 F

La France espère

Le Stade français de Paris-Saint Germain

Appel à candidatures

La Fédération de Football de France (FFF) a l'honneur de solliciter vos candidatures pour le poste de Président du Stade Français de Paris-Saint Germain.

Le Stade Français est un club emblématique de la capitale. Sa renommée internationale est le fruit de son histoire glorieuse et de son succès sportif.

Vous qui aimez la compétition, le football et l'engagement, nous vous invitons à rejoindre notre équipe dirigeante.

Le poste de Président est une fonction à haute responsabilité. Elle implique une vision stratégique, une grande motivation et une capacité à fédérer.

Les candidats intéressés doivent adresser leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

Le Stade Français - 12, rue de Valenciennes - 93000 St-Denis (Seine-Saint-Denis)

Le dossier doit comprendre :

- Une lettre de motivation motivant votre candidature.
- Un curriculum vitae détaillé.
- Des références professionnelles.
- Des références sportives (si vous êtes entraîneur ou joueur).
- Des références financières (si vous êtes salarié).
- Une lettre de recommandation de la part d'un élu local ou national.

Le dossier sera traité dans le plus bref délai possible. Les candidats seront convoqués pour une réunion de sélection.

Le poste de Président du Stade Français est une fonction à vie. Elle est ouverte à tous les citoyens français et étrangers de nationalité française.

Le poste est ouvert jusqu'au 15 mars 1998.

Le président du Stade Français est élu par les membres du conseil d'administration.

Le président du Stade Français est élu pour une durée de quatre ans renouvelable.

Le président du Stade Français est élu à la majorité absolue des voix.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'un appel à candidatures.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une réunion publique.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil d'administration.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de surveillance.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de discipline.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de morale.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de santé.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de sécurité.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de justice.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de culture.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de sport.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de commerce.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de finance.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de marketing.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de communication.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations publiques.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations industrielles.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations gouvernementales.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations internationales.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les partenaires.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les membres du club.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les supporters.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les médias.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation des membres du conseil de relations avec les sponsors.

Le président du Stade Français est élu à la suite d'une consultation

SPORTS A moins de quatre mois du début de la Coupe du monde, l'équipe de France rencontre, mercredi 25 février, la Norvège au Stade-Vélodrome de Marseille.

CE MATCH amical est le dernier que les Bleus disputeront sur le sol français avant le rendez-vous mondial, les dirigeants souhaitant éviter aux joueurs un excès de pression d'ici au 10 juin.

LA NORVÈGE est un adversaire réputé pour ses qualités défensives face auquel le sélectionneur français, Aimé Jacquet, va pouvoir mettre à l'épreuve ses attaquants.

L'ARROIS Stéphane Guivarc'h meilleur buteur du championnat de France, avec 20 buts, est en concurrence avec le Monégasque David Trezeguet pour une place de titulaire comme avant-centre. Il rêve de confirmer sa bonne forme actuelle pour séduire ses derniers détracteurs.

La France espère avoir trouvé en Guivarc'h son buteur providentiel

L'équipe de France de football dispute, mercredi 25 février, à Marseille, face à la Norvège, son dernier match de préparation à domicile. Face à des joueurs coriaces, dirigés par Egil Olsen, technicien perfectionniste, les Bleus devront confirmer les progrès manifestés lors de leur victoire face à l'Espagne (1-0)

AVEC une régularité étonnante, Stéphane Guivarc'h alimente depuis dix-huit mois la rubrique des buteurs. Inesmissible au doute, ce mal qui range si souvent les neurones des attaquants français, l'avant-centre de l'AJ Auxerre accumule les exploits. Depuis le début de la saison 1997-1998, ce footballeur de vingt-sept ans, né à Concarneau, totalise 44 buts en 47 matches, toutes compétitions confondues. Voilà un record qui risque de durer. Pourtant, son parcours professionnel emprunté des lacs tourmentés, à l'inverse de son rival en équipe de France, David Trezeguet, le jeune prodige monégasque. For-



me à Brest, Stéphane Guivarc'h accompagne la lente désintégration de son club jérémié par les déficits financiers. A Guingamp, il subit les tourments sportifs d'un club qui n'avait pas encore acquis sa dimension actuelle. En juillet 1995, arrivé à Auxerre, il découvre la première division du banc de touche, comme si le destin s'acharnait à lui ménager une succession d'embûches. Son entraîneur, Guy Roux, lui préfère Llian Lasiandés, moins doué mais plus familier des strictes coutumes imposées par le maître des lieux. Le décollage survient un an plus tard à Rennes, où Guivarc'h est pris de faire ses classes sous la forme d'un prêt d'un an. « Il est parti fêché mais digne », se souvient Roux. A Rennes, ce fils d'avant-centre amateur trace les contours de sa réussite. Au sein d'une équipe sans pré-

tenion, il termine meilleur buteur du championnat, avec 22 buts. Les médias s'emparent du phénomène, réclament une consécration internationale à l'heure où l'équipe de France agace par son manque d'efficacité. Aimé Jacquet traite l'affaire avec dédain. Juge-t-il que la montée en puissance de ce joueur discret relève de l'anecdote ? Sans doute.

ACCUEIL MITIGÉ

Rentré à Auxerre en juillet 1997 sous l'impulsion de Guy Roux, Stéphane Guivarc'h commence par apprivoiser un environnement qui ne le portait pas à l'illégitimité. « Son intelligence lui sert de garde-fou contre tout excès d'ostentation », formule l'entraîneur d'Auxerre pour évaluer les relations tendues qu'établissent, un moment, les deux hommes. En renouant sans délai avec ses habitudes de buteur, Guivarc'h élève le débat. Au sein d'une équipe plus performante qu'à Rennes, il polit, semaine après semaine, sa réputation de finisseur.

Aimé Jacquet lui tend finalement la main. Et, quand Guivarc'h marque un but face à l'Afrique du Sud (2-1) pour sa première apparition en bleu, le 11 octobre 1997, à Lens, le sélectionneur découvre subitement l'évidence : « C'est un excellent élément. Je l'assure de ma confiance. » Deux autres sélections (face à l'Ecosse et l'Espagne) ornent désormais son palmarès, mais Guivarc'h s'aperçoit à chacune de ses apparitions qu'il n'est pas simple de se faire accepter dans le cercle de l'équipe de France. Le mois dernier, Zinedine Zidane a plaidé la cause de son ami, Christophe Dugarry, l'attaquant de Marseille. Le meneur de jeu de la Juventus de Turin a, depuis, tempéré son discours sans se déjuger vraiment : « A Auxerre, Guivarc'h bénéficie d'un contexte favorable avec deux alliés qui ne cessent de l'alimenter en centres. En sélection, ce n'est pas pareil. Le haut niveau a d'autres exigences. » Didier Deschamps, le capitaine des Bleus, expose les mêmes réserves : « Stéphane est très adroit, mais, dans son club il touche 50 balles par match. Le contexte de l'équipe de France est plus relevé. Il aura se montrer efficace face à des adversaires plus compétitifs. » Stéphane Guivarc'h répond sans lever la voix : « Le sélectionneur est injuste de mes performances. Je ne vais pas alimenter une polémique. » Il justifie de sa part de la part de ses partenaires, deux ou trois choix malheureux devant le but espagnol de la dernière rencontre amicale, le 28 janvier. « Il n'y a pas de coïncidence contre mon joueur, affirme

Guy Roux. De mon équipe, il est le seul à pouvoir évoluer en Italie. Son comportement mérite la note maximale. Il vient à l'entraînement une demi-heure avant le début de la séance et reste une heure après les autres. Il va réussir. » Francis Smerecki, qui l'a dirigé à Guingamp, lui prédit le même avenir. « Même s'il n'a pas le charisme pour devenir un leader, Guivarc'h a l'état d'esprit d'un joueur qui a gagné en maturité. Il est devenu plus lucide. » Le joueur, lui, envisage son futur en se référant au passé. « Il y a dix-huit mois, je n'étais rien, dit-il. Je me sens des gâtres pour avancer. » Au lendemain de la Coupe du monde, la prochaine étape est déjà balisée, avec un transfert en Italie ou en Angleterre, terres de reconnaissance des meilleurs footballeurs.

Élie Barth

Les Bleus fuient la pression

L'équipe de France dispute, mercredi 25 février, face à la Norvège, son dernier match amical sur son sol avant la Coupe du monde. Dès le mois prochain, elle va entamer un tour du monde en 80 jours par un déplacement en Russie (23 mars). Ensuite, elle fera successivement étape en Suède (22 avril), au Maroc (du 25 au 30 mai), avec des rencontres face à la Belgique, le 27, et au Maroc, le 30) et en Finlande (du 4 au 8 juin, avec un match face à une sélection locale, le 5). Aimé Jacquet justifie cet exil par la volonté d'échapper à la pression. L'argument prêté à souder quand on connaît les exigences de résultat auxquelles sont soumis ses joueurs dans leurs clubs respectifs. « C'est vrai que ce choix comporte une part de naïveté, mais nous serons tellement impliqués dans cette Coupe du monde à partir du 10 juin que j'ai préféré éloigner mon équipe des terrains français. »

SES THÉORIES sont rigides, son allure quelconque. A priori, rien ne destinait le Norvégien Egil Olsen, âgé aujourd'hui de cinquante-deux ans, à devenir un héros national dans son pays. Ancien footballeur de bon niveau, international à seize reprises, Egil Olsen, surnommé « Drillo » par ses compatriotes en raison de sa habileté à dribbler sur l'aile droite, est devenu par la suite entraîneur, mais également professeur réputé à l'école supérieure du sport d'Oslo, où il enseigne depuis de longues années les subtilités technico-tactiques du football. Pédagogue apprécié, disséquant minutieusement toutes les phases de jeu possibles, visionnant des centaines de cassettes vidéo, maniaque de l'analyse « scientifique », Egil Olsen a imposé ce qu'il appelle le « penetrative football ». Derrière ce terme savant se cache une réalité peu séduisante. Celle d'une équipe regroupée en défense, mobilisant souvent cinq joueurs à vocation défensive au milieu de terrain, et balançant de multiples passes aériennes à destination du seul attaquant de pointe, généralement le solide Tore André Flo, ce dernier étant chargé de conclure

Les leçons de « Realfootball » du professeur Egil Olsen

ces phases de jeu aussi primaires qu'efficaces. « Cette tactique est laide, mais elle a le mérite de fonctionner », résume cyniquement Olsen. Ses joueurs, de solides gaillards évoluant pour la plupart dans le championnat d'Angleterre, ne se posent pas de questions métaphysiques. Ils ont adopté le système. Seul Erik Mykland, joueur du Panathinaïkos d'Athènes, à la technique individuelle remarquable, ose avouer : « On ne joue pas beaucoup au ballon dans la sélection. » Les puristes ont beau être déçus, les résultats sont là. Même si la sélection norvégienne présente à la World Cup américaine a offert un spectacle d'une tristesse affligeante (victoire 1-0 face au Mexique, défaite devant l'Italie 1-0 et match nul contre l'Éire 0-0), les joueurs d'Olsen se sont depuis révélés particulièrement coriaces en alignant une impressionnante série de matches sans défaite. « On ne s'attendait pas à une telle opposition. Ces joueurs norvégiens sont vraiment difficiles à jouer », avouera même le Brésilien Leonardo à l'issue d'un match amical perdu, le 31 mai dernier à Oslo, sur le score sans appel de 4-2. Inavouable depuis 44 rencontres, la sélection brésilienne venait de perdre une douloureuse leçon de « penetrative football ».

Egil Olsen reste fidèle à sa ligne de conduite. Responsable de la sélection nationale depuis le mois d'octobre 1990, ce personnage cultivé, francophile convaincu, n'ayant jamais caché ses sympathies pour la social-démocratie et qui aime citer Camus et Sartre, a réussi son pari : qualifier la Norvège pour deux phases finales de Coupe du monde consécutives. Dans un pays de moins de 5 millions d'habitants qui compte 275 000 licenciés footballeurs et qui n'avait participé qu'à une phase finale (en 1938), il s'agit d'un tour de force. L'approche « scientifique » du football préconisée par Egil Olsen a fait des émules à travers toute la Norvège. Depuis une demi-douzaine d'années, des clubs comme Rosenborg, Lillestrøm ou Tromsø se font remarquer sur la scène européenne. Conséquence de cette hausse de niveau : de plus en plus de joueurs norvégiens émigrent dans des clubs de premier plan, notamment anglais. « Tous ces joueurs pos-

èdent une cote énorme en Angleterre. Non seulement ce sont des gars solides qui s'adaptent parfaitement au style de jeu très physique pratiqué chez nous, mais en plus ils possèdent tous une mentalité très saine », explique Patrick Barclay, spécialiste du Sunday Telegraph. C'est ainsi que les plus grands clubs du pays alignent des internationaux norvégiens : Johnsen, Solisjaer et Berg à Manchester United, Flo et parfois le gardien Grodas à Chelsea, Bjørnemyr à Liverpool, etc. Sur les seize joueurs retenus par Egil Olsen pour ce France-Norvège, un seul évolue au pays : Vegard Heggem, à Rosenborg. Ce qui explique pourquoi le dernier stage de préparation de l'équipe nationale ne s'est pas déroulé à Oslo mais bien à Blackburn, au cœur de l'Angleterre. « Mes joueurs ont acquis une culture footballistique qui peut leur permettre de créer la surprise pendant la Coupe du monde », annonce le professeur Olsen. Peut-être sur ce même Stade-Vélodrome, où ils reviendront, le 23 juin, à l'occasion d'un certain Brésil-Norvège.

Alain Constant

Le Stade français de rugby pressenti pour remplacer le Paris-Saint-Germain au Parc des Princes

UN CLUB de rugby résidant du Parc des Princes ? Ce qui n'était qu'une boutade est en train de devenir une hypothèse de travail : si le Paris-Saint-Germain décidait de quitter le Parc pour le Stade de France, la Mairie de Paris pourrait se tourner vers le Stade français-CASG, leader de sa poule dans le Groupe A1 du championnat de France de rugby, pour occuper l'enceinte de la porte de Saint-Cloud. « Il faut bien faire tourner et vivre, ce Parc ! », plaide Dominique Cane, l'adjoint aux sports (RPR) de Jean Tibéri. Au lendemain de la table ronde organisée par le ministère de la jeunesse et des sports pour décider de l'avenir du Stade de France, des représentants de la Mairie de Paris et du PSG devaient se réunir à leur tour, mardi 24 février à 9 h 30. M. Cane prévoit de « longues discussions ». « Notre objectif, précise-t-il, c'est de garder le PSG au Parc des Princes, mais, s'il devait s'en aller, vous pouvez être certain que nous ferions le maximum pour faire venir un club de rugby, pourquoi pas en alternance avec un club de football de deuxième division ou même de National. Le Parc est un stade municipal, alors pourquoi ne pas favoriser un plus petit club, comme le Paris Football Club ? »

PROBLÈME DE REMPLACEMENT « Notre problème, c'est d'abord que le PFC monte en deuxième division, tempère Didier Bariani, président du PFC et élu du XX^e arrondissement de Paris. Ensuite, on pourra toujours voir. » Max Guazzini, président du Stade français-

CASG, assure qu'il n'est « pas du tout au courant » d'un tel projet, mais il reconnaît un futur problème logistique. Le Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football a réquisitionné le stade Jean-Bouin, terrain où évoluent les rugbymen du Stade français, pour y installer un « espace prestige », dévolu à l'accueil des invités de marque. Sous la vingtaine de tentes privi-

Fédération française de rugby l'autorisation de jouer tous ses premiers matches à l'extérieur. « On est bien à Jean-Bouin, on le remplit, tout va bien, explique Max Guazzini. Jouer au Parc, cela supposerait une autre démarche. Là-bas, il n'est pas question de jouer devant moins de 15 000 personnes. » Si un tel déménagement devait voir le jour, se poserait en effet la question de la fréquentation. A club parisien, pourrait faire les affaires des autres clubs de la capitale. « Nous pourrions très bien aller au PFC et le Stade français en invitant de nombreux jeunes pour remplir le Parc », assure Dominique Cane. Cette solution, inenvisageable à long terme, pourrait faciliter le décollage de ces deux clubs, en attendant d'éventuelles grandes affiches. En décembre et janvier, la demi-finale et la finale de la Coupe d'Europe de rugby ont rempli les stades de football de Toulouse et de Bordeaux, et laissé des milliers de mécontents privés de place.

Eric Collier

La Fédération française de rugby a fait appel auprès de la commission des Cinq Nations, samedi 21 février, après que Jack Irwan, commissaire du match Ecosse-France, a refusé de sanctionner l'ouvreur écossais Craig Chalmers, auteur d'une agression les deux genoux en avant sur son homologue français David Aucagne. Atteint d'une commotion cérébrale, le Palois n'a pas été retenu pour le prochain match du Tournoi, samedi 7 mars. Jean-Marc Aurié (Castres) rejoint le groupe des 22, où l'ailier Xavier Garbajosa cède sa place au Dacquois Richard Dourthe. En Angleterre, le pilier Phil Vickery a, lui, été cité pour avoir donné un coup de poing à un adversaire gallois lors d'Angleterre-Galles. Suspendu pour 30 jours, il a fait appel de cette décision, avec le soutien de son entraîneur, Clive Woodward, et de la fédération anglaise.

FUTE EN AVANT

EST-CE le énième épisode de la guérilla que se livrent depuis des années Garry Kasparov et la Fédération internationale des échecs ? Le Russe, qui a claqué la porte de la FIDE en 1993 pour lancer sa propre organisation, la Professional Chess Association (PCA) - aujourd'hui abandonnée -, vient de créer une nouvelle structure, le World Chess Council (WCC, Conseil mondial des échecs). Lors d'une conférence de presse tenue samedi 21 février à Linares (Espagne) où Kasparov dispute le tournoi le plus relevé de tous les temps en compagnie de six des dix meilleurs joueurs du monde, le Russe a annoncé qu'il remettrait son titre en jeu en octobre, sous l'égide du WCC. Son futur adversaire sera désigné à l'issue d'un match en dix parties qui devrait opposer en mai deux challengers très sérieux, les numéros deux et trois mondiaux, le Russe Vladimir Kramnik et l'Indien Viswanathan Anand.

noël de Linares. Une chose est d'ores et déjà sûre cependant : Garry Kasparov, fort de la légèreté que lui confèrent son titre et son classement, n'a pas voulu céder d'un pouce face à une FIDE renaisante grâce aux fonds qu'y injecte son président, le multimillionnaire kazmouk Kiriloum Djoumjinov. En créant une PCA bis sans structure ni financement solides, uniquement axée vers l'organisation d'un championnat du monde censé redorer son blason sportif et lui rapporter quelques millions au passage, l'« Aigle de Bakou » n'a pas non plus montré le désir, qu'il avait au passé, de réorganiser et de fédérer le petit univers fermé des joueurs d'échecs professionnels. A bientôt trente-cinq ans et après un cuisant revers contre le superordinateur d'IBM, Deep Blue, en mai 1996, le numéro mondial sait que ses meilleures années sont sur le point de s'achever. En refusant, pour des motifs parfois justes - comme se poser la question de la provenance de la fortune amassée par Kiriloum Djoumjinov - et parfois très subjectifs, de négocier un rapprochement avec la FIDE, Kasparov poursuit sa fuite en avant. Celui qui se voulait l'homme du renouveau aurait-il échoué à introduire une dose d'éthique et de professionnalisme dans un milieu égoïste et vénal ? Sa dernière annonce ne fait en tout cas qu'accroître dramatiquement la ressemblance entre les échecs et la boxe, discipline éclatée dont le seul motif d'ordre est « Money ».

Pierre Barthélémy

Le Monde magazine advertisement with various headlines and graphics.

FEUILLE
Sancerre 1996

QUESTIONS EN POINTE

TRIVIA

Masserie

Gastronomie

LA CROIX

Temps calme, nuages fréquents

L'ANTICYCLONE n'en démontre pas, il est sur notre pays. Toutefois, l'absence de vent et l'humidité apportée par les deux perturbations qui ont traversé la France ces derniers jours vont favoriser, mercredi, la formation de nombreux nuages bas, avec une dissipation difficile. Seul un quart sud-est du pays profitera du soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Attention aux brouillards du matin ! Après leur dissipation, des éclaircies se développeront ici ou là. Le mercure atteindra localement 14 degrés, mais indiquera plus souvent de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Dans les Ardennes et le Berry, le ciel gardera une teinte grise toute la journée. Du Nord au bassin parisien, même si la grisaille est tenace par endroits, le soleil réussira tout de même à percer. Il fera de 8 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le

AUJOURD'HUI



LE CARNET DU VOYAGEUR

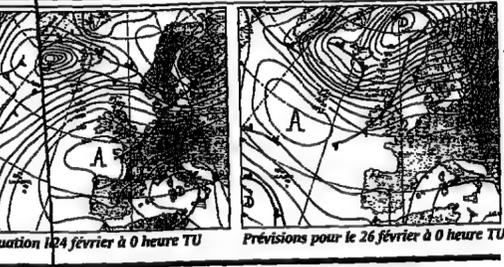
FRANCE. Air France ne prévoit pas de perturbations du trafic pour les 27 et 28 février, malgré le mot d'ordre de grève de cinq syndicats du personnel navigant commercial. Le principal syndicat d'hôtes et stewards représenté au sein de la compagnie nationale, le SNPNC, ne s'est pas joint à cet appel. - (AFP)

RUSSIE. La compagnie russe Aeroflot a été condamnée à 683 000 dollars d'amende par la cour d'appel du Danemark pour avoir transporté 586 passagers sans passeports, ni visas ou autres documents entre 1989 et 1995. Les autorités danoises avaient introduit, en 1986, une clause dans la législation sur l'immigration pénalisant les compagnies aériennes par une amende de 8 000 couronnes (soit 7 000 F environ) par passager transporté en situation irrégulière. - (AFP)

PRÉVISIONS POUR LE 25 FÉVRIER 1996

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropolitaine	NANCY	4/12 C	ATHÈNES	9/17 S	MADRID	9/14 S	MILAN	7/19 S	CHICAGO	19/23 C	LE CAIRE	10/23 N
ALACCIO	5/13 N	NANTES	3/13 N	BARCELONE	6/14 S	MILAN	7/19 S	NEW YORK	3/7 S	MARRAKECH	10/23 S	
BIARRITZ	3/13 N	NICE	7/16 S	BEIJING	7/11 N	MOSCOU	-13/4 *	LIMA	25/30 C	NAIROBI	15/26 S	
BORDEAUX	5/13 N	PARIS	3/12 N	BERGÈRE	3/14 P	MUNICH	3/10 P	LOS ANGELES	8/14 N	PRETORIA	16/22 C	
BOURGES	3/11 C	PAU	3/13 N	BERLIN	8/11 C	NAPLES	7/15 P	MÉXICO	3/23 S	RABAT	6/19 S	
BREST	5/13 N	PERPIGNAN	6/15 S	BERNE	2/8 C	OSLO	3/10 S	MONTREAL	-3/1 N	TUNIS	6/14 P	
CAEN	5/12 N	RENNES	3/13 N	BRUXELLES	3/13 N	PALMA DE M.	6/10 S	SANTO DOMINGO	3/7 S	ASIE-OCCIDENTALE	27/36 S	
CHERBOURG	3/13 N	ST-ETIENNE	4/11 C	BUCAREST	-1/11 S	PRAGUE	6/10 P	SAN FRANCISCO	8/12 N	BANGKOK	27/36 S	
CLERMONT-F.	4/12 C	STRASBOURG	3/12 C	BUDAPEST	3/14 S	ROME	3/15 N	SANTIAGO	10/24 S	BOMBAY	20/27 S	
DIJON	4/10 C	TOULOUSE	3/11 N	COPENHAGUE	5/9 P	SEVILLE	6/18 S	TORONTO	-1/3 C	DJAKARTA	26/29 C	
GRENOBLE	0/14 N	TOURS	4/12 C	DUBLIN	6/11 C	SOFIA	6/11 C	WASHINGTON	5/11 S	DURBAI	14/23 S	
LILLE	4/12 N	FRANCFORT	6/13 P	ST-PETERSBURG	-16/3 C	AFRIDIKOPPE	7/15 S	ALGER	20/28 S	HANOI	17/19 C	
LYONS	4/11 C	CAVENNE	26/29 P	GENÈVE	0/12 N	STOCKHOLM	-2/9 S	DAKAR	20/28 S	HONGKONG	12/17 C	
MAIRIE	4/15 S	NOUMEA	24/28 N	ISTANBUL	3/10 C	VARSOVIE	0/7 S	KINSHASA	25/33 C	JERUSALEM	10/21 S	
										NEW DEHLI	13/21 S	
										PEKIN	2/12 N	
										SEOUL	4/6 N	
										SINGAPOUR	27/34 C	
										SYDNEY	21/30 S	
										TOKYO	6/11 P	



PRATIQUE

Comment choisir une assurance-annulation de voyage

DEPUIS qu'elle s'est inscrite à un voyage organisé en Afrique, Marie-Claire B. se fait du souci. En effet, elle a été opérée d'une fracture de la rotule quatre mois auparavant, et elle craint d'éventuelles complications. Or elle a commis l'imprudence de ne pas souscrire d'assurance-annulation au moment de l'achat du voyage. De plus, elle vient de découvrir que, même si elle s'assure avant le départ, elle court le risque, en cas de rechute, de devoir acquiescer tout ou partie du séjour. En effet, lorsqu'elles couvrent les maladies ou accidents dont l'assuré connaissait l'existence, les compagnies d'assurances ne font généralement « sous réserve que cette maladie n'ait pas nécessité de soins durant le mois précédant soit l'inscription au voyage, soit la souscription du contrat ».

Les principaux motifs d'annulation peuvent être répertoriés sous quatre rubriques. D'abord ce qui relève de la maladie, de l'accident ou du décès de l'intéressé lui-même, d'un membre de sa famille ou d'une personne qui l'accompagne. Ensuite, ce qui a trait aux dommages matériels graves survenant à l'habitation, aux lo-

caux professionnels ou au véhicule du souscripteur, ainsi que le vol des papiers d'identité. Puis les contraintes professionnelles : licenciement économique, modification des dates de congés payés par l'employeur, octroi d'un congé pour certains tour-opérateurs ou agences de voyages, et l'exclusion pour d'autres. Ainsi, la Compagnie européenne d'assurances (CEA) assure les rechutes de maladies ou accidents préexistants pour Scandinaves et Celts, mais non pour Donatello. A chacun de s'assurer en fonction de sa situation particulière, quitte à souscrire une assurance complémentaire. Par exemple, si on a eu des problèmes cardiaques ou une maladie chronique récidivante, comme l'asthme, il est prudent de choisir un contrat qui couvre les rechutes, ou de demander une extension de garantie. Les femmes enceintes doivent aussi savoir que les complications de la grossesse ne sont pas couvertes au-delà du sixième ou du septième mois.

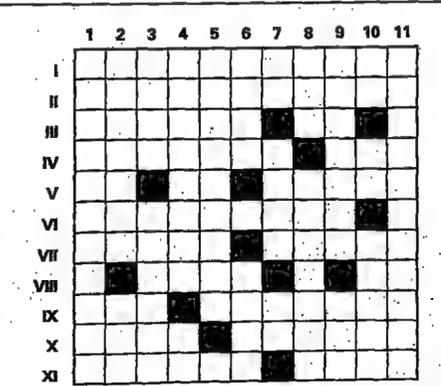
Il faut également faire préciser quelles sont les personnes prises

en charge. En effet, l'assurance-annulation et l'assurance assistance-rapatriement ne sont accessibles qu'aux Français et étrangers dont le domicile légal ou fiscal se trouve dans un pays de la CEE. Les compagnies veulent éviter les frais de traduction des certificats en langue étrangère, et ceux des rapatriements lointains.

Les clients étrangers qui ne remplissent pas les conditions requises devront se contenter de l'assurance proposée par leur carte bancaire (Visa Premier, American Express, Mastercard, etc.). Louise T. qui devait effectuer en décembre un voyage au cap Nord, avec sa cousine habitant à Istanbul (Turquie), a réglé les deux séjours avec sa carte Eurocard-Mastercard. Malheureusement, la cousine a dû renoncer à ses congés de fin d'année, à cause de son employeur.

Elle a dû acquiescer la moitié du prix du séjour, selon les conditions fixées par le voyagiste, pour une annulation intervenant entre huit et vingt jours avant le départ, car l'assurance Gold-Mastercard ne prenait en compte que « le titulaire de la carte, son conjoint ou son concubin notoire et ses enfants

MOTS CROISÉS



HORIZONTELEMENT

I. Partage bien organisé. - II. Sa vie est une grande partie de plaisir. - III. Affligé. Possessif. - IV. Bien meilleures que des merles. Fin de partie, et c'est nul. - V. Préposition. Toile couleur locale. Dépasse la mesure. - VI. Universel. Il a droit à tout. - VII. Se permettait. Pis place nette. - VIII. Vend l'espace, et ce n'est pas du vent. Pour stocker des cadavres. - IX. Propos incohérent de charretier. Signe de maigreun. Pourtant elle est toujours à table.

VERTICALEMENT

1. Font des lustres. - 2. Mises en désordre. Division de l'histoire. - 3. Assura la fermeture. Fait désordre, mais peut bâtir. - 4. Gagne au tirage. Démonstratif. - 5. Mordantes chez les plus jeunes. - 6. Déchet azoté. Un travail qui entraîne la destruction. - 7. Vient

SCRABBLE

PROBLÈME N° 9048

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

d'avoir. Le grand est révolutionnaire. Donné avant l'exécution. - 8. Supporte les expériences. Enrichi pour être plus efficace. - 9. Incapables de quel que ce soit. Touché. - 10. Assure l'anonymat. L'argon. Trente-deux sur la rose. - 11. Qui produit un liquide sucré et visqueux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 9047

HORIZONTELEMENT

I. Transfusion. - II. Rameurs. Lia. - III. Opiacés. Lp. - IV. Mien. Tria. - V. Festa. Envoy. - VI. Et. Identité. - VII. Le. Sortés. - VIII. Ostiers. Rein. - IX. Osé. Pie XI. - X. IUT. Emus. le. - XI. Liasse. Elan.

VERTICALEMENT

1. Trompe-Proel. - 2. Rapières. Ul. - 3. Amies. Jota. - 4. Néantisés. - 5. Suc. Adorées. - 6. Pret. Ers. Me. - 7. Usèrent. Pu. - 8. Sintérisé. - 9. Il. Avisée. - 10. Ot. Ot. lida. - 11. Napoléonien.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'éditeur.

ISSN 0206-2007

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gumbourg
94020 Ivry cedex

Distribution-directeur général
Dominique Allard
Vice-président
Gérard Noury
Directeur général (Diffusion Com)
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75236 PARIS CEDEX 05

PRINTED IN FRANCE
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

A la recherche du troisième mot



1. Vous avez tiré A E I S T U V.
a) Trouvez deux sept-lettres et placez-en un.
b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.
N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.
c) D E F I J N. Trouvez un sept-lettres. - L N P R T U U. En utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 4 mars.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 18 février.
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) ARSENAUX, C7, 88.
b) HEXANES, hydrocarbures, M7, 58 - SENAUX, pl. de senau, ancien deux-mâts, 15; 56 - XERUS, rongeur, 15 E, 55.
c) FACONDE ou FECONDA.

Michel Charlemagne

ART Jusqu'au 17 mai, la Tate Gallery de Londres célèbre Pierre Bonnard (1867-1947) dans une centaine de toiles et d'œuvres sur papier. Cette rétrospective ne néglige aucune

période du peintre, présente plusieurs de ses tableaux célèbres permet de vérifier la virtuosité du maître dans le chromatisme. **PLUS SURPRENANTES** sont

œuvres peu montrées qui le révèlent habité par des incertitudes et le sentiment de la vacuité. **HENRI CARTIER-BRESSON** s'est rendu au Cimetière pour photographier Bon-

nard. Les portraits admirables qu'il réalisa sont exposés à la National Portrait Gallery parmi 120 images du photographe. **LA HAYWARD GALLERY** accueille, après la Maison eu-

ropéenne de la photographie, la rétrospective consacrée au photographe, et *The Human Body*, une vingtaine de nus de Francis Bacon.

Les motifs incertains e Pierre Bonnard magnifiés à la Tate Gallery

En une centaine de toiles et d'œuvres sur papier, le musée londonien célèbre Pierre Bonnard (1867-1947) dans une rétrospective somptueuse. Si celle-ci n'omet pas de montrer le virtuose chromatisme, elle a un mérite plus rare : faire de lui le peintre du doute et de l'éphémère

BONNARD. The Tate Gallery, Millbank, Londres. Tél. : 00-44-171-887-30-00. Tous les jours, de 10 heures à 17 h 40. 70 E. Réservations : 00-44-171-420-0055. Jusqu'au 17 mai.

LONDRES
de notre envoyé spécial
C'est un Bonnard très Bonnard, l'une de ces toiles que, dans un musée, de loin, l'œil identifie instantanément. Elle a pour titre *La Porte-Fenêtre* ou *La Matinée* et date de 1932. Bonnard avait alors soixante-cinq ans et jouissait depuis plusieurs décennies de sa réputation de peintre merveilleusement habile dans l'art des arrangements de couleurs. Elle se vérifie dans *La Porte-Fenêtre*, toile claire dominée par une harmonie de jaune orangé, bleu violacé et blanc. Par les vitres, au-dessus de la boiserie blanche, se voit le paysage du Cimetière, se voient les fleurs safran, montagne et cieux lavande. Au premier plan, Marthe - corsage bien fêlé - est assise à une table recouverte d'un tissu à carreaux oranges, mauves et blancs qui expose donc la matrice chromatique de l'œuvre. La touche, comme dans tous les Bonnard de l'entre-deux-guerres, flotte et fuit. Elle modifie peu les volumes, elle n'entre pas dans les détails des formes, leur substituant des halos colorés et des surfaces où, par transparence, l'œil voit plusieurs couches superposées. Quand elles ont été sèches, la peinture a redessiné par-dessus au crayon les mains de la cuisinière qui lui semblaient trop vagues - procédé dont il était coutumier.

C'est donc un Bonnard très réussi, devant lequel les visiteurs s'attardent avec un plaisir visible. Mais c'est aussi, discrètement, un tableau bizarre. Derrière la tête de Marthe, apparaît, très petite, une deuxième, presque une boule. On en distingue à peine les lunettes, très vaguement le nez. Elle est là parce qu'elle se reflète dans une glace, quoique l'on comprenne mal selon quel angle elle se reflète, à travers Marthe devenue transparente. On ne comprend pas beaucoup mieux comment il se fait que le flanc d'un fauteuil soit à cet endroit-là du tableau ni reflète ni objet, suspendu, en lévitation. La tête ne peut être que celle de l'artiste, qui serait dans la pièce, assis probablement ; en train de dessiner, pas de peindre : on ne distingue ni chevalet ni châssis. Donc la toile représenterait Marthe en train de dessiner et Pierre en train de le dessiner - peut-être, à moins qu'il ne dessine le paysage par la porte-fenêtre ou une nature morte sur la table.

Seule certitude : il ne se peint pas

en train de peindre, contrairement à la tradition de l'autportrait au chevalet, et il se place si loin au fond de la toile, si petit, si peu identifiable que ce recul et cette réduction en deviennent stupéfiants. Il est présent, mais tout près de l'absence. Des mots étranges viennent à l'esprit, du genre autportrait résiduel, trace, spectre - des mots déplacés s'agissant d'un peintre étiqueté « joie de vivre » et « volupté de la couleur » dans le classement du panthéon international.

Si la rétrospective de la Tate Gallery est si intéressante, elle le doit à de telles étrangetés, qui détonnent. Pour le reste, elle est très bien, naturellement. Elle ne néglige aucune période. Elle est accrochée sobrement dans un ordre à peu près chronologique. Elle contient la plupart des tableaux illustres de Bonnard. Elle expose largement ses motifs préférés, nus à la toilette, intérieurs bourgeois à l'heure de l'après-midi, terrasses ouvertes sur les jardins, cafés et boulevards et quartiers des Batignolles, bale de Cannes avec nuages orangés, valise de la Seine avec feuillade de végétations très vertes. Marthe, le modèle-maîtresse-épouse, y règne des années 1890 aux années 1930.

SENTIMENT DE COMPLICITÉ

Dans ces toiles triomphe le chromatisme selon Bonnard. Il ne repose pas sur la diversité des nuances mais sur des harmonies à deux ou trois notes de base, pas plus, un blanc et un gris-bleu pour *La Table*, un vert et un ocre rouge pour *Le Jardin* par exemple. Chaque fois que ces dominantes est déclinée en nuances et variations par éclaircissement ou obscurcissement, par superpositions de touches. Si ces dominantes sont proches, naît une impression de quasi-monochromie, d'homogénéité très dense et frontale, comme si l'image devait se fondre en une seule tonalité charnelle. Si elles sont distantes, Bonnard multiplie les passages et les mélanges jusqu'à combler l'écartement, jusqu'à faire glisser le regard sans heurt, sans rupture d'un vert vif à un écarlate. La maîtrise du chromatisme est telle qu'il n'est aucune dissonance que Bonnard ne parvienne à rendre séduisante, aucune aigreur qu'il n'apaise, aucune contradiction qu'il ne surmonte par petites approximations et transitions successives.

Cet art force l'admiration, mais il ne déconcerte plus, pour avoir été trop souvent célébré au nom d'un épicurisme visuel qui aurait en Bonnard l'un de ses meilleurs virtuoses. Les décadances ne surprennent pas davantage. De ces découpages, inspirés des estampes



Pierre Bonnard, photographié en 1944 dans son atelier du Cimetière par Henri Cartier-Bresson.

japonaises et de la photographie, le peintre a fait largement usage tout au long de son œuvre. Il a réduit des profils à une étroite bande le long d'un bord, une tête à un quart de cercle dans un angle. Dans les tableaux les plus encombrés de formes, une silhouette incomplète se révèle par un contraste de tons,

ou s'enfouit dans la profondeur, parce que Bonnard a refusé ce contraste. Tout cela est connu depuis longtemps et ne procure plus qu'un agréable sentiment de complicité. On songe, comme il se doit, à Degas - le patron, le maître inégalable - et à Vuillard.

Mais il est des extravagances

moins délibérées, moins affichées, moins démonstratives. Outre l'autportrait fantomatique de *La Porte-Fenêtre*, il y a la jambe de trop du *Grand Nu bleu* - une troisième jambe au premier plan, attachée à rien, et qui ne pourrait appartenir qu'à celui ou celle qui regarderait la jeune femme s'essayant avant de la

peindre. Il y a aussi le chien-cousin-étouffé brun rouille de *La Vieillesse* et encore le fantôme bleu d'un dossier de chaise absolument illogique dans le coin gauche du *Café*, qui serait sans cela une luxueuse scène d'intérieur en rouge et blanc avec servante découpée par l'angle de la toile. Dans de tels moments, Bonnard semble céder à une sorte de vertige mal explicable et, y cédant, entraîne le monde avec lui. Ce dernier n'est plus formes, lignes, plans, structures, objets, êtres, actions, mouvements. Il se révèle trouble, incertain, dispersion. Il semble d'une substance mouvante, volatile, très fragile, diaphane.

Autant il est des toiles où l'auteur s'impose de manifester la densité et la dureté matérielles des choses et des corps, autant il en est où il renonce à cet effort, à ce devoir qui l'ennuie et qu'il devine inutile. Les premières, les plus nombreuses, arrêtent la vue et le bloquent contre leurs plans colorés. Les secondes l'aspirent dans un mouvement d'éparpillement et d'éclatement. Ce sont les plus remarquables, les moins montrées aussi. *Le Bol de lait* fait songer à Munch, pour ce que l'œuvre a de fantomatique, comme l'évoque aussi *L'Autportrait à la barbe*, inquiétude, soupçon, regard qui scrute en vain.

LE FLUX ET LE REFLUX

En vain : parce qu'il se pourrait que rien ne soit stable et défini et qu'il ne serve donc à rien de prêter un motif une apparence factice de solidité et de netteté. Bonnard, autrement dit, est un peintre sans certitudes, sans système. Il suffit de le comparer à Matisse, déterminé, obsédé, éprouvé de logique. Matisse impressionne par la résolution qu'il trahit, la volonté d'avoir raison, un côté inexorable et intemporel. Bonnard, quand il s'abandonne, est à l'opposé : dans le temps qui efface et trouble, dans l'emprise qui essaie et reconcentre, dans l'inquiétude qui ne se gère pas. Tout motif est inépuisable, toute représentation provisoire, toute définition insuffisante, toute image menacée. Le peintre, le dessinateur sont immergés dans le flux et le reflux, pris dans l'alternance de l'apparaître et du disparaître. Il ne peut ni figurer ni oublier.

A preuve, les autoportraits de la dernière décennie, qui sont tous là, admirables de faiblesse. Dans le miroir de la salle de bains, par-dessus les façons, un homme achève de s'habiller et en profite pour s'examiner, sans trop oser lever les yeux, sans trop avoir le cœur de s'examiner. Il verrait un spectre, comme d'habitude.

Philippe Dagen

Oublier Bacon ?

La Hayward Gallery accueille, outre *Les Européens*, *The Human Body*, à propos du nu chez Francis Bacon. L'exposition compte une vingtaine d'œuvres, dont plusieurs triptyques et des toiles rarement montrées. Mais elle est loin d'attirer autant de visiteurs que les photographies de Cartier-Bresson, alors même qu'il faut la traverser pour accéder à celles-ci. Sans doute a-t-elle été précédée de trop de rétrospectives et d'hommages, qui donnent à penser que tout a été dit et montré de Bacon. *Illusion*. *Illusion* entretenue cependant par la presse britannique, pressée de brûler ce qu'elle a honoré auparavant. A ses lecteurs, *Time* suggère de n'aller visiter l'exposition que pour décider si Bacon n'aurait pas été outreanné par un autre grand peintre. A en juger d'après les œuvres, la réponse - négative évidemment - n'est pas douteuse. Mais le sacrilège peut être chic. Il peut même être utile quand il permet de se délivrer d'un patronage qui pourrait devenir étouffant.

THE EUROPEANS, Hayward Galleries, South Bank Centre, Londres. Tél. : 00-44-171-928-3144. Tous les jours de 10 heures à 18 heures, mardi et mercredi jusqu'à 20 heures. 60 F. Jusqu'au 5 avril.
TÊTE-A-TÊTE, National Portrait Gallery, St Martin's Place, Londres. Tél. : 00-44-171-306-0055. Tous les jours, de 10 heures à 17 h 45, le dimanche à partir de 12 heures. 30 F. Jusqu'au 7 juin.

LONDRES

de notre envoyé spécial
Peu avant la mort de Bonnard, Henri Cartier-Bresson se rendit chez lui, au Cimetière, et fit de lui des portraits admirables. Ils sont à la National Portrait Gallery, qui accueille une exposition des portraits du photographe. Il en a déterminé la sélection, 120 images, 60 années de chasses et de captures, anonymes et princes du sang, amis et maîtres, grands écrivains et non moins grands peintres.

Les salles n'étant pas démesuré-

ment grandes, ni l'accrochage aéré, le regard se trouve sans cesse sollicité, appelé, attiré d'un côté, de l'autre. Faut-il aller plutôt vers les célèbres, ou commencer par les inconnus, les travestis indiens, un enfant à Madurai, une passante à Djakarta ? Tous ont su, à l'instant de la photo, qu'ils étaient observés - ils venaient de s'en apercevoir ou ils s'étaient préparés depuis longtemps, mais l'image n'a pas été prise à l'improviste, par surprise, comme volée. Elle est née d'un face-à-face, ce qu'affirme le titre de l'exposition, *Tête-à-tête*. Le mot peut s'entendre de plusieurs façons : intimité repliée sur elle-même, rencontre frontale, explication sans truchement. D'un côté, le photographe, son petit appareil, des années d'expérience pour un geste au centième de seconde et une réputation qui, naturellement, inquiète le modèle. De l'autre, celui-ci, qui a pu choisir le lieu, l'heure, son vêtement ; qui peut essayer des mimiques, l'impassibilité, l'air énigmatique ; qui peut affecter l'indifférence ou la gaieté, la complicité ou

l'agacement. La question est : à qui le dernier mot ? Au portraitiste s'il surprend, capture, extrait la vérité du modèle et au modèle s'il détourne la curiosité, s'il parvient à ne donner de lui-même qu'une image qui lui convienne, qui le flatte, s'il se peut.

LE PIÈGE ET SA PROIE

Là-dessus, combat. Élegant, court, rapide. La flèche et sa cible, qui se dérobe. Le piège et sa proie, qui s'enferme. Exemple : Valéry, Paul, poète français, académicien. En 1946, il reçoit Cartier-Bresson chez lui. Valéry, en matière de photographie, n'est pas un novice. Il a eu pour instructeurs Mallarmé et Degas. D'ailleurs, il pose près d'une épreuve du portrait photographique de Mallarmé par Degas. Le poète était adossé à une cheminée, comme lui aujourd'hui. Mais Mallarmé était de face, droit, au centre. Cartier-Bresson place Valéry - très bien habillé, très homme du monde - à gauche, Mallarmé au centre, un reflet de Valéry dans le miroir à droite et un buste - encore Valéry - sur la cheminée. Résultat :

accablant. Le poète n'a pas été par hasard inspiré par le mythe de Narcisse. Même observation à propos de Mandiargues, dominant dans le genre spectral inspiré.

Autre stratégie, l'impassibilité. C'est la conduite adoptée par François Mauriac, Marcel Duchamp et Balbus. Ils n'en sortent pas vainqueurs, parce que Cartier-Bresson a cadré leurs têtes au large, dans des intérieurs à leur image, de sorte que l'impassibilité devient de la vanité, le plaisir glorieux de devenir la statue de soi-même pour l'éternité. Dans le pire des cas, l'abandon à la fatuité, on obtient l'image accablante de Robert Kennedy en maillot de bain sur une chaise longue, vulgaires béate.

Mieux valent la défiance et le soupçon, quand ils sont clairement avoués. Truman Capote se contracte et se recule pour se cacher dans le feuillage. Giacometti se laisse faire, mais avec un léger rictus, entre agacement et inquiétude. René Char n'est pas plus à l'aise, il veut se donner une contenance, il gesticule et n'en paraît que plus fra-

gile. Mieux vaut le combat les yeux dans les yeux, mais il faut pour cela des lutteurs rompus, Picasso, Pound, Stravinsky, Bacon. D'eux, Cartier-Bresson a fait des portraits justes parce que d'une extrême économie de moyens, juste une tête, un buste, un regard qui mesure, surveille et défie.

L'exposition est organisée à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de Cartier-Bresson. Elle s'accompagne de la reprise de sa rétrospective intitulée « Les Européens », à la Hayward Gallery. Elle avait été montrée à la Maison européenne de la photographie (*Le Monde* du 21 mars 1997). Depuis, elle s'est augmentée d'une image, que rien ne distingue dans l'accrochage. Elle a été prise en Suisse, au-dessus d'une pente enneigée creusée de sillons qui divergent. La lumière joue sur les cristaux et les surfaces. Sa date ? Cet hiver. C'est, pour l'heure, la plus récente des photographies de Cartier-Bresson. Et l'une de ses meilleurs paysages.

Ph. D.

Klaus Michael
Iphigénie

Cartier-Bresson

Américain de l'Est

recrutant
jeunes chant
professionnel

programmation de l'été
Les jeunes voix de

Objectif
Les jeunes voix de

الساحة الثقافية

Klaus Michael Grüber magnifie « Iphigénie en Tauride » à Berlin

C'est en poète que le metteur en scène relit la pièce de Goethe

A la Schaubühne de Berlin, Klaus Michael Grüber signe une création anthropologique en mettant en scène Iphigénie en Tauride de Goethe.

Comme un archéologue souffle sur le sable, Grüber souffle sur les vers de Goethe, sur cette pièce que l'auteur désignait comme son « en-

fant de la douleur ». Délicatement, il laisse paraître ce qui repose, de toute éternité, sur les rives de Tauride. Un geste de poète.

ne va pas mourir. Elle va savoir ce qu'il est advenu de sa famille, depuis que Diane l'a enlevée sur un nuage et menée sur les rives de Tauride, pour qu'elle échappe à la mort que devait lui donner son père, Agamemnon.

Iphigénie ignore que la guerre de Troie a pris fin; que sa mère, Clytemnestre, a tué Agamemnon, croyant qu'il avait sacrifié leur fille; que son frère, Oreste, a tué sa mère et Egisthe, son amant. Elle sait juste qu'il est triste de vivre seule, loin de sa terre natale et des siens. En Tauride, elle veille sur le temple de sa déesse protectrice et repousse les avances du roi, Thoas, qui voudrait l'épouser. Iphigénie vit son sort comme une seconde mort. Elle attend que les dieux l'en délivrent. Un jour, un homme aborde le sanctuaire. Il vient de loin, de l'autre côté des mers. C'est Oreste, accompagné de Pylade, son cousin, son plus fidèle ami. Pylade croit, Oreste doute. Comment peut-il espérer vivre, lui, le dernier homme de la lignée, qui a tué sa mère ?

Goethe était jeune quand il a écrit Iphigénie en Tauride. Il appelait sa pièce « mein Schmerzkind » - « mon enfant de la douleur ». Il l'a écrite. Il y est revenu quatre fois entre 1779 et 1786, passant de la prose aux vers. Il existe plusieurs variantes à l'histoire

d'Iphigénie. Celle que Goethe a choisie se clôt sur la paix reconquise. En Tauride, Oreste frôle la folie. Mais sa sœur l'amène à composer avec la vie à venir, pour que cesse la fuite devant le malheur d'être né dans une « famille furieuse qui se détruit d'elle-même ». C'est de cela que souffrent Oreste et Iphigénie. De voir se reproduire sur eux la malédiction qui pousse les descendants de Tantale, de génération en génération. Jusqu'où faut-il payer ? Pourquoi ce tribut incessant ?

AMOUR INDÉTECTIBLE

Dans Iphigénie en Tauride, Goethe parle beaucoup des nuages sombres (de la vie), des ombres et des lumières (des sentiments), des plis (de l'âme). Ses vers caressent ainsi ce qui ne peut revenir, ni mourir : l'enfance qui lie à jamais Oreste et Iphigénie. Leur amour indéfectible. « Ne pleure pas, ma sœur; tu n'es point coupable. Depuis mes premières années, je n'ai rien aimé autant que je pourrais l'aimer ». Des voiles passent devant le regard d'Iphigénie. Elle sent plus qu'elle n'examine. Elle est le port où son frère peut aborder. Il n'y a rien de plus beau que l'amour entre frères et sœurs. Ce sentiment, Goethe ne l'explique pas. Il le laisse parcourir sa pièce, dans un

va-et-vient doux, un bruit de vagues légères, une clarté qu'Oreste et Iphigénie sentent passer sur leurs visages. A se retrouver ils ressentent ce bonheur d'enfant liés, si grand qu'il n'est jamais loin de la douleur.

Comme un archéologue souffle sur le sable, Grüber souffle sur les vers de Goethe. Délicatement, dans un geste à la beauté pure, il laisse apparaître ce qui repose, de toute éternité, sur les rives de Tauride. Ses précédents spectacles (Splendid, de Jean Genet, et Pöle, de Vladimir Nabokov) se demandaient comment dire adieu au monde. Iphigénie avance sur le chemin de l'apaisement. De tout autre metteur en scène, on dirait qu'il attend un classement. Avec Klaus Michael Grüber, cette notion n'a pas de sens. Il est au-delà. Son geste est celui d'un poète. C'est la réconciliation, avec le monde et soi, qu'il met en scène à travers cinq comédiens de toute première grandeur : Angela Winkler (Iphigénie), Martin Wuttke (Oreste), Ulrich Wildgruber (Thoas), Sylvester Groth (Pylade) et Wolf Redl (Arcas). Chacun a sa singularité. Ils ont en partage la plus belle qualité : celle de tout raconter, mais ne rien révéler. Espérons qu'ils viendront en France.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Catherine Dubosc
Alain Planès
Il faut pas mal de courage et de bonnes jambes pour se rendre à la Grande Bibliothèque nationale de France. Pour atteindre la salle, il faut parcourir de grandes étendues désertes. Mais que ne ferait-on pas pour écouter la soprano Catherine Dubosc et le pianiste Alain Planès ? Œuvres de Debussy, de Hahn, de Chausson, de Berdes, de Fauré, de Ravel et de Stravinsky. Auditorium de la Bibliothèque nationale de France, quat François-Mauriac, Paris 19^e. M^e Quai-de-la-Gare. Le 24, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 00 F.

Christian Tetzlaff
Pierre-Laurent Aimard
Christian Tetzlaff, jeune violoniste autrichien, s'impose d'année en année comme l'une des figures marquantes de son instrument. Le voici en duo avec le pianiste Pierre-Laurent Aimard qui a autant de « doigts » que d'esprit. Ce n'est quasi même pas Bach ni Czerny qui leur font peur.

Bach : Sonate pour violon et piano, BWV 1016. Carter : Duo pour violon et piano. Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^e Passy. Le 24, à 19 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.

Orchestre symphonique de la radio de Bavière
Le plus parfait orchestre allemand vient à Paris avec son directeur musical. Lorin Maazel n'a pas reçu par hasard la médaille Gustav-Mahler, décernée par la ville de Vienne. Il dirige la 9^e Symphonie, de Mahler, la dernière que le compositeur ait achevée, sans doute la plus belle et la plus émouvante.

Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

L'Algérie
aux Mardis de la SCAM
En soutien aux auteurs et créateurs algériens, la Société civile des auteurs multimédia (SCAM) propose, dans le cadre de ses Mardis, une soirée avec Ali Akkik et Merzak Allouache, qui présenteront leurs documentaires L'Algérie dévoilée et Algérie : journalistes et démocratie. Vidéothèque de Paris, 2, Grande Galerie, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. M^e Châtelet-Les Halles. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-40-51-33-57. Réservation indispensable.

Jazz en images
Dans le cadre de sa manifestation « Histoire du jazz en images », la salle des grands boulevards de la Cinéma présente Portrait rêvé : Stéphane Grappelli, un film de Jean-Christophe Averty réalisé en 1989. Ce long métrage évoque le parcours du musicien avec de nombreuses archives recueillies par le réalisateur depuis 1958 au fil des festivals de jazz de Cannes, d'Antibes, de Juan-les-Pins et de Nice.

Salle Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10^e. M^e Bonne-Nouvelle. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-47-04-24-24. 28 F.

L'exil américain de l'écrivain congolais Emmanuel Dongala

AU MOMENT où résonnaient les trompettes de la francophonie officielle, en novembre à Hanoi, un écrivain congolais de langue française était sauvé par... les Etats-Unis. Emmanuel B. Dongala, professeur de cinéma à l'université de Brazzaville, a pu échapper à sa ville dévastée par cinq mois de guerre civile grâce à l'amitié de Philip Roth, l'auteur de Portnoy et son complexe (Gallimard). Le romancier a réussi à le contacter, malgré la rupture des communications téléphoniques, pour lui proposer de venir se mettre à l'abri quelque temps dans une université américaine.

« Je savais que c'était impossible d'obtenir un visa pour la France. Les Congolais faisaient des jours de grève devant le consulat fermé. J'ai saisi la proposition : j'avais besoin de recharger mes batteries. » Philip Roth lui a obtenu un visa et un poste d'un an dans le Massachusetts, à Bard College, où il est arrivé début février. Il y enseigne la chimie et la littérature africaine de langue française. Chimba Achebe, écrivain nigérian en exil, y donne

déjà des cours sur les auteurs africains de langue anglaise. Emmanuel B. Dongala est à Paris cette semaine pour la sortie de son dernier roman, Les Petits Garçons nés aussi des étoiles (Le Serpent à plumes éditions) - « Une famille et moi sommes sortis vivants par-dessus de ces cinq mois de combats horribles. Cinq mois de peur, de famine, à tenter de survivre dans les abris, malgré les bombardements et les crimes commis par toutes sortes de milices déchaînées », explique-t-il.

MESSAGE PACIFIQUE

Quand l'ancien président Denis Sassou Nguesso a finalement remporté la guerre civile contre son adversaire Pascal Lissouba, en novembre, il est entré dans une capitale totalement détruite par les bombes, livrée aux mains des pillards. « Comme beaucoup de Congolais, j'ai tout perdu. Un beau jour, on ne possède plus rien. Tout a disparu. Les pillards ont entièrement vidé mon appartement. De toute ma bibliothèque, il ne me reste que quelques livres. La ville, démolie, res-

semble à Berlin en 1945. Plus rien ne fonctionne : ni eau, ni électricité, ni téléphone... », regrette l'écrivain congolais.

A cinquante-sept ans, Emmanuel B. Dongala a écrit plusieurs romans et quelques nouvelles, deux recueils de poèmes (Les Petits Garçons nés aussi des étoiles et Un fusil dans la main, un poème dans la poche traduit en six langues (en français chez Albin Michel). Ses œuvres sont de véritables fictions littéraires, mais elles se réfèrent aussi, de près ou de loin, au contexte politique de son pays sur un mode comique. Le style est empreint de dérision et d'humour, car Dongala estime que, en écrivant un livre « facile à lire et amusant », il peut mieux faire passer son message pacifique.

Son nouveau roman, Les Petits Garçons nés aussi des étoiles, relate l'histoire du Congo, depuis l'indépendance jusqu'au régime de parti unique sous influence soviétique et aux premières élections libres. Le romancier a choisi de décrire ces événements à travers le regard - faussé - d'un enfant. Sa naissance s'étant déroulée dans des conditions miraculeuses, l'enfant est doué d'une lucidité presque surnaturelle. Dongala dessine la vie d'un enfant d'Afrique au-

jourd'hui, aux prises avec les sciences et la modernité. Le petit garçon porte des Reebok, lit des mangas japonais et s'enthousiasme pour le théorème mathématique de Fermat.

Ces livres sont totalement différents des romans de fiction de l'écrivain, censurés sous le régime du parti unique, à beaucoup circulé sous le manteau. « Avant la guerre, nous n'avions pas, à Brazzaville, tous ces petits éditeurs qui existent à Kinshasa. Pour l'instant, il n'est plus question de littérature. » Encore sous le choc des derniers mois, l'écrivain congolais ignore combien de temps il devra rester aux Etats-Unis.

Catherine Béaridat

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Broken Silence
Film de Wolfgang Panzer (Suisse-Allemagne, 1 h 46).
L'Invité de l'hiver
Film d'Alan Rickman (Grande-Bretagne, 1 h 48).
Michael
contre la World News Company
Film de Christophe Smith (France, 1 h 37).
Pour la pins et pour le meilleur
Film de James L. Brooks, (E-U, 2 h 18).
Les Soeurs Hamlet
Film d'Abdelkrim Bahloul (France-Algérie, 1 h 30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 35 150 0000 ou tél. : 06-36-66-05-78 (2x3 Fmn)

REPRISES

Chronique d'un amour
de Michelangelo Antonioni.
Italie, 1950, noir et blanc (1 h 35).
VO : Reflet Médicus II, 5^e (01-43-54-42-34).

VERNISSAGES

Blomorphies, la beauté organique
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6^e. M^e Odéon. Tél. : 01-43-25-18-72. De 14 h 30 à 18 heures; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 24 février au 21 mars.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (à 16 F de commission par place) de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Giulio Cesare
de Haendel; version de concert. Iris Vermillon, Jennifer Larmora, Maria Bayo (soprano), Bernarda Fink (contralto), Graham Pushee (ténor), Olivier Lallouette (baryton), Concerto Köln, René Jacobs (direction).
Ché de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^e Alma-Marceau. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-43-23-50-50. De 50 F à 350 F.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M^e Saint-Denis Basilique. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
Le Visteur
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Daniel Roussel, avec Rufus, Tom Novembre.
Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8^e. M^e Champs-Élysées-Clemenceau. Le 24 février, à 21 heures. Tél. : 01-42-25-20-74. 180 F et 250 F.

ANNULATION

Hank Jones/Milt Jackson
Le concert d'Ank Jones et Milt Jackson prévu le 24 février à 20 h 30 au New Morning est annulé.
New Morning, 7-5, rue des Petites-Écuries, Paris 10^e. M^e Château-d'Éau. Tél. : 01-45-23-51-41.

RÉSERVATIONS

Arlequin valet de deux maîtres
de Carlo Goldoni, par le Piccolo teatro de Milan, mise en scène de Giorgio Strablieri.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. M^e Odéon. Du 5 au 22 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

28 février :
Dialogue en ré majeur
de Javier Tomeo, mise en scène d'Artur Garcia Valdeas, avec Michel Aumont et Roland Blanche.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. M^e Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Selta, 12, rue Saucourt, Paris 7^e. M^e Invalides. Tél. : 01-45-56-50-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.

L'Opéra national du Rhin et l'Atelier du Rhin recrutent

Six jeunes chanteurs professionnels

Soprano, mezzo-soprano, ténor, baryton, basse

programme de formation
Les jeunes voix du Rhin

Objectifs

- Acquiescence des jeunes chanteurs professionnels
- Préparation artistique et technique
- Préparation physique et psychologique
- Préparation sociale et culturelle
- Préparation linguistique et musicale
- Préparation professionnelle

Les auditions

du mardi 24 février à 19 heures au Palais Garnier
du mardi 24 février à 19 heures au Palais Garnier

Spécificités

- Formation musicale et instrumentale
- Formation théâtrale et scénaristique
- Formation linguistique et musicale
- Formation professionnelle

Opéra national du Rhin
ATELIER DU RHIN

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

Ballet de l'Opéra

Casanova

Angelin Preljocaj

Création mondiale

du 3 au 18 mars 1998

Palais Garnier

Télérama

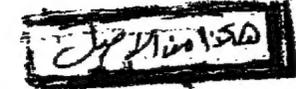
informations réservations 0 836 69 78 68

à la Tate Gallery

dans une reproduction

la peinture du

Cartier-Bresson



KIOSQUE

LE MONDE / MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

EN VUE

Babylone, Assur, Kish, Uruk, les sites de l'antique Mésopotamie, avaient subi des dommages irréparables pendant la guerre du Golfe.

■ A Niamey, au Niger, en l'espace d'un mois, les sentinelles en faction ont tué quatre civils qui passaient devant le palais du président de la République.

Le Conseil national de la communication (CNC) du Gabon vient d'interdire à Radio Soleil d'émettre en précisant que cette station, proche de l'opposition, avait traité Omar Bongo, chef de l'Etat, de « bête comme un âne ».

■ Deux Chinois ont été arrêtés, lundi 23 février, à New York, pour avoir voulu vendre des cornées, des reins, des poumons et des foies prétendument prélevés sur des condamnés « proprement exécutés ».

Pour faciliter l'identification des hommes d'affaires pris en otages et leur éviter de se faire couper une oreille ou un auriculaire, la police scientifique britannique propose de prendre leur empreinte génétique en prélevant seulement leur salive ou une mèche de leurs cheveux.

■ Un Berinois qui par le passé avait déjà lancé un téléviseur et précipité trois chiens du cinquième étage de son immeuble, a été finalement condamné, lundi 23 février, à quatre ans et demi de prison pour avoir jeté son fils par la fenêtre, en mai 1997, sous le coup de l'énervernement.

■ En janvier, une ménagère d'un village de la lorraine province argentine du Chaco, qui avait hérité « un objet dur » en passant un balai sous un meuble, avait déniché un crocodile de deux mètres. Mais lundi, dans un hôtel parisien, une femme de ménage délogait un jeune crocodile du Nil, oublié par un client sous un lit.

Christian Colombani

La presse de Bagdad annonce sobrement l'accord avec l'ONU

Les journaux irakiens exaltent la « résistance » du peuple irakien et la « disposition de ses forces armées », dénoient « le mensonge américain et britannique » mais évitent tout sensationnalisme

CE N'EST pas demain la veille que les stations na- que les journaux irakiens sombres-dionales, quel que soit par ailleurs tout dans le sensationnalisme. Un tel charme de chansons patriotiques vers les excès des tabloïds qui ponctuent les grandes britanniques ne les menace guère.



de victoire, il était encore trop tôt. Le lendemain, mardi, dans certains organes de presse, le ton change légèrement.

polaire dans la politique internationale. Mais le journal consacre une place tout aussi importante à la réunion conjointe du Conseil de la révolution et du conseil régional du parti Baas, présidé par Saddam Hussein.

ses forces armées», qui ont permis de « rejeter le mal ». Babil, le journal de Oudai Hussein, le fils du président irakien, pourait le plus libre de ton de toute la presse irakienne, titre lui aussi sur la réunion des instances du pays et se contente d'in- formations ponctuelles à propos de l'accord.

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Pour une fois que le bon se l'emporte dans le cirque cruel s relations internationales, on ne pas se plaindre. Sanguin, disproportionné, contre-productif, bombardement de l'Irak eût gravé la situation de la région et dissiper les craintes américaines quant aux armements irakiens.

à sa suite une Amérique on ne peut plus réticente. Autrement dit, la logique implacable des intérêts nationaux et des arrogances chauvines s'est pour une fois effacée devant la raison raisonnable du compromis.

THE WALL STREET JOURNAL Avant que tous les détails n'en soient connus, l'accord trouvé par Kofi Annan avec Saddam Hussein est dès à présent salué comme un succès de la diplomatie multilatérale et de la politique globale de paix.

sa parole. S'il y a une chose dont le monde soit certain à propos de Saddam Hussein, c'est que sa parole ne signifie rien. Pourquoi, alors, le monde civilisé est-il si réticent à répondre à la menace d'armes de destruction massives, brandie par un dictateur qui a une tendance établie à les utiliser?

TIME

Nancy Gibbs Depuis maintenant un mois l'Amérique a vu Clinton vivre jour après jour dans la grande ombre de Monica Lewinsky. (...) La semaine dernière, alors que l'attention était finalement tournée vers l'Irak, il a demandé à l'opinion de compartimenter elle aussi, de laisser de côté tous ses doutes concernant son honneur, et de le suivre dans la guerre.

Lundi après-midi, c'est précisément l'agence INA qui a un moment semé le trouble: alors que la délégation de l'ONU s'apprêtait à prendre congé de ses hôtes irakiens, une dépêche de Bagdad annonçait que l'accès aux sites présidentiels par les experts en désarmement serait limité dans le temps - ce qui constitue un casus belli pour les Américains.

Quel que soit leur contenu, les minces journaux vendus aux carrefours de la capitale par les délégués de l'embargo et par les enfants comportent maintenant une information vitale: le nom des délégués soumis depuis peu aux déstages d'électricité qu'impose un système de production à bout de souffle.

Gilles Paris

http://www.kidstrip.com/

Le tour du monde multimédia de Flora et Margot, onze et huit ans



CETTE ANNÉE, Margot, huit ans, et Flora, onze ans, font l'école buissonnière, et elles le montrent sur Internet. Depuis septembre, elles sont parties faire le tour du monde avec leurs parents, Clémence Berg, responsable de la communication à la Réunion des musées nationaux, et Joël Goldberg, professionnel du multimédia.

Le site Tour du monde se présente comme un webmagazine pour enfants, dans lequel les deux fillettes racontent leur rencontre avec un alpiniste français escaladant les sommets du Népal, ou une cérémonie de mariage brahmane en Inde, à laquelle elles assistent par hasard. D'autres ar-

ticles, plus éducatifs, parlent de la fame et de la flore africaines, des baleines australes ou des otaries à fourrure. Grâce à une nouvelle technique d'animation spécialement conçue pour le Web, Le Lab a construit un site très vivant, doté de cartes interactives permettant de suivre

l'itinéraire de la famille, de zoomer sur chaque région citée et d'accéder directement aux articles. C'est très bien organisé, et l'on peut apprendre en s'amusant beaucoup de choses sur les pays, explique Brice, onze ans, camarade de classe de Margot, qui visite régulièrement le site pour suivre le voyage de son amie et lui envoyer des messages électroniques.

SUR LA TOILE

RECORD OLYMPIQUE Le site Web officiel des Jeux olympiques d'hiver de Nagano a enregistré plus de 646 millions de connexions en l'espace de seize jours. Dans la soirée du 20 février, le rythme des consultations a dépassé 103 000 pages par minute. - (AFP) www.nagano.olympic.org

LIBRAIRIE EN LIGNE

Le groupe Beitelmann a ouvert un site-Web de vente en ligne de livres en langue allemande, baptisé Boulevard Online. Les recherches peuvent se faire par titre, auteur, éditeur ou mot-clé. Boulevard propose aussi un espace d'expression ouvert aux écrivains amateurs. www.boulevard.de

INTERNET AU NIGER

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) va lancer un programme de promotion de l'Internet au Niger, en collaboration avec la délégation générale de l'informatique nigérienne (DELGI). www.delgi.ne

Abonnez vous au Monde

Recevez Le Monde chez vous et profitez d'une offre spéciale:

48 numéros GRATUITS

Faites vos comptes: Vous achetez Le Monde chaque jour 7,50, soit au bout d'un an: 2 340.

Form for subscription: Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante: 1 AN - 1 980 F, 3 MOIS - 562 F. Includes fields for name, address, and payment method.

Table with columns for 'PAYS', 'Abonnement annuel', and 'Abonnement 3 mois'. Rows include 'Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse' and 'USA-CANADA'.

Pour tout autre renseignement concernant le partage de données, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par virement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers, téléphonez au 01-42-17-32-80 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Bêlement de victoire

par Alain Rollat

IL RESSORT de l'éclairante émission spéciale réalisée, lundi soir, par la rédaction de France 2 que tout le monde a gagné la guerre qui n'aura pas lieu et n'aurait pas lieu d'être, quoi qu'en disent les gentils d'hier, dévotement aujourd'hui les méchants, qui la déclencheront peut-être quand même, demain, si les méchants d'hier, aujourd'hui convertis à la gentillesse, se révèlent aussi hypocrites qu'avant-hier. Général, non?

2. La guerre n'aura pas lieu. Valéry Giscard d'Estaing est formel: « Il n'y aura pas de frappe américaine ». Daniel Billelun en est sûr « à 99 % ». Hubert Védrine réprime qu'une réserve de style: « Nous sommes à peu près certains que cette crise va se dénouer par une solution politico-diplomatique... » Kofi Annan se dit satisfait de son accord avec Saddam Hussein, qu'il qualifie de « très correct ». Bill Clinton ne s'en dit pas mécontent. Si chacun proclame ainsi que la paix est de retour, bien que nul ne connaisse encore la teneur exacte de cet accord, à l'exception de ceux qui l'ont signé, c'est que cela doit être vrai. La preuve en est, selon les analystes de la symbolique irakienne, que Saddam Hussein, pour la première fois depuis une éternité, s'est laissé filmer - en civil! Compliment à son tailleur!

ne sait au juste ce que cache Saddam Hussein dans ses palais. Et il est impossible de le savoir vu que certaines armes peuvent tenir dans une éprouvette. Mais les services français de renseignement, qui disposent désormais de leur propre satellite d'observation, ne contredisent en rien les rapports alarmistes de leurs homologues américains. Les experts réunis par Arlette Chabot et Alain Duhamel ont confirmé, à ce sujet, les éditifiantes informations présentées par Hervé Brustun au cours du « JT » de 20 heures: Saddam Hussein n'est plus en état de menacer qui que ce soit. Sauf les Irakiens, bien entendu. Le mot a donc été lâché par Paul Quilès, l'ancien ministre de la défense: l'opinion publique a été victime d'une tentative de « manipulation » de la part des Etats-Unis. Heureusement, grâce au développement des jeux interactifs, nous ne sommes plus des moutons. Bêêêêê.

L'accord avec l'os
à disposition de
tout service

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 L'Honorable
Cartier-Bresson
De Marcel L'Herbier (France, 1942, N.,
100 min.)
Ciné Cinéfil
20.30 Haut, bas, fragile
De Jacques Rivette (France, 1994,
160 min.)
Ciné Cinémas
20.30 Chicacos
chasseurs de têtes
De Jerome Freeman (Etats-Unis, 1980,
110 min.)
RTL 9
20.35 C'est pour la bonne cause
De Jacques Fansten (France, 1997,
100 min.)
Canal +
20.35 My Girl II
De Howard Zief (Etats-Unis, 1993,
100 min.)
TSR

20.55 Un prince à New York
De John Landis (Etats-Unis, 1987,
120 min.)
21.35 Les Girls
De George Cukor (Etats-Unis, 1957,
110 min.)
21.40 Un homme parmi les loups
De Carol Ballard (Etats-Unis, 1983,
110 min.)
Discovery Channel
22.10 Shanghai Express
De Josef von Sternberg (Etats-Unis,
1932, N., v.o., 90 min.)
Ciné Cinéfil
22.35 Accident
De Joseph Losey (Grande-Bretagne,
1947, S.A., 100 min.)
Paris Première
23.30 Samson
De Maurice Tourneur (France, 1936,
N., 95 min.)
Ciné Cinéfil

23.55 Safe Passage
De Robert Allan Ackerman (EU, 1996,
v.o., 94 min.)
0.50 La Malibran
De Sacha Guitry (France, 1943, N.,
95 min.)
1.05 Pendez-moi haut et court I
(La Griffe du passé)
De Jacques Tourneur (Etats-Unis,
1947, N., v.o., 93 min.)
Ciné Cinéfil
1.05 Frozen Assets
De George Miller (Etats-Unis, 1992,
v.o., 100 min.)
Ciné Cinémas
2.25 Coup de fondre
De D. Kurys (1983, 110 min.)
RTL 9
3.23 Nératzé d'argents
De Marco Ferreri (France - Italie, 1995,
85 min.)
Canal +

NOTRE CHOIX

20.45 Arte
« La Vie en face » :
Sky, My Sécu !
Il faut être britannique pour
apprécier toute l'acuité de ce do-
cument, digne des meilleures pro-
ductions de la BBC.
téléspéctateur français devra faire
un effort pour reconstituer son
contexte et, de toute façon, il
manquera quelques clés. Mais
sujet, une - vraie - tentative
réforme de la sécurité sociale
Grande-Bretagne, vaut bien
peine. En 1992, Peter Lilley, mi-
nistré ultra-thatcherien du gou-
vernement conservateur de John
Major, joue au « dégraisseur de
mammoth ». Beaucoup plus viru-
lent que Claude Allègre, il
compare les bénéficiaires de la
« sécu » britannique à des « nutes
de sauterelles ». Trois ans après,
il a changé de ton, avançant qu'il faut
montrer « humain », Malgré lui,
les dépenses de l'Etat-provi-
dence ont considérablement
augmenté. Au moment où le tra-
vailleuse Tony Blair présente un
nouveau plan de réforme, ce do-
cument reste d'actualité. Et pas
seulement Outre-Manche. - F.C.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF1
19.00 Le Bigipil
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
Le Résumé des courses.
20.35 Croc-Blanc.
Film de Randall Kleiser.
22.50 Croc-Blanc. Plein cadré.
0.20 Ex Libris. Couples croisés.
1.10 TFI nuit, Météo.
1.25 Reportages.
Juste Fric, entre la loi et la colère.
FRANCE 2
19.20 1 000 enfants vers Pan 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.35 Au nom du sport.
20.00 Journal.
Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Un prince à New York
Film de John Landis.
22.15 Un livre, des livres.
23.00 Raplo Fric.
Film de Olivier H. Linte.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Les Grands Entretien du Cercle.
FRANCE 3
8.20 Questions pour un champion.
8.50 Un livre, un jour.
8.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
1.05 Fa si la chanter.
1.35 Tout le sport.
1.50 Questions pour un champion.
Spéciale football.
4.5 Météo, Soir 3.
20 Science 3.
8.55 Le Couloir secret de la pyramide.
15 Magazine olympique.
45 Rencontres à XV.
ANAL +
En clair jusqu'à 20.35
19 et 19.10 Nulla part ailleurs.
20 Le Journal du cinéma.
20.5 C'est pour la bonne cause
Film de Jacques Fansten.
22.5 Flash Infos.
22.6 Manga manga. Ninja Scroll.
23.5 Safe Passage
Film de Robert Allan Ackerman (v.o.).
30 Le Patchwork de la vie.
Film de Jocelyn Moorhouse (v.o.).

ARTE

19.50 Au nom de la loi.
19.50 7/12. Foot, Jeunes et pognon.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Sky, My Sécu !
21.40 Soirée Démocratique.
Isaac Bashevis Singer.
21.45 Jean d'Ormesson parle de Singer.
21.50 Isaac Bashevis Singer :
Sur un dieu caché...
22.40 Rencontre au sommet :
Isaac B. Singer et Anthony Burgess.
23.15 Mr Singer's Nightmare and Mrs
Punter's Beard. Court métrage de
Bruce Davidson. 23.40 Les Juits
châment le blues. 0.40 Serge Lesk,
calligraphie de l'absolu.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers Pan 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.35 Au nom du sport.
20.00 Journal.
Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Un prince à New York
Film de John Landis.
22.15 Un livre, des livres.
23.00 Raplo Fric.
Film de Olivier H. Linte.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Les Grands Entretien du Cercle.

FRANCE 3

8.20 Questions pour un champion.
8.50 Un livre, un jour.
8.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
1.05 Fa si la chanter.
1.35 Tout le sport.
1.50 Questions pour un champion.
Spéciale football.
4.5 Météo, Soir 3.
20 Science 3.
8.55 Le Couloir secret de la pyramide.
15 Magazine olympique.
45 Rencontres à XV.

ANAL +

En clair jusqu'à 20.35
19 et 19.10 Nulla part ailleurs.
20 Le Journal du cinéma.
20.5 C'est pour la bonne cause
Film de Jacques Fansten.
22.5 Flash Infos.
22.6 Manga manga. Ninja Scroll.
23.5 Safe Passage
Film de Robert Allan Ackerman (v.o.).
30 Le Patchwork de la vie.
Film de Jocelyn Moorhouse (v.o.).

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulla part ailleurs.
Avec Eric Dahan, Agathe Godard,
Miguel, Aqua. Canal +
20.40 Spécial E = M à Junior.
Les colères de la Terre. M 6
21.20 Les Années belges.
Sur un dieu caché... RTBF 7
22.00 Les Nouveaux Aventuriers.
M 6
22.00 Questions d'histoire.
L'effondrement du système
communiste. Histoire
22.15 Sud. Avec Pierre Richard,
Nadir Bouach. TMC
22.35 Bouillon de culture.
Tarte et mer. Avec Patrick O'Brian,
Harvi Hamon, Michel Serras,
Eric Tebaray. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire.
L'explosion corse. Histoire
23.20 Science 3. Le Couloir secret
de la pyramide. France 3
0.05 Zone interdite.
Adolescents vers la loi. M 6
0.20 Ex Libris. Couples croisés.
Avec Marie Darrieussecq, Afina
Fernandez, Marie-Joséphine Gueser,
Colette Victor, Jacques Salomé. TF 1
0.50 Les Grands Entretien du Cercle.
Invité : Edouard Glissant. France 2

TELEFILMS

18.20 Chercheurs d'or.
De Marc Siméon [34]. Festival
20.00 Jour de colère.
De David Debatove. TV 5
20.30 Une fille du Régiment.
De Jean-Pierre Decourt. Festival
21.00 Einstein.
De Lazare-Roger Igniéris [44]. Histoire
22.05 Chercheurs d'or.
De Marc Siméon [44]. Festival
22.35 Les Aventuriers de l'Amazonie.
De Luis Llosa. M 6
23.40 Clarissa.
De Jacques Deray. Festival
0.50 Calculs et passions.
De Lynn Hershman Leason. Arte

DOCUMENTAIRES

19.00 Elisabeth Schwarzkopf :
autoportrait. Muzik
19.15 Réactions nucléaires :
le cas Pantex. Planète
19.15 Mann Dibango. FranceSupervision

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe.
Bruno Zamboni - Graig Thomas.
Mohamed Benpasand - César K. Ekin.
Fernely Feliz - Peter Hrivnaky.
A Porto. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Black Ballad.
18.00 Hénée dirige Hénée.
21.30 Solti dirige Prokofiev.
23.25 Siefried. Misa en scène
de N. Lehmann.
0.25 Courte Esclie
and His Orchestra.
0.35 Quinzaine latine.
Djavan & Grupo. Paris Première
0.40 Serge Lesk.
calligraphie de l'absolu. Arte

SERIES

20.45 Murder One, l'affaire Rooney.
Chapitre 1. Série Club
20.55 Ally McBeal.
Épisode pilote (v.o.). Téva
21.00 Spin City. Ouf ! Ouf ! Canal Jimmy
21.30 Twin Peaks.
Épisode n° 2. Série Club
22.25 Spicy City. Have You Seen Mang
Mystery Hand ? (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Columbo. Plein cadré. TF 1
23.30 Angela, 15 ans.
Un ange passe (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Star Trek.
la nouvelle génération.
Les péchés du père. Canal Jimmy
2.05 Father Ted. Dennis-Ali le rap.
éternel (v.o.). Canal Jimmy

MUSIQUE

18.00 Black Ballad.
18.00 Hénée dirige Hénée.
21.30 Solti dirige Prokofiev.
23.25 Siefried. Misa en scène
de N. Lehmann.
0.25 Courte Esclie
and His Orchestra.
0.35 Quinzaine latine.
Djavan & Grupo. Paris Première
0.40 Serge Lesk.
calligraphie de l'absolu. Arte

DOCUMENTAIRES

19.00 Elisabeth Schwarzkopf :
autoportrait. Muzik
19.15 Réactions nucléaires :
le cas Pantex. Planète
19.15 Mann Dibango. FranceSupervision

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe.
Bruno Zamboni - Graig Thomas.
Mohamed Benpasand - César K. Ekin.
Fernely Feliz - Peter Hrivnaky.
A Porto. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Black Ballad.
18.00 Hénée dirige Hénée.
21.30 Solti dirige Prokofiev.
23.25 Siefried. Misa en scène
de N. Lehmann.
0.25 Courte Esclie
and His Orchestra.
0.35 Quinzaine latine.
Djavan & Grupo. Paris Première
0.40 Serge Lesk.
calligraphie de l'absolu. Arte

DANSE

21.00 Parafango. Ballet. Muzik

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde
Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ Ne pas manquer.
■ Chef-d'œuvre ou classiques
Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
A Accord parental indispensable
ou inscrit aux moins de 12 ans
P Public adulte
16 Inscrit aux moins de 16 ans
17 Inscrit aux moins de 17 ans, les pro-
grammes de code ShowView - ceux de la télévision
18 Inscrit aux moins de 18 ans, les pro-
grammes de code ShowView - ceux de la télévision

MARDI 24 FÉVRIER

MERcredi 25 FÉVRIER

NOTRE CHOIX

22.35 France 2
« La Vie à l'endroit »
L'empire
du chômage
C'EST UNE CHOSE de parler
chiffres et débits de bilan, une
autre de voir comment réagissent
ceux qui sont confrontés à cette
réalité dure : la liquidation d'une
entreprise. Même si on connaît
l'ampleur de la crise et ses dégâts,
cette « Vie à l'endroit » qui met
des visages sur le chômage, qui
nomme les courageux et les an-
goissés trop souvent anonymes,
est particulièrement boulever-
sante.
Mireille Dumais a installé ses ca-
méra à Arras, dans le Nord, ré-
gion sinistrée par la fermeture des
mines et des usines textiles. A Ar-
ras, la municipalité a mis à dispo-
sition des associations une « Maison
des sociétés », aujourd'hui ré-
quisitionnée par des chômeurs,
des RMistes, qui se bagarment pour
garder leur dignité. A quelques ki-
lomètres de là, les cent cinquante
ouvrières d'Alco occupent leur
usine. C'est au retour des congés
de Noël qu'elles ont appris la li-
quidation judiciaire. « Le patron
est arrivé dans le réfectoire, il nous
a dit : "Voilà, je vous présente mes
vœux, mais j'ai une mauvaise nou-
velle, je dépose le bilan". »
Ces femmes qui n'étaient ni po-
litisées ni syndiquées se sont mo-
bilisées aussitôt. Elles mangent et
dorment dans leur atelier,
chantant, manifestent, en atten-
dant qu'un reprenneur les sauve du
cauchemar qui s'annonce. Re-
joindre le cortège des trois mil-
lions de chômeurs ? Pas question !
Certaines de ces femmes-courage
ont déjà un ou deux « sans tra-
vail » à la maison. Sait-on ce que
c'est que de vivre à quatre avec
860 francs par mois, une fois les
charges payées ? Quand on a ro-
gné sur tout, supprimé le vin, les
yaourts, le beurre, les sorties, que
l'atmosphère s'alourdit dans la fa-
mille...
Dans les ateliers d'Alco comme
à la Maison des sociétés, Mireille
Dumais fait se rencontrer les gé-
nérations. Grands-parents, parents
et enfants tissent la chronique du
Nord de la France. Du temps de la
mine, de la soumission, et du tra-
vail pour tous, à celui de la mon-
dialisation et des vies inutile. Les
téléimages sont poignants, la di-
gnité à fleur de peau. Des larmes
coulent derrière les sourires quand
la fanfare municipale défille.
Catherine Humblot

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'Amour.
14.35 Les Vacances de l'Amour.
15.35 Centre vents et marées.
16.35 Tarzan.
17.50 Sunset Beach.
18.00 Les Années bleues.
18.25 Touché, géhé !
19.00 Le Bigipil.
19.50 et 20.25 Météo.
20.00 Journal, Météo des neiges.
20.30 Football.
En direct. France - Norvège
22.40 1 mois, 1 heure.
0.00 Minut sport.
0.30 TFI nuit, Météo.
0.40 Cas de divorce.
FRANCE 2
13.50 Le Renard.
14.35 L'Enquêteur.
15.30 La Chanson aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.25 Samedi par le gong.
17.45 Un livre, des livres.
18.50 Hardyle, ceurs à vivre.
19.15 1 000 enfants vers Pan 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.35 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.50 Tirage du Loto.
20.55 Le Monde d'Angelo.
Coupe de Pascal Badi.
22.35 La Vie à l'endroit.
Le temps de la colère.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Le Cercle du cinéma.
1.45 C'est l'heure.
FRANCE 3
13.35 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Chés. Les Mes 7/8 côté.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
17.55 Sports de glisse, sports de glace.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
20.05 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cosmosom.
20.50 Des racines et des ailes.
23.10 Météo, Soir 3.
23.15 Un siècle d'écrivains.
Junichiro Tanizaki.
17.25 Chronique étonnante.
0.50 Vivre avec... La greffe d'organe.
CANAL +
► En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décade pas Bunny.
14.25 Cc Cléo.
14.30 Les Simpson.
14.40 Surprises.
16.55 Qui mange qui ?
Téfilm de Dominique Tabureau.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulla part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Stanzaes.
Film de Michael Cimino.
23.00 Flash Infos.
23.05 Football.
Coupe d'Afrique des Nations.
Demi-finale B : Burkina-Faso - Egypte.
0.50 Basket-ball. France - Yougoslavie.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 Lonely Planet. La Jamaïque.
15.00 Débats publics.
Qu'est-ce qu'un bon prof ?
16.00 L'Étoffe des ailes.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Célio.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 L'Odyssée d'une hirondelle.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7/12. Elections régionales en France :
Nord-Pas-de-Calais.
20.00 La Grande Lessive. Manuel
d'hygiène à l'intention des animaux.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercrédies de l'Histoire.
Les Complices d'Hitler :
Von Ribbentrop, le suppôt du régime.
21.40 Music.
Manon Lescaur, opéra de Puccini.
23.55 Profil. Armin Müller-Stahl,
un dimanche à l'Étoile.
0.50 La Lacraha. La Mort de Molière.
Véto-fiction de Robert Wilson.
1.35 Ficelles sentimentales.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.35 L'Enquêteur.
15.30 La Chanson aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.25 Samedi par le gong.
17.45 Un livre, des livres.
18.50 Hardyle, ceurs à vivre.
19.15 1 000 enfants vers Pan 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.35 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.50 Tirage du Loto.
20.55 Le Monde d'Angelo.
Coupe de Pascal Badi.
22.35 La Vie à l'endroit.
Le temps de la colère.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Le Cercle du cinéma.
1.45 C'est l'heure.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Chés. Les Mes 7/8 côté.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
17.55 Sports de glisse, sports de glace.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
20.05 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.15 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cosmosom.
20.50 Des racines et des ailes.
23.10 Météo, Soir 3.
23.15 Un siècle d'écrivains.
Junichiro Tanizaki.
17.25 Chronique étonnante.
0.50 Vivre avec... La greffe d'organe.

ANAL +

En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décade pas Bunny.
14.25 Cc Cléo.
14.30 Les Simpson.
14.40 Surprises.
16.55 Qui mange qui ?
Téfilm de Dominique Tabureau.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulla part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Stanzaes.
Film de Michael Cimino.
23.00 Flash Infos.
23.05 Football.
Coupe d'Afrique des Nations.
Demi-finale B : Burkina-Faso - Egypte.
0.50 Basket-ball. France - Yougoslavie.

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux Internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
Les Musiques de la Sérénissime II
[35]. L'invention du 18^e siècle :
le Fénice et la Biennale.
20.30 Agora.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. Le Reine des oies,
de Philippe Caubère.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 De jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du must-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Œuvres de R. Strauss :
Alte paroli Zoroastro ; Till
l'éclair. Suite du chevalier à la rose.
22.30 Musique plurlet.
Œuvres de Martini ; Scheyder ;
Schweizer ; Tursogi.
23.07 Les Greniers de la mémoire.
Claudio Arrau, piano.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique Affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Halk, opéra
de Morikazo, par le Chœur
et l'Orchestre du Théâtre Witek,
dir. Robert Szarowski, Barbara
Zaprawa (Mika), Ryszarda
Racynicz (Zofia).
22.45 Les Soirées... (suite). Festival
de Verbée. Le Midwife : acte I,
de Wagner, par l'Orchestre mondial des
Jeunes Musiciens, dir. Armin Jordan,
Tina Elberg (Regine), Sig Andersen
(Stegmund).

28

Le Monde

MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

Enseignes par Pierre Georges

QUE DE SOUCIS avec les mots, la symbolique des mots ! Prenons le ministre de l'économie et des Finances, Dominique Strauss-Kahn. Le malheureux avait hérité d'une chose abominable, au nom obscène et cru : la « commission de privatisation ».

Privatisation : l'horrible concept pour une gauche bien née. Après quelques mois de réflexion, le temps pour le patron de choisir entre ministère et région, il a donc été décidé de changer d'appellation. Un peu comme l'on débaptise un square ou rebaptise une rue dans l'enthousiasme d'une alternance ou d'une révolution, on se mit à chercher l'idéale formule. Tout ce que Bercy compte de beaux esprits - et il n'en manque point, surtout de carrés - phosphora longuement.

Ce n'était pas évident. « Commission de privatisation », cela sonnait haut et clair, avec l'avantage de dire très exactement ce que cela voulait dire. On pouvait être d'accord ou non, c'est un autre débat. Mais au moins l'expression était-elle causante, brève, concise. Elle définissait parfaitement une fonction et un objectif : la vente en gros et sans faire le détail.

Autrement compliqué fut le cahier des charges imposé aux chercheurs de nom. Il s'agissait, pour eux, de mettre l'appellation en conformité avec la pensée nouvelle, une sorte de « ni-ni » assez flou. Privatiser un peu sans privatiser le tout. Vendre des morceaux sans dépecer la bête. Procéder à des ouvertures de capital sans céder le capital.

Ordinairement, ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Mais là, ce fut plutôt duraille. Enfin la lumière jaillit, après d'innombrables remue-ménages. Tout guilleret, Dominique Strauss-

Kahn a communiqué, lundi, le résultat, avec mode d'emploi, des recherches. Ce sera désormais la « commission d'évaluation des participations et des transferts ». Sans vouloir offenser Bercy, ils auraient pu faire moins jargonneux tout de même. Voilà bien une appellation qui présente l'admirable inconvénient, ou avantage, de pouvoir s'oublier aussitôt qu'écrite. Commission de quoi ? En fait, sans chercher plus loin que le bout de son nez, il eût été facile d'ajouter un adjectif au nom précédent : « commission de privatisation partielle ». Sauf, évidemment, qu'y aurait toujours figuré le concept bonni, abject. Car, quand elle entend le mot « privatisation », la gauche plurielle sort son dictionnaire !

D'autres gens sont dans le même souci : les dirigeants de la Compagnie générale des eaux, par raccourci la Générale des eaux. Cette immense entreprise voudrait changer de nom, ayant notablement diversifié ses métiers. Bien sûr, la Générale des eaux continue de pomper et, dit-on, d'arroser. Mais, là encore n'est pas la question. Plus simple ment, elle a tant diversifié ses activités, et de manière si internationale, que son enseigne est devenue trompeuse. Le nom actuel est nettement trop centré sur l'eau. Et il est, indique le PDG Jean-Marie Messier, difficilement « prononçable et reconnaissable dans de nombreuses langues, à commencer par l'anglais et les langues asiatiques ».

Donc, l'urgence s'impose. De jour, c'est sûr, de nuit, peut-être, des gens de communication s'échinent à trouver un nom multiple, international, symbolique, fort. Résultat des courses en juin, avec transport, en AG, de la Générale des eaux vers les fonts baptismaux.

En Algérie, un attentat contre un train de banlieue fait une vingtaine de victimes

Une explosion criminelle a endommagé le gazoduc Hassi R'Mel-Arzew

UN ATTENTAT à la bombe contre un train de banlieue à Boufarik, à une trentaine de kilomètres d'Alger, a fait entre 18 et 21 morts, selon les sources, et plusieurs dizaines de blessés, rapporte mardi 24 février la presse algérienne.

Annoncé lundi en fin d'après-midi par les services de sécurité, l'attentat a eu lieu peu avant 17 heures sur la ligne qui relie Alger à El-Affroun. Au moment de l'explosion, le train était bondé de passagers des travailleurs et des étudiants - rentrant chez eux après leur journée de travail.

Les circonstances de l'attentat, telles que les relate la presse, ne sont pas très claires. Certains journaux évoquent la présence de plusieurs bombes posées sur la voie de chemin de fer tandis que d'autres affirment qu'il n'y avait qu'un seul engin placé à l'intérieur du convoi.

Ce n'est pas la première fois que le « bus de la Mitidja », comme certains appellent ce train de banlieue, est la cible de groupes armés. En 1996, il avait été l'objet de

deux attentats qui avaient entraîné la mort de plus d'une dizaine de personnes. Plus récemment, un troisième avait pu être déjoué par hasard.

L'insécurité à bord des trains a fait perdre à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) une partie de sa clientèle, occasionnant des pertes financières. En dépit des protestations du personnel, les trains de banlieue ne font l'objet d'aucune protection particulière.

Même s'il n'a pas fait de victime, un autre attentat, annoncé lundi par le quotidien *El Watan*, risque de retentir davantage l'attention des Occidentaux à cause de sa portée stratégique : il s'agit de celui qui a endommagé, dans la nuit de samedi 21 à dimanche 22 février, le gazoduc qui relie le gisement de gaz d'Hassi R'Mel, dans le Sahara, à l'usine de liquéfaction de gaz d'Arzew, non loin d'Oran.

Deux bombes auraient été placées aux extrémités d'un tronçon de la conduite mis à nu sur plus d'une centaine de mètres par l'érosion naturelle (habituelle-

ment, les gazoducs sont enterrés). Entendue à plusieurs dizaines de kilomètres, l'explosion a semé la panique parmi les habitants de Taret, une ville située à 7 kilomètres, qui ont cru, rapporte la presse, à un « tremblement de terre ». La réfection de la conduite devrait prendre une semaine, estimant les ingénieurs de la Sonatrach interrogés par les quotidiens algériens.

UN SECTEUR VITAL

L'attentat, qui est intervenu à deux jours de l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971), touche cette fois un secteur vital pour l'économie algérienne.

Gérées par la Sonatrach, la compagnie nationale, les exportations de gaz et de pétrole procurent au pays la quasi-totalité de ses devises et font donc l'objet d'une vigilance toute particulière de la part des autorités. L'armée quadrille le Sahara et les Algériens ne peuvent s'y rendre que munis d'une autorisation spéciale.

La même vigilance prévaut dans

les deux usines de liquéfaction d'Arzew et, à l'est, de Skikda, qui alimentent l'Europe en gaz naturel liquéfié. Deux gazoducs complètent le dispositif : l'un, via la Tunisie, alimente l'Italie, et l'autre, l'Espagne et le Portugal via le Maroc.

Quelques attaques contre des installations d'hydrocarbures ont cependant été signalées. La plus récente, annoncée par la presse italienne fin 1997, concernait l'attentat contre une station de compression à proximité de la frontière tuniso-algérienne. Les exportations gazières à destination de l'Italie avaient été interrompues pendant plusieurs jours. Selon la Sonatrach, il s'agissait d'un incendie.

La France est l'un des principaux clients de gaz algérien. En 1996, sa part a même augmenté, passant de 20 % à 26 % des approvisionnements du pays, soit un niveau proche de celui des deux autres pays fournisseurs (la Norvège et la Russie).

Jean-Pierre Tuquet

Les députés examinent la convention sur l'adoption d'enfants à l'étranger

LA CONVENTION de La Haye du 20 mai 1993 réglementant l'adoption d'enfants à l'étranger devait être examinée et ratifiée, mardi 24 février, par l'Assemblée nationale. Cette convention vise à éviter toute irrégularité (trafic ou enlèvements d'enfants). Une fois ratifiée, elle obligera le pays d'origine à vérifier que l'enfant est bien « adoptable », que les consentements ont été donnés « librement » et légalement, sans « paiement ou contrepartie d'aucune sorte ». Comme chaque Etat signataire, la France devra désigner une « autorité centrale » de surveillance. Ce rôle reviendra à la Mission de l'adoption internationale, dépendant du ministère des affaires étrangères. En France, plus de deux enfants adoptés sur trois sont nés à l'étranger : d'un millier en 1980, ils sont passés à 3 500 en 1996, sur un total de 5 000 adoptions.

Ikea est menacé de boycottage dans les pays nordiques

IKEA, le géant suédois du meuble, risque de faire l'objet d'un boycottage des consommateurs nordiques. La Fédération norvégienne des employés de l'industrie du bois (NTIF) agit cette menace après la publication par le *Sunday Times*, le 22 février, d'un reportage sur les conditions de travail chez un fournisseur d'Ikea en Roumanie : les 900 employés roumains seraient payés l'équivalent de trois couronnes suédoises (2,25 francs), contre 110 à 120 couronnes (environ 86 francs) en Suède. Anton Solheim, président de la NTIF, a réagi en demandant que les salaires accordés dans les pays de l'Est soient décents. Il proposera un boycottage d'Ikea lors d'une réunion des syndicats nordiques de l'industrie du bois et de la construction dans une quinzaine de jours. Qualifiant d'« inexactes » les informations du journal, la porte-parole du groupe a estimé que « changer le niveau de vie de tout un peuple n'est pas du pouvoir d'Ikea ». (Corresp.)

SECURITE SOCIALE : les encaissements réalisés par le régime général de la Sécurité sociale au mois de janvier ont été supérieurs de 2,8 milliards de francs aux prévisions, atteignant 133,3 milliards de francs, selon une note interne de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos), citée par le quotidien *La Tribune* (daté 24 février). Ces bons résultats seraient liés à l'amélioration de la situation de l'emploi au quatrième trimestre de 1997, ainsi qu'à des prévisions très prudentes.

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 24 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES		OUVERTURE DES PLACES EUROPEENNES	
Tokyo Nikkei	16198 -2,48 +6,16	Paris CAC 40	3258,92 -0,44 +8,67
Hong Kong Hang Seng	10683,24 -0,02 -0,37	Amsterdam CBS	1036,63 -0,10 +13,46
		Bruxelles	19178 -0,49 +14,11
		Francfort Dax 30	---
		Irlande ISEQ	4831,83 -0,18 +19,19
		Londres FT 100	5618,40 -1,48 +9,40
		Madrid Ibx 35	8511,25 --- +17,31
		Milan MIB 30	27898 -0,65 +11,85
		Zurich SMI	6955 -0,45 +11

Trage du Monde daté mardi 24 février : 495 050 exemplaires



57% des Français* considèrent que le courrier est, parmi tous les médias, celui qui leur permet le mieux d'être informés au moment où ils le souhaitent. En définitive, c'est quand ils sont disposés à le faire que vos clients vous écoutent.

Pour en savoir plus, appelez le N° Azur 0 801 63 02 01.

LA POSTE On a tous a y gager

LE COURRIER, ON S'EN SOUVIENT.

